UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Analyse linguistique du discours de campagne électorale de François Hollande, candidat à l'élection présidentielle de 2012 en France

Hakizimana, Lambert; Sous la direction de : Pro Melchior Ntahonkiriye

2015
UB, FLSH
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1592

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT DE LANGUE ET LITTERATURE FRANÇAISES

ANALYSE LINGUISTIQUE DU DISCOURS DE CAMPAGNE ELECTORALE DE FRANÇOIS HOLLANDE, CANDIDAT A L'ELECTION PRESIDENTIELLE DE 2012 EN FRANCE

Par :
Lambert HAKIZIMANA

Sous la direction de:
Pr. Melchior NTAHONKIRIYE

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de Licencié en Langue et Littérature Françaises

Bujumbura, mars 2015

Dédicace

Vous qui avez déjà fait du chemin,
Sans cueillir le fruit de votre benjamin.
Vous, et de qui nous avons vu le jour,
Pour dire à ce monde -là bonjour.

Vous qui avez entretenu ma vie,
Quand les autres n'en avaient pas l'envie.
Vous qui m'avez aidé dans la vie dure,
Vous qui me soutiendrez si celle-là perdure.

Vous qui êtes soucieux de l'unité,
Pour rendre unie toute l'humanité.
Vous qui avez animé tout mon cœur,

Pour conjurer toute sorte de rancœur.
Vous qui avez arrosé cette plante dure,
Pour que les fruits soient mûrs,

Savourez les premières récoltes de nos premiers pas de chercheur scientifique.

Remerciements

Ce travail est le fruit de longues années de peine, de persévérance et de courage. Au moment où nous le présentons, nous avons le plaisir d'adresser nos remerciements à toutes les personnes sans lesquelles ce travail n'aurait jamais abouti.

Nous pensons particulièrement au professeur Melchior NTAHONKIRIYE, Directeur de ce mémoire ; malgré vos nombreuses occupations, vous avez consenti à être disponible tout le temps pour guider nos pas d'apprenti-chercheur. La pertinence de vos conseils et votre serviabilité nous ont été d'une grande utilité. Nous ne vous remercierons jamais assez.

Nos remerciements vont également à l'endroit de tout le corps professoral de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH), plus particulièrement les professeurs du Département de Langue et Littérature Françaises, pour la formation tant scientifique qu'humaine qu'ils nous ont dispensée.

Aussi, pensons-nous à nos premiers formateurs ; ceux de l'école primaire et ceux de l'école secondaire. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre gratitude.

Nous adressons particulièrement nos sentiments de gratitude à nos parents qui ont été les premiers à penser à notre formation scolaire, à nos frères et sœurs qui nous ont soutenu durant tout le parcours de notre formation.

Aux familles Mathias NZOHABONIMANA, CIZA Joseph, Désiré BARAMBURIYE, nous nous souviendrons de leur soutien matériel et moral. Nous disons merci infiniment.

Sigles et abréviations

Adj. : adjectif
Adv. : adverbe
Aux. : auxiliaire
Déf. : défini
Dét. : déterminant
Dét .dém. :déterminant démonstratif
Dét.ind. : déterminant indéfini
Fém. : féminin
F.L.S.H. : Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Ibidem. : au même endroit, même ouvrage, même page
Idem. : le même
Inacc. : inaccompli
Masc. : masculin
Mod. : modal
N. : Nom
Op.Cit. : du même auteur, cfr. l'ouvrage qui vient d'être cité
P. : page
P.I.B. :produit intérieur brut
P.P. : participe passé
Pers. : personne
Plur. : pluriel
Prép. : préposition
Pron. : Pronom
Pron. ind. : Pronom indéfini
Pron. Rel. : pronom relatif
Prop. compl. : Proposition complétive

Prst.	: présent
S.	: sujet
S.A.	: syntagme adjectival
S.N.	: Syntagme nominal
S.P.	: syntagme prépositionnel
S.V.	: syntagme verbal
Sing.	: singulier
Tps.	: temps
v.	: verbe
v.inf.	: Verbe infinitif
vt.	: verbe transitif

Résumé

L'analyse du discours est une discipline qui prend pour objet la matérialité des discours produits, situés dans leurs contextes socio-historiques.

En effet, notre travail s'articule sur trois chapitres. Le premier chapitre s'intitule *Cadre théorique et socio-politique du travail,* le deuxième a comme intitulé *Analyse lexico-sémantique des mots- clés* et le dernier chapitre se consacre à l'*analyse énonciative du discours étudié.*

Au premier chapitre, il est question de montrer les différentes approches envisagées dans le domaine de l'analyse du discours et la situation socio-historique qui prévaut en France avant 2012.

Quant au deuxième chapitre, l'analyse se base sur cinq mots récurrents relevés dans le corpus: la France, les Français, la République, l'Europe et la victoire dont l'interprétation sémantique tient compte des circonstances socio-historiques qui président à l'émission des discours de François HOLLANDE.

Au troisième chapitre, il s'agit de montrer les différents procédés et formes énonciatifs utilisés par François HOLLANDE dans ses discours. C'est-à-dire, l'attitude du locuteur à l'égard de son énoncé et de son interlocuteur.

Table des matières

Dédicace i
Remerciements ii
Sigles et abréviations iii
Résumé v
Table des matières vi
0. INTRODUCTION GENERALE 1
0.1. Introduction 1
0.2. Problématique 1
0.3. Motivation 3
0.4. Hypothèses 4
0.5. Objectifs 4
0.6. Etat de la question 5
0.7. Méthodologie 7
0.7.1. La description du corpus 7
0.7.1.1. Définition 7
0.7.1.2. La constitution d'un corpus 8
0.7.2. La méthode de travail 9
0.8. Articulation du travail 10
CHAP. I : CADRE THEORIQUE ET SOCIO-POLITIQUE DU TRAVAIL 12
I.1. Cadre théorique 12
I.1.1. Historique de l'analyse du discours 12
I.1.2. Les définitions des concepts « discours » et « discours politique » 14
I.1.2.1. Le discours 15
I.1.2.2. Le discours politique 17
I.1.3. La place de l'analyse du discours dans la linguistique 19
I.1.4. Les différentes approches de l'analyse du discours 21
I.1.4.1. L'approche lexicologique 22
I.1.4.1.1. La lexicométrie 24
I.1.4.1.2. La lexicologie non quantitative 26
I.1.4.1.2.1. Les notions de valeur et d'emploi d'un mot 27
I.1.4.1.2.2. La notion de champ sémantique 28
I.1.4.1.2.3. La connotation 29

I.1.4.1.2.4. Les relations sémantiques.....30
I.1.4.1.2.4.1. Le fonctionnement des actants.....31
I.1.4.2. L'approche syntaxique.....32
I.1.4.2.1. Les limites de la méthode harrissienne.....34
I.1.4.2.2. PECHEUX et l'analyse automatique du discours.....35
I.1.4.3. L'approche énonciative.....36
I.1.4.3.1. La distance.....38
I.1.4.3.2. La modalisation.....38
I.1.4.3.3. La tension.....39
I.1.4.3.4. La transparence et l'opacité.....39
I.1.4.4. Les procédés énonciatifs.....40
1.1.4.4.1 L'énonciation élocutive.....40
1.1.4.4.2 L'énonciation allocutive.....40
1.1.4.4.3 L'énonciation délocutive.....40
I.1.4.4.4. L'emploi du discours rapporté.....41
I.1.4.5. Les lois du discours.....41
I.1.4.5.1. La loi de pertinence.....41
I.1.4.5.2. La loi de sincérité.....42
I.1.4.5.3. La loi d'informativité.....43
I.1.4.5.4. La loi d'exhaustivité.....43
I.2 CADRE SOCIO-POLITIQUE.....44
I.2.1. Les gouvernements français sous le pouvoir de Nicolas SARKOZY.....44
I.2.1.1. Le Gouvernement de François FILLON I.....44
1.2.1.2. Le gouvernement de François FILLON II.....45
1.2.1.3. Le gouvernement de François FILLON III.....45
I.2.2. Les grands défis du gouvernement de François FILLON.....45
I.2.3. Les promesses non tenues par Nicolas Sarkozy.....46
I.2.4. La vie de François HOLLANDE.....48
CHAPITRE II : ANALYSE LEXICO-SEMANTIQUE DES MOTS-CLES.....50
II.1. La France.....51
II.1.1. Les actants 1.....51
II.1.1.1. Les actants 1 des verbes d'état.....51
II.1.1.2. Les actants 1 des verbes d'action.....57

II.1.1.3. Les actants 1 des auxiliaires modaux....60
II.1.2. Les actants 2....61
II.1.3. Les actants 3....62
II.1.4. Les associations....64
II.1.5. Les circonstants....66
II.1.6. La qualification....68
II. 2. Les Français....69
II.2.1. Les actants....69
II.2.1.1. Les actants 1....69
II.2.1.1.1. Les actants 1 des verbes d'état....70
II.2.1.1.2. Les actants 1 des verbes d'action....72
II.2.1.1.3. Les actants 1 des auxiliaires modaux....74
II.2.1.1.4. Les actants 2....75
II.2.1.1.5. Les actants 3....77
II.2.1.1.6. Les associations....79
II.2.1.1.7. Les qualifications....80
II.3. La République....81
II.3.1. Les actants 1....81
II.3.1.1. Les actants 1 des verbes d'état....82
II.3.1.2. Les actants 1 des verbes d'action....84
II.3.1.3. Les actants 1 des auxiliaires modaux....85
II.3.2. Les actants 2....86
II.3.3. Les actants 3....87
II.3.4. Les associations....88
II.3.5. Les circonstants....90
II.3.6 Les qualifications....91
II.4. L'Europe....92
II.4.1.1 Les actants....92
II.4.1.1. Les actants 1....92
II.4.1.1.1. Les actants 1 des verbes d'état....93
II.4.1.1.2. Les actants 1 des verbes d'action....94
II.4.1.1.3. Les actants 2....95
II.4.1.1.4. Les actants 3....96

II.4.1.1.5. Les associations....96
II.4.1.1.6. Les circonstants....97
II.5. La victoire....98
II.5.1. Les actants 1....98
II.5.1.1. Les actants 1 des verbes d'état....98
II.5.1.2. Les actants 1 des verbes d'action....99
II.5.2. Les actants 2....104
II.5.3. Les associations....105
II.5.4. Les qualifications....106
CHAPITRE III : ANALYSE ENONCIATIVE DU DISCOURS ETUDIE....107
III.1. Les procédés énonciatifs....107
III.1.1. L'énonciation élocutive....108
III.1.2. L'énonciation allocutive....109
III.1.3. L'énonciation délocutive....110
III.2. Les formes énonciatives....111
III.2.1. La distance....111
III.2.2. La modalisation....113
III.2.3. Transparence/opacité....114
III.2.3.1. La transparence....114
III.2.3.2. L'opacité....116
III.2.4. La tension....117
III.3. Les personnes et la forme possessive....118
III.3.1. Les personnes....118
III.3.1.1. Je....118
III.3.1.2.Il, Elle, on....119
III. 3.1.3. Nous (Je+tu+il)....120
III.3.1.4. Vous....121
III.3.2. Les formes possessives....123
III.3.2.1. La forme possessive : mes....123
III.3.2.2. La forme possessive : mon, ma....124
III.3.2.3. Les formes ses, son et sa....125
III.3.2.4. La forme possessive notre, (nos)....126
III.3.2.5. La forme possessive : Votre (Vos)....127

III. 4. La forme impérative128
III.5. La forme interrogative129
III.6. Les énoncés rapportés130
Conclusion générale134
BIBLIOGRAPHIE137
I. Le corpus est tiré de :137
II. Les ouvrages généraux137
III. Revues et articles138
IV. Thèses et mémoires139
V. Dictionnaires et Encyclopédies139

0. INTRODUCTION GENERALE

0.1. Introduction

Depuis la fin des années soixante, une discipline spécifique prenant pour objet « le discours », notamment dans l'espace français, est apparue sous le nom de l' « analyse du discours ».

En effet, cette éclosion trouve son interprétation dans le cadre de l'évolution des sciences du langage. Ainsi l'analyse du discours se trouve-t-elle imprégnée de la linguistique structurale et entretient des rapports complexes avec cette dernière.

Bien que l'analyse du discours ne date pas d'hier et qu'elle fascine bien de chercheurs entre autres sociologues, psychologues, linguistes, etc ; Cette discipline n'a pas encore atteint son autonomie. Elle se cherche encore.

C'est pour cette raison que l'analyse du discours de campagne électorale de François HOLLANDE serait notre apport à l'enrichissement de ce domaine.

0.2. Problématique

En France comme en tout pays démocratique, surtout à la fin du mandat du parti politique au pouvoir, il est organisé une période de campagne électorale. Celle-ci est une période qui précède une élection et durant laquelle les candidats qui aspirent à accéder au pouvoir, présentent leurs projets à la population afin de récolter le plus grand nombre possible de voix. Le discours de François HOLLANDE que nous avons jugé bon d'analyser se situe dans ce contexte.

Un tel discours propagandiste a une facilité de lecture et de compréhension pour un simple lecteur. Néanmoins, la réalité véhiculée par ce discours est cachée. On essaie alors, par différents procédés d'analyse, de déchiffrer ce discours en vue d'en savoir plus sur son contenu.

En outre, le discours de campagne présidentielle revêt un caractère particulier. Il comporte une structure propre, employée par l'encodeur pour séduire et persuader l'électorat. Cette structure sous-tend un contenu souvent implicite. Ainsi, par notre analyse nous tenterons de montrer le non-dit en évitant ce fameux langage « c'est évident ». C'est l'avis même de Régine ROBIN qui écrit :

> *« Il vaut mieux démontrer ce qui peut apparaître comme évident que de se contenter de l'affirmer »*[1]

Par analyse du discours, nous tenterons aussi de montrer le sens caché en nous appuyant sur l'idée de M. Merleau PONTY qui dit dans son ouvrage *Science et expérience de l'expression :*

> *« Mais enfin les idées sont toujours assujetties à la condition d'illuminer l'opacité des faits et la théorie du langage doit se faire un chemin, jusqu'à l'expérience des sujets parlants »*[2]

C'est dans cette perspective de la théorie du langage que l'analyse du discours de campagne présidentielle de François HOLLANDE va s'orienter.

Après avoir présenté la problématique d'un discours de campagne électorale, nous allons montrer ce qui nous a poussé à choisir le discours de campagne présidentielle de François HOLLANDE.

[1] ROBIN (R .), *Histoire et linguistique*, Paris, Armand. Colin, 1973, p. 3
[2] PONTY (M.M) *Science et expérience de l'expression* Cité par SARFATI (G-E), *Eléments d'analyse du discours*, Paris, Nathan, 1997, p. 6.

0.3. Motivation

Le choix du discours électoral n'est pas dû au hasard. De prime abord, nous avons voulu apporter une pierre à l'édifice de l'analyse du discours.

Ensuite, les discours de François HOLLANDE prononcés à Bourget en date du 22 janvier 2012, à Rouen le 15 février 2012, à Lyon le 1er mars 2012 et à Toulouse le 3mai 2012 ont été ovationnés par une multitude de partisans qui étaient sur place. Ainsi avons-nous opté, pour justifier cette ovation, à les soumettre à une analyse.

Enfin, nous avons été intéressé par la période durant laquelle ces discours ont été prononcés. D'aucuns disent que les discours de telle période de propagande, sont souvent démagogiques et tiennent à la fois du mensonge et de la ruse. A ce propos, Maurice KAMTO s'exprime comme suit :

> *« La propagande tient à la fois du mensonge et de la ruse : par mensonge, elle manipule les faits et impose de fausses évidences, de fausses preuves ; par la ruse, elle manipule l'intelligence pour obtenir l'adhésion à une action ou à une doctrine »*[3]

De là, nous nous sommes proposé d'analyser linguistiquement lesdits discours pour voir si c'est le cas avec François HOLLANDE. Il est évident que KAMTO s'adresse aux dirigeants africains, pourtant, ce qui arrive aux dirigeants africains peut arriver aux dirigeants français d'où l'intérêt d'analyser les discours de François HOLLANDE.

[3] KAMTO (M.), *Déchéance de la politique, Décrépitude morale et exigence éthique dans le gouvernement des hommes en Afrique*, Paris, MANDARA, 1999, p.78.

0.4. Hypothèses

Toute analyse qui se prétend scientifique suppose des hypothèses préalables, c'est-à-dire des affirmations provisoires que l'on se propose de vérifier (confirmer ou infirmer) par le recours aux procédures d'analyse. Dans ce travail, nous avons posé trois hypothèses :

1. Tout discours politique est déterminé par ses conditions de production. Le discours de campagne électorale obéit à cette règle. Ainsi la structure syntaxique des données linguistiques permet-elle aux chercheurs de révéler le non-dit du locuteur.
2. Le contexte socio-historique du moment révèle à l'analyste une piste d'analyse. Nous voulons montrer que le vocabulaire, les structures syntaxiques et les relations du locuteur avec ses rivaux reflètent les conditions socio-historiques de production du discours de campagne électorale.
3. Le locuteur s'efface dans son énoncé à tel point qu'on peut parler d'une véritable expulsion du sujet d'énonciation. Le pronom « on » est souvent utilisé, ce qui concourt à la production des discours opaques.

0.5. Objectifs

Pour vérifier les hypothèses posées ci-dessus, nous nous sommes fixés trois objectifs :

- Montrer les conditions de production des discours qui constituent notre analyse
- Etudier le sens des mots-clés du discours de François HOLLANDE pour en déduire une interprétation sémantique.
- Montrer les différents procédés d'énonciation du locuteur.

0.6. Etat de la question

Le domaine de l'analyse du discours n'a pas été l'apanage des Européens et des Américains. Les chercheurs burundais ont été aussi attirés par ce domaine. Le coup d'envoi fut donné en 1986 par Elie BAKIZA qui, par sa thèse intitulée *Contribution à l'analyse linguistique du discours politique burundais* (1958-1966) contribue beaucoup à l'analyse du discours.

Une année après, Albert MBONERANE réalise *une analyse lexico-sémantique et une interprétation des mots plus récurrents dans le vocabulaire politique de l'Afrique du Sud.*

La contribution de KUBWAYO Anne-Marie sur *l'analyse du jeu pronominal dans un cadre énonciatif des discours politiques burundais de 1962-1966* constitue un point essentiel.

Elle a attaché une importance au système pronominal en l'occurrence les pronoms personnels dans le processus langagier. Il s'agit d'une application énonciative aux discours politiques burundais prononcés par le roi MWAMBUTSA IV, ceux du roi Charles NDIZEYE et ceux des premiers ministres.

Quant à Alfred KWIZERA, il a centré son travail sur l'analyse du discours juridique. En effet, ledit chercheur s'est interrogé sur le mode de fonctionnement du langage juridique. Ainsi, grâce aux procédés linguistiques, a-t-il étudié ce qui caractérise le discours y relatif mais aussi ce qui en conditionne la production. Partant de l'hermétisme patent à travers les textes de ce genre, il présuppose une organisation particulière du discours juridique.

Evariste NIMUBONA s'est intéressé à l'analyse linguistique du discours burundais lors des sessions de l'Assemblée générale des Nations Unies de 1993, 2004 et 2005. Il a conclu que les énoncés produits par trois locuteurs à savoir Melchior NDADAYE, Domitien NDAYIZEYE et Pierre NKURUNZIZA revêtent un caractère à la fois élogieux et propagandiste comme la plupart des discours politiques.

Le discours religieux n'a pas été épargné par l'analyse du discours. Canisius NAKINTIJE, à travers *l'analyse linguistique du discours religieux de Monseigneur Julien Gorju : 1992-1936*, conclut que le discours religieux est didactique et utilise des méthodes persuasives.

Nous ne pouvons pas passer sous silence le discours journalistique tant national qu'international. Joseph NSHIMIRIMANA a centré son analyse sur le discours journalistique puisé dans la presse écrite belge francophone de 1993. Il s'agit d'une analyse appliquée à deux journaux écrits grâce aux procédés linguistiques; son analyse démontre à quel point la presse belge véhicule des accusations à l'égard du Burundi essentiellement lors des violences.

Pierre BIHIZI, quant à lui, grâce à la méthode de l'analyse de contenu, démontre que le type de discours dans la presse écrite au Burundi en 1993 reste essentiellement polémique.

Les discours gouvernementaux et électoraux d'origine française ne sont pas oubliés par les chercheurs en analyse du discours.Jean de Dieu NIYONKURU,à travers *contribution à l'analyse linguistique du discours : application à des discours politiques du Général Charles de GAULLE(1940 -1962)* conclut que le locuteur prend ses énoncés en charge .

Quant à Gérard NDAYIRAGIJE, il conclut à travers *analyse linguistique du discours de campagne de Nicolas SARKOZY, candidat du parti UMP à la présidence française de 2007*, que le locuteur assume ses énoncés.

Toutefois, à notre connaissance, aucun discours de campagne d'un candidat de tendance GAUCHE n'a été soumis à l'analyse. Ainsi, avec le sujet qui fait l'objet de notre travail,voulons- nous nous rendre compte si François HOLLANDE a la même attitude à l' égard de ses énoncés que ceux de la DROITE.

0.7. Méthodologie

Chaque analyse comporte ses propres particularités méthodologiques dépendant des hypothèses et des objectifs qui lui sont spécifiques.

0.7.1. La description du corpus

0.7.1.1. Définition

Pour Georges MOUNIN :

« Le corpus est l'ensemble d'énoncés écrits ou enregistrés dont on se sert pour la description linguistique »[4]

Quant à Laurence BARDIN, elle propose cette définition :

« Le corpus est l'ensemble des documents pris en compte pour être soumis aux procédures analytiques. Sa constitution implique souvent des choix, des sélections et des règles »[5]

[4] MOUNIN, (G.), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, P.U.F, 1974, p. 89
[5] BARDIN, (L.),*L'analyse de contenu*, Paris, P.U.F, 1977, p. 12

De ces deux définitions, nous retenons que le corpus peut être écrit ou oral. Pour le cas de notre corpus, il est écrit.

0.7.1.2. La constitution d'un corpus

Pour constituer notre corpus, nous avons commencé par ce que Laurence BARDIN appelle « *une lecture flottante* »[6]. Celle-ci consiste à se mettre en contact avec des documents d'analyse, à faire connaissance en laissant venir à soi des impressions, des orientations.

L'univers étant déterminé (le genre de documents sur lesquels l'analyse peut s'effectuer), nous avons procédé à la constitution d'un corpus. Néanmoins, cette opération implique des choix. Ainsi, avons-nous sélectionné quatre discours de la campagne de François HOLLANDE pour des raisons déjà expliquées dans la motivation de notre travail.

Le premier discours est celui prononcé le 22 janvier 2012 à Bourget. Il n'est pas le premier suivant l'ordre chronologique des meetings. Mais, il l'est par son fond et par une multitude des partisans qui étaient sur place pour l'écouter.
Le second a été prononcé à Rouen le 15 février 2012, une ville où François HOLLANDE est né et a grandi. Le troisième est celui de Lyon en date du 1er mars 2012. Le quatrième discours a été prononcé à Toulouse en date du 3 mai 2012. Celui-ci n'est pas le dernier par le fait qu'il manque de substance. Mais, il l'est par le fait qu'il met fin à la campagne électorale de François HOLLANDE.

Nous aurions aimé appliquer la méthode d'analyse du discours sur un bon nombre de discours de campagne présidentielle. Néanmoins, nous n'avons pas pu mettre la main sur tous les discours.

[6] BARDIN (L.), L'analyse de contenu, PUF, 1977, p. 126

De ce fait, nous épousons l'idée de Jean DUBOIS, qui présente une exigence à l'analyse du discours lors de la constitution du corpus discursif :

« L'analyse du discours, pour pouvoir opérer, suppose des énoncés finis, des espaces discursifs limités : cela signifie soit que l'on a affaire à des textes naturellement clos, soit que, par divers artifices, on procède explicitement (par échantillonnage) ou implicitement (par généralisation à partir des fragments) à une clôture du texte »[7]

Bien que notre corpus soit limité, il remplit la condition de représentativité, d'exhaustivité et d'homogénéité.

Nous décrivons dans le point qui suit les opérations que nous avons effectuées sur les énoncés du corpus.

0.7.2. La méthode de travail

Dans notre analyse syntaxique et lexico-sémantique, tout le corpus ne sera pas soumis à l'analyse. Nous allons d'abord le réduire. Nous allons lire le corpus plusieurs fois et de façon minutieuse. Nous allons ensuite retenir les mots récurrents dans le corpus.

En troisième lieu, nous allons relever toutes les propositions contenant les notions à analyser, ces propositions étant les plus larges possibles de façon à sauvegarder le sens de l'unité relevée. Dans ce découpage, nous nous intéresserons non seulement aux notions essentielles mais à leurs équivalents, synonymes, associations substitut.

Le nouveau texte, plus homogène que le premier aura subi à son tour un nouveau découpage. Grâce aux transformations, nous allons le simplifier pour avoir des phrases de base.

[7] COURTINE (J-J), *Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours, à propos du discours communiste adressé aux chrétiens, Langages 62*, Paris, Larousse, 1981 p 9

Pour Pierre Kuentz :

> *« Loin d'être un point d'arriver, la phrase de base se présente comme une construction abstraite du chercheur, destinée à faire apparaître les éléments pertinents »*[8]

Ces éléments seront groupés par réseau et ainsi nous aurons obtenu le corpus de base dont DUBOIS précise les caractéristiques :

> *« En fait le corpus ainsi constitué possède, du point de vue linguistique, des propriétés très particulières. Ainsi, l'ordre des propositions qui, dans un discours, est considéré comme essentiel pour constituer le modèle logique sous-jacent, est transformé sinon supprimé. On a construit un discours nouveau, fait d'une série de propositions non disposées linéairement, mais formant une classe de propositions où l'on considère comme invariant un des termes des propositions »*[9]

Chaque réseau doit être décrit au niveau syntaxique avant l'interprétation sémantique. Lors de celle-ci, nous serons obligé de sortir du texte pour recourir aux sciences humaines notamment l'histoire qui nous permettra de préciser les conditions de production des discours soumis à l'analyse.

0.8. Articulation du travail

Le présent travail débute par une introduction pour déboucher sur une conclusion. L'étude dont il est question s'articule sur trois chapitres. Le premier chapitre, intitulé *cadre théorique et socio-politique* rend compte les perspectives selon lesquelles le travail est mené. Le deuxième chapitre est axé sur l'analyse

[8] KUENTZ, (P), « *Parole discours* », *Langue française 15*, 1952, p. 23.
[9] DUBOIS, (J) cité par ROBIN, (R.), *Histoire et Linguistique*, Paris, Armand-Colin, 1973, p. 294.

lexico-sémantique des mots récurrents dans le corpus. Le troisième chapitre est consacré à l'analyse énonciative. Il s'agit de voir les différents procédés énonciatifs et si le locuteur n'apparaît pas dans son discours.

CHAP. I : CADRE THEORIQUE ET SOCIO-POLITIQUE DU TRAVAIL

Avant d'entrer dans le vif de ce chapitre, nous signalerons qu'il est la fondation des autres chapitres qui constituent notre travail.

Du point de vue théorique, il s'agira d'une présentation d'un panorama des concepts principaux qui constituent le domaine de l'analyse du discours et, auxquels nous aurons recours lors de notre analyse.

Concernant l'aspect socio- politique, il sera question de retracer le contexte socio-politique de la France en 2012 et un peu avant. Cela nous permettra d'analyser un discours en tenant compte de ses conditions de production.

I.1. Cadre théorique

I.1.1. Historique de l'analyse du discours

L'analyse du discours est née de rencontres et d'évolutions qui se sont faites dans des contextes épistémologiques et idéologiques particuliers. Ainsi, du point de vue des inspirations et fondations de l'analyse du discours, en établir l'historique devient une entreprise très complexe. C'est l'avis de Dominique MAINGUENEAU :

> *« Il est difficile de retracer l'histoire de l'analyse du discours puisqu'on ne peut pas la faire dépendre d'un acte fondateur, qu'elle résulte à la fois de la convergence des courants récents et du renouvellement de pratiques d'études des textes anciennes (rhétoriques, philologiques ou herméneutiques) »*[10]

[10] MAINGUENEAU (D.) et Alii, Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, Ed. du seuil 2002, p. 41

Partant de cet avis de MAINGUENEAU, on ne peut pas rapporter l'analyse du discours à un fondateur reconnu. C'est un espace qui s'est constitué progressivement à partir des années 1960 par la convergence des courants venus des lieux très divers.

Néanmoins, la terminologie « *Analyse du Discours* » trouve son éclosion dans la traduction de l'expression « *Discourse Analysis* » forgée par Zillig Harris dans les années 50 à la suite de la publication de la revue « *Language* » dont l'article est intitulé « *Discourse Analysis* ».

Avant 1950, aucune théorie solidement organisée n'a été bâtie sur l'analyse du discours. C'est depuis SAUSSURE que le formalisme russe et l'Ecole de Genève ont élaboré un nouveau type d'analyse littéraire. Dès lors, ils ont maintenu et soutenu le courant d'une linguistique de la parole*« opposant à la fonction de communication essentielle pour l'étude de la langue, une fonction d'expression (phénomènes émotionnels, subjectifs, individuels) qui pose les problèmes de l'étude des énoncés supérieurs à la phrase, notamment de tout ce qui touche à l'énonciation »*[11]

Des progrès sensibles ont été enregistrés depuis SAUSSURE. En effet, les lexicologues ne prennent plus le mot comme une unité graphique isolée ; ils reconnaissent progressivement la nécessité de prendre en considération des environnements plus larges. C'est ainsi que les co-occurrences, les incompatibilités, les oppositions… commencent à intéresser l'analyste.

Le distributionnalisme américain admet que :

« la linguistique doit s'attacher également aux énoncés supérieurs à la phrase, et il élabore (avec Z.S.Harris) au moyen des classes

[11] DUBOIS (J.) et alii, *Dictionnaire de Linguistique, Librairie Larousse*, 1973, p. 32.

d'équivalence, une véritable procédure de réduction et de formalisation du discours.»[12]

Au fur du temps, l'analyse du discours a connu de différentes acceptions qui en créent des sources de confusion. A propos, Laurence BARDIN dit :

« Les racines de l'analyse du discours sont diverses, hétérogènes, et plusieurs champs de recherches et de pratiques se sont développés indépendamment et continuent à coexister sans liens entre eux ».[13]

Ainsi, le courant anglo-saxon nomme-t-il l'analyse du discours l'analyse de toute forme d'interaction formelle ou informelle, tout langage dans son contexte social et cognitif avec le postulat que tout discours est fondamentalement interactif.

Quant à l'approche représentée par ce que l'on appelle l'Ecole française, on définit l'analyse du discours comme une discipline issue du structuralisme et de la linguistique. Elle étudie les productions verbales au sein de leurs conditions sociales de production.

De même que l'analyse du discours connaît des définitions différentes, le terme « discours » est conçu différemment selon les auteurs.

I.1.2. Les définitions des concepts « discours » et « discours politique »

Le concept du discours englobe le discours politique. Tous les deux convergent sur la diversité d'acceptions assignées à ces deux notions.

[12] Ibid. p. 32.
[13] BARDIN (L.) *op.cit*, Paris, PUF, 1977, P.287.

I.1.2.1. Le discours

La notion de discours donne lieu dans le domaine des sciences du langage à une diversité d'acceptions. C'est ce que affirme CHAUVEAU dans son article « Analyse linguistique du discours Jaurésien» :

« Dans la mesure où le problème du discours est longtemps resté en dehors des recherches proprement linguistiques, les emplois du terme « discours » sont assez difficiles à préciser »[14]

Selon le Dictionnaire étymologique Larousse, le terme « discours » vient du verbe latin « discurrere » qui signifie aller de côté et d'autre, courir ça et là.

Le dictionnaire de linguistique de DUBOIS et alii donne trois acceptions du « discours » :

1. « Le « discours » est le langage mis en action, la langue assumée par le sujet parlant.
2. Le « discours » est une unité égale ou supérieure à la phrase ; il est constitué par une suite formant un message ayant un commencement et une clôture.
3. Dans son acception linguistique moderne, le terme de « *discours* » désigne tout énoncé supérieur à la phrase, considéré du point de vue des règles d'enchaînement des suites de phrases »[15]

De toutes ces définitions, nous retenons que le terme « *discours* » renvoie aux concepts de la parole, d'énoncé et de texte.

Pour MAINGUENEAU, le mot « *discours* » renvoie à une énonciation supposant un locuteur et un auditeur :

[14] CHAUVEAU, (G.), *Analyse linguistique du discours Jaurésien*, Langages, 52, 1978, p. 11.
[15] DUBOIS (J.) et alii, op. cit. p.156.

« Il faut entendre discours dans sa plus large extension : toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière »[16]

Pour Lucien GUESPIN, « le discours » est ce qui s'oppose à l'énoncé c'est-à-dire :

« L'énoncé c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne. Ainsi, un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structuration en « langue » en fait un énoncé; une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un discours »[17]

La notion du « discours» est définie par rapport à celle « de texte ». Jean-Michel ADAM suggère de raisonner en termes de double équation mathématique qui définit bien le concept de discours qui intéresse l'analyse du discours :

« Discours = texte + contexte

Texte = discours – contexte »[18]

A partir de cette formule, nous pouvons déjà retenir que notre étude s'intéressera à la fois au texte et au contexte, donc au discours avec ses deux faces indissociables à l'exemple du recto et du verso d'une feuille de papier.

A la diversité des valeurs d'emploi du terme « discours », il se pose un problème de confondre ce même terme avec d'autres que l'usage courant tend quelquefois à lui associer: discours /langage, discours /parole ; discours/texte, discours/énoncé.

[16] MAINGUENEAU, (D.), *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1976 pp 11-12.
[17] GUESPIN (L.), « *Problématique des travaux sur le discours politique », Langages*, 23, 1971. P. 10.
[18] ADAM (J.M.), *Eléments de linguistique textuelle*, Paris, mardaga, 1990, p. 23.

Néanmoins, la diversité des acceptions admises dans les branches de la linguistique est un facteur qui doit nous aider à mieux situer le caractère dynamique de l'analyse du discours.

Un autre problème qui survient ici est de savoir quel discours peut-on qualifier de politique ?

I.1.2.2. Le discours politique

Le discours politique est un élément indispensable en politique. A ce sujet, CHARAUDEAU dit :

> *« Le discours politique n'est pas le tout du politique, mais il n'est pas de politique sans discours politique. Celui-ci est constitutif de celui-là. Le discours est un ingrédient indispensable de la vie politique tant pour conquérir le pouvoir que pour l'exercer »*[19]

De là, nous pouvons dire qu'une politique sans discours politique n'est pas forte.

Concernant la question de savoir quel discours faut-il qualifier de politique, Jean DUBOIS l'exprime ainsi :

> *« Ce qui le définit comme politique, ce n'est pas un certain lexique, un certain type d'argumentation ou de thèmes (...), c'est le fait que le sujet parlant, le locuteur qui le constitue désire que les auditeurs en fassent une lecture politique ou bien c'est le fait que les locuteurs- auditeurs font d'un texte une lecture politique, c'est-à-dire lui donnent un sens indépendamment de l'auteurs ; aussi convient-on en général de ne*

[19] CHARAUDEAU (P.), *Le discours politique : Les masques du pouvoir,* Paris, Librairie Vuibert, 2005, p. 29

qualifier de politique que les discours (ou textes) qui sont l'objet d'une telle lecture de la part de tous les participant à la communication »[20]

A propos du discours politique, MARCELLESI, cité par Jean-Jacques COURTINE nous dit :

« Nous définissons le discours politique comme discours tenu par l'hégémonie, par un intellectuel collectif »[21]

Gertrude KAZOVIYO citant Charles BALLY, écrit :

« Le discours est politique quand il est tenu par un homme politique dans un but politique »[22]

Cette définition semble efficace dans la mesure où elle associe les deux éléments ; l'origine et le but du discours.

Cependant, une définition qui semble opérationnelle en analyse du discours est celle de Giglione (1989) qui voit le discours politique comme suit :

« discours d'influence produit dans un monde social et dont le but est d'agir sur l'autre pour le faire agir, le faire penser, le faire croire »[23]

Pour ce faire, nous affirmons que les discours qui font objet de notre analyse sont des discours politiques dans la mesure où ils remplissent les conditions développées ci-dessus.

[20] DUBOIS (J.), *« Eléments pour une analyse contrastive du discours politique »* Langages 23,Paris , Larousse, 1971, p. 12

[21] MARCELLESI (J.-B.) cité par COURTINE (J.J.) *« Analyse du discours politique »* , Langages 62, Paris Larousse,1981, p. 63.

[22] BALLY (C.) cité par KAZOVIYO (G.), *Le phénomène de la manipulation dans le discours politique : analyse de déclarations et communiqués de presse burundais*, Thèse de Doctorat, Toulouse, 2004,P.12.

[23] W.W.W. Analyse – du - discours. Com/discours-politique, consulté le 19/10/2013.

I.1.3. La place de l'analyse du discours dans la linguistique

Comme nous l'avons déjà signalé, l'analyse du discours a pris naissance dans l'évolution et croisée des sciences du langage. Sans doute affirmons-nous que cette discipline des sciences du langage qu'est l'analyse du discours, quoiqu'elle ne date pas d'hier (2ème moitié du XXème siècle),elle se cherche encore. L'analyse du discours est prise comme faisant partie de la linguistique et entretient des rapports complexes avec cette dernière.

En effet, les deux sciences convergent sur le même objet d'étude qui est le langage. La linguistique, d'après Ferdinand de SAUSSURE, s'occupe de l' « aspect virtuel et collectif» du langage. Quant à l'analyse du discours, elle étudie l' « aspect individuel et actuel » du langage. Cette distinction remonte à l'opposition que le même auteur a faite entre la langue et la parole.

Cependant, la linguistique et l'analyse du discours présentent une divergence fondamentale. Celle-ci réside dans le fait que *« la linguistique » étudie la langue pour décrire son fonctionnement et l' « analyse du discours » cherche à savoir ce qui est derrière les paroles sur lesquelles elle se penche »*[24]

Bien que l'analyse du discours se distingue de la linguistique en dépassant la description de la langue, elle souffre de nombreux problèmes. C'est ce qu'affirme Dominique MAINGUENEAU :

> *« ...Ce dont souffre l'analyse du discours, ce n'est pas seulement d'une difficulté à s'articuler sur le champ des sciences humaines, mais c'est aussi d'une difficulté à constituer son unité à l'intérieur de la théorie linguistique »*[25]

[24] BARDIN (L.) op. cit, p. 44
[25] MAINGUENEAU (D.) op. cit. p. 3

En outre, elle se présente comme une discipline tâtonnante, cherchant les bases d'une théorie solide. Pour ce faire, elle est dépendante, dans la quasi-totalité des cas de la théorie d'autres disciplines : la sémantique, l'énonciation, la lexicologie, la linguistique et leur emprunte des méthodes. C'est le point de vue de MAINGUENEAU :

> *« ...C'est le plus souvent par l'analyse du discours que beaucoup d'étudiants et de chercheurs sont confronté à la théorie linguistique. Cela a une conséquence immédiate : Il existe actuellement une sorte de « demande » théorique très forte de la part des sciences humaines, demandes à laquelle l' « offre » de la linguistique apparaît ridiculement insuffisante »*[26]

L'analyse du discours apparait comme une science née de la rencontre des sciences humaines. C'est pour cela que sa théorie est ambiguë parce qu'elle est faite d'une mosaïque d'autres théories.

Elle ne souffre pas de lacunes citées ci –dessus, mais aussi de son objet, le discours. Comme nous l'avons montré, ce terme admet plusieurs acceptions.

Un autre problème est de savoir la place que la linguistique confère à l'analyse du discours dans son propre domaine. A ce sujet, MAINGUENEAU dit ceci :

> *« Il y a, pour la linguistique, deux manières de penser le discours ; la première consiste à n'y voir qu'une simple extension de la linguistique ; quant à la deuxième, elle fait du discours un symptôme d'une crise interne à la linguistique, dans le domaine de la sémantique en particulier »*[27]

[26] MAINGUENEAU (D, op.cit. p.3.
[27] MAINGUENEAU (D), op. cit. p. 19.

En se basant sur ce que nous venons de dire à propos du statut de l'analyse du discours vis-à-vis de la linguistique, nous constatons que l'analyse du discours n'a pas encore franchi le stade ultime du fait qu'elle est tributaire, pour une grande part, des autres sciences humaines.

Pour ce faire, l'analyse du discours s'appuie sur différentes approches auxquelles les analystes ont recours pour soumettre un discours à l'analyse.

I.1.4. Les différentes approches de l'analyse du discours

L'analyse du discours est devenue un véritable continent traversé par des traditions scientifiques hétérogènes, des appuis disciplinaires différents et des corpus aussi multiples que variés. C'est désormais un immense domaine de recherche théorique et appliquée marqué par les coopérations interdisciplinaires qui ménagent aux disciplines du discours.

Néanmoins, l'analyse du discours ne s'est pas encore constituée en science autonome. Aussi n'a-t-elle pas encore affirmé sa méthode et elle est à la recherche de son objectif. Voici ce qu'en dit MAINGUENEAU :

> *« On peut même prétendre que cette discipline récemment annexée à la problématique linguistique n'a pas encore dépassé les stades des prolégomènes, et cherche encore à constituer sa méthodologie et son objet »*[28]

Ce même auteur poursuit en étant plus explicite sur la manière dont se constitue l'analyse du discours :

[28] MAINGUENEAU (D.), op. cit., p. 3

« L'analyse du discours se constitue par un travail de bricolage (...), elle n'est encore qu'au stade où elle essaie un peu tous les outils méthodologiques disponibles »[29]

Cette instabilité, ce manque d'autonomie seraient-ils à l'origine de ce bricolage et d'essai de tous les outils disponibles ? Cette instabilité s'explique donc par le fait que l'analyse du discours est située au carrefour des sciences humaines et évolue dans des courants très divers et répartis géographiquement de façon différente.

Par conséquent, Cela fait que l'analyse du discours recourt à plusieurs approches à savoir : l'approche lexicologique, l'approche syntaxique et l'approche énonciative.

I.1.4.1. L'approche lexicologique

L'adjectif *« lexicologique »* vient du nom *« lexicologie »*. Celle-ci, de provenance grecque, se compose de deux racines : *« lexico »* de *« lexikon »* qui signifie *« lexique »* et *« logie »* de *« logos »* qui veut dire « mot, discours, traité, étude »

Selon la définition donnée par Jean DUBOIS dans le dictionnaire linguistique, la *« lexicologie est l'étude scientifique du vocabulaire »*[30]

En effet, les études lexicologiques ont pris du retard sur les autres branches de la linguistique. A ses débuts, la phonologie et la morphologie ont intéressé les chercheurs pour le développement de la linguistique. La raison est que ces deux domaines sont plus techniquement accessibles. Ce sont Georges MOUNIN et Georges MATORE qui, les premiers, tenteront d'appliquer le structuralisme à l'étude du vocabulaire préalablement structuré. Ainsi :

[29] Idem p. 22
[30] DUBOIS (J) et alii, *Dictionnaire de linguistique* ,Paris,librairie Larousse,1973,p.293

« Les sémanticiens structuralistes se sont attachés avec prédilection à certaines parties du lexique qui présentaient de grandes facilités pour une éventuelle structuration, étant déjà pré-structurés : gamme de couleurs, termes de parentés, grades militaires, taxinomies populaires, etc. »[31]

Il faudra attendre Jean DUBOIS qui étendra l'étude du vocabulaire à des domaines plus vaste. Il propose la définition suivante :

« Le lexique est un système où toutes les unités sont coordonnées les unes aux autres »[32]

Cette étude de Jean DUBOIS constitue une innovation en lexicologie. Le mot cesse désormais d'être une unité graphique isolée. Progressivement, les lexicologues reconnaissent la nécessité de prendre en considération des environnements plus larges. C'est ainsi que les co-occurrences, les oppositions, les associations commencent à intéresser l'analyste du discours.

L'approche lexicologique place le lexique, le vocabulaire, les mots utilisés au centre de l'analyse d'un discours donné. Cette approche établit des corrélations entre le vocabulaire utilisé et le contexte socio-historique dans lequel le discours a été produit. Le choix et la récurrence d'un élément lexical déterminé, le réseau de signification auquel s'insère un mot donné sont révélateurs de l'univers socio-historique et l'environnement idéologique du locuteur. L'une des démarches qui facilite cette approche est la lexicométrie.

[31] MAINGUENEAU (D.) op. cit. p. 46
[32] DUBOIS (J.) cité par MAINGUENEAU (D). op. cit. p. 22

I.1.4.1.1. La lexicométrie

La lexicométrie est une méthode d'analyse du discours basée sur la statistique lexicale d'où les tendances actuelles appellent aussi la lexicométrie, la statistique lexicale. Celle-ci mesure la fréquence des mots dans un texte ou un ensemble des textes (corpus).

La statistique lexicale pose comme hypothèse centrale que lorsqu'on analyse un texte en profondeur, il y a lieu de repérer les mots les plus fréquents et les plus rares, les plus présents et les plus absents, tout comme l'on peut repérer les mots qui viennent souvent, rarement ou jamais ensemble.

Cet outil statistique joue une fonction importante dans la construction des hypothèses de travail et repérage des faits significatifs. Ainsi écrit M. TOURNIER :

> *« elle n'est qu'un outil parmi l'ensemble des autres outils possibles en sciences humaines, dont l'intérêt et la pertinence commencent avec la convergence des résultats »*[33]

Toutefois, nulle montagne sans vallée. La lexicométrie a connu beaucoup de critiques. Parmi ceux-ci, signalons Dominique MAINGUENEAU qui écrit :

> *« La lexicométrie se présente, par définition, comme un appareil formel rigoureux, qui, de ce fait, ne peut que séduire ou susciter la méfiance de ceux qui en attendent trop, ou la méconnaissent »*[34]

Le même auteur continue à reprocher à la lexicométrie que c'est un pur comptage des mots.

[33] TOURNIER (M.) cité par MAINGUENEAU (D.) op. cit. p. 44
[34] MAINGUENEAU (D.) op. cit. p. 43

La critique de M. PECHEUX dépasse celle de MAINGUENEAU. Elle va plus loin et constitue une mise en cause radicale de la lexicométrie qu'il qualifie de « décompte fréquentiel » :

> *« La statistique linguistique appartient à une problématique non linguistique, relevant d'un « champ théorique présaussurien », où le seul concept emprunté à la linguistique est « celui de la biunivocité du rapport sa/sé, ce qui autorise à noter la présence du même contenu de pensée à chaque fois que le même signe apparaît »*[35]

Partant de cet avis de PECHEUX, notre constat est que la statistique lexicale met en écart la polysémie des lexèmes.

Ce même auteur poursuit en disant que ces décomptes *« ne rendent pas compte de l'organisation du texte, des réseaux de relation entre ses éléments [...], mais les effets de sens qui constituent le contenu du texte sont négligés »*[36]

L'autre objection nous vient de R. ROBIN qui croit en l'existence d'un certain *« isomorphisme entre groupes socio-politiques et lexique »*[37]

Quant à elle, chaque groupe politique serait repérable à l'usage spécifique qu'il ferait de certains mots qu'une analyse lexicométrique ne permet pas à découvrir. Le recours aux conditions de production est obligatoire. A propos, J. B. MARCELLESI abonde dans le même sens :

> *« Il est difficile de prendre en considération l'occurrence d'une unité sans étudier le contexte »*[38]

[35] PECHEUX (M.), *Analyse automatique du discours*, Paris, Dunob, 1969 p. 3
[36] PECHEUX (M.) *op. cit.* p. 4
[37] ROBIN (R.) *Histoire et linguistique*, Paris, Armand Colin,1973, p.38
[38] MARCELLESI (J.B.), *« Eléments pour une analyse contrastive du discours politique »* Langages 23, 1971, p.

Compte tenu des critiques formulées ci-dessus, nous constatons que la lexicométrie constitue un moyen et non une fin. Tous les chercheurs qui ont travaillé à partir du seul critère de la fréquence ont tous conclu à l'importance de cette notion, mais aussi à son insuffisance. De plus en plus contestée lorsqu'elle est considérée seule, l'étude de la fréquence a trouvé sa nécessaire complémentarité dans l'étude de la lexicologie non quantitative.

I.1.4.1.2. La lexicologie non quantitative

La lexicologie non quantitative est une méthode plus efficace que la lexicométrie en analyse du discours.

MAINGUENEAU montrant l'inefficacité de la lexicométrie, il dit :

« Même si la lexicométrie opère sur les contextes, elle n'en travaille pas moins au seul niveau superficiel, et maints effets de sens lui échappent »[39]

Ainsi, le sens d'un mot ne dépend pas toujours des effets contextuels, mais il y a d'autres éléments qui entrent en jeu notamment la situation socio-historique qui préside à la production d'un discours. Ceci fait que le mot employé dans un discours prenne une charge extralinguistique.

Pour éviter plusieurs effets de sens qui échappent à la lexicométrie, celle-ci exige une confrontation avec d'autres pratiques lexicologiques qui constituent la lexicologie non quantitative. Ces pratiques sont la notion de valeur et celle d'emploi, la notion de champ sémantique, celle de connotation, les relations sémantiques afin de parvenir à une analyse du discours satisfaisante et qui est à l'abri de tout soupçon.

[39] MAINGUENEAU (D.) *op. cit.* p. 46

I.1.4.1.2.1. Les notions de valeur et d'emploi d'un mot

La notion de valeur est définie par DUBOIS et alii comme suit :

« La valeur linguistique est le sens d'une unité définie à l'intérieur du système linguistique »[40]

La valeur d'un mot a été mise en évidence par Ferdinand de SAUSSURE.

Etant donné que la signification d'un mot résulte d'un rapport entre le signifiant et le signifié, SAUSSURE renonce à identifier le sens d'un mot avec ce qu'il signifie. Il prône que la valeur d'un mot résulte des rapports que celui-ci entretient avec les mots de sens voisins.

S'agissant du rôle de la notion de valeur, MAINGUENEAU s'exprime ainsi :

« La notion de valeur permet donc de définir le « sens » d'un mot par la place qu'il occupe dans le système de relations syntagmatiques et paradigmatiques qu'il entretient avec des autres mots du vocabulaire »[41]

De cette définition, nous retenons que le sens d'un mot est différent de celui que fournit le dictionnaire. Il résulte des relations de substitution et c'est le problème de synonymie et d'antonymie qui se trouve posé.

Néanmoins, le sens d'un terme dépend aussi de la position particulière qu'il occupe dans la phrase ou dans le discours.

S'agissant de la notion d'emploi, DUBOIS et alii la définissent ainsi :

« On appelle emploi la signification d'un mot selon le contexte dans lequel il se trouve »[42]

[40] DUBOIS (D) et alii, op. cit. p. 506
[41] MAINGUENEAU (D.) op. cit. p. 46

De cet avis, le sens d'un mot n'est dans ce cas celui donné par le dictionnaire. Mais, il est déterminé par la situation dans laquelle se trouve le mot et par les conditions qui ont présidé à l'emploi de ce mot.

A propos, WITTGENSTEIN s'exprime :

« Ne cherchez pas le sens d'un mot, cherchez quel emploi on en fait »[43]

Soucieux de pouvoir donner le sens d'un mot d'une façon exhaustive, les linguistes ont introduit une autre notion qui est celle de champ sémantique.

I.1.4.1.2.2. La notion de champ sémantique

Selon DUBOIS et alii, le champ sémantique *« doit rendre compte de toutes les significations du mot (...) dans un état de la langue donnée »*[44]

En allant un peu plus loin, MOUNIN entend par champ sémantique :

« L'ensemble des mots, non-apparentés étymologiquement pour la plupart (...) qui, placés côté à côté comme les pierres irrégulières d'une mosaïque, recouvrent exactement tout un domaine bien délimité de signification constitué soit traditionnellement, soit scientifiquement par l'expérience humaine »[45]

Il convient néanmoins de signaler qu'il y a le champ sémantique conceptuel et le champ sémantique linguistique.

Quant au champ sémantique conceptuel, il se rapporte à l'ensemble d'unité lexicale qui découpe un domaine homogène du référent.

[42] DUBOIS (J) et alii, op. cit. p. 188

[43] WITTGENSTEIN Cité par GAHUNGU (Amedée), *Analyse syntaxique, lexico-sémantique et énonciative des discours présidentiels prononcés à l'occasion de la commémoration de l'indépendance du Burundi 2000 à 2002*, Mémoire de Licence, U.B, Bujumbura, Octobre 2008. P. 19

[44] DUBOIS (J) et alii, op.cit.p.431

[45] MOUNIN(G), cité par NIYONKURU (J-de-D),*contribution à l'analyse linguistique : Application à des discours politiques du Général Charles de GAULLE(1940-1962)* mémoire de licence, UB JUIN 2008,p .20

Le champ sémantique linguistique, lui, renvoie aux unités lexicales regroupées en fonctions des critères purement linguistiques.

En bref, étudier le fonctionnement d'un lexème dans un discours donné consiste à le mettre en relation avec tous les autres lexèmes du même champ sémantique.

Les recherches du sens d'un lexème à l'aide de la lexicométrie non quantitative, bien qu'elles soient étendues sur plusieurs domaines, nécessitent un certain complément : la connotation.

I.1.4.1.2.3. La connotation

La connotation se définit comme l'ensemble des sens accessoires dérivés, seconds d'un mot. Elle se situe en dehors du système linguistique et renvoie au sens particulier qu'un individu ou qu'un groupe d'individu peuvent attribuer au mot. Ce sens provient du cadre socio-culturel.

En analyse du discours, il est nécessaire de chercher les sens connotés des mots. Ce sens est indiqué par le contexte socio-politique. Ainsi, les unités lexicales d'un discours se chargent d'une signification seconde liée aux contextes et aux visés du locuteur.

Néanmoins, les connotations sont parfois difficiles à cerner du fait qu'elles dépendent du contexte, des niveaux de langue, de l'éducation, des situations de l'émetteur et du récepteur. De ce fait, l'analyste doit avoir des connaissances très étendues.

I.1.4.1.2.4. Les relations sémantiques

Les relations sémantiques s'établissent entre les mots constituant le lexique du discours. Le lexique n'est pas considéré comme une juxtaposition des termes sans rapport les uns avec les autres. Jean DUBOIS, abondant dans le même sens dit :

> *« Le lexique n'est pas un simple agglomérat d'une quantité de mots isolés, c'est un système où toutes les unités sont coordonnées les unes aux autres ou opposées les unes aux autres. »*[46]

Le centre de lexicologie politique de Saint Cloud est souvent une référence à quiconque veut procéder à une analyse linguistique du discours. Nous y aurons recours lors de l'analyse lexico-sémantique où les différents réseaux de relation seront identifiés

1. Les associations : elles se trouvent sur le plan syntaxique. Les lexèmes, mis en relation, entretiennent des relations qu'il faut étudier à l'aide de la co-occurrence.
2. Les qualifications regroupent les épithètes, les relatives, les compléments déterminatifs du nom, les attributs.
3. D'autres relations sémantiques sont constituées par l'action exercée par le sujet ou « la fonction de » et par l'action exercée sur le sujet ou « la fonction sur ».

Tant que nous parlons de ces relations, signalons que ce dernier groupe (la fonction sur » fut ignoré par les successeurs de Jean DUBOIS et parmi eux Elie BAKIZA. Il adopte lui la notion « d'actant » prônée par TESNIERE.

[46] DUBOIS (J.), *Le vocabulaire politique et social en France*, de 1869 à 1872, Paris, 1962, p. 188

I.1.4.1.2.4.1. Le fonctionnement des actants

TESNIERE définit les actants comme suit :

« Personnes ou choses qui participent à un degré quelconque du procès (...), les actants diffèrent entre eux par leur nature, qui est elle-même fonction de leur nombre dans le nœud verbal, il y a des verbes sans actants et des verbes à deux actants »[47]

La classe des actants peut être subdivisée en plusieurs catégories dès lors que « le comportement verbal » est quelquefois complexe. Notre corpus est fait de trois catégories d'actants.

En effet, en actants$_1$, l'unité se combine avec les verbes d'état en occurrence le verbe « être ». L'unité se combine également avec les verbes d'action et des auxiliaires modaux.

Dans notre recherche, nous essaierons de dégager les traits du verbe qui donnent à l'actant sa nature. C'est donc le verbe qui gouverne tous les autres éléments de l'énoncé.

En tant qu'actant, l'unité est l'objet d'une action incarnée par des verbes dont le trait essentiel est (+ action).

Les actants$_2$ et les actant$_3$ correspondent respectivement au COD (complément d'objet direct) et au COI (complément d'objet indirect).

Pourtant, le lexique est lié à la syntaxe puisque les mots, les unités sont employés dans les phrases. Le sens des énoncés n'est pas seulement fait du sens des mots qui les composent : il dépend aussi de la syntaxe de la phrase et de la situation d'énonciation.

[47] TESNIERE, (L), *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincsieck 1976 p p 105-106

I.1.4.2. L'approche syntaxique

Du grec « syntaxis » qui signifie « mise en ordre », la syntaxe est une partie de la grammaire qui décrit la façon dont les mots se combinent pour former des groupes de mots ou phrases.

L'approche syntaxique s'inspire du distributionnalisme. Vers les années 50, les recherches en analyse du discours vont connaitre un essor. Pour cela, il s'avère nécessaire de mentionner Z. HARRIS dans son article « Discourse Analysis » dans lequel il se proposait de faire une analyse d'un énoncé suivi (écrit ou oral) que nous appelons discours. C'est-à-dire d'une structure linguistique qui va au-delà de la phrase. Il propose d'appliquer à cette dimension, la méthode distributionnelle de manière à en montrer le fonctionnement :

> *« Il se peut que nous ne sachions pas exactement ce que le texte dit, mais nous pouvons déterminer comment il le dit – ce que sont les schèmes de récurrence des principaux morphèmes qui le forment »*[48]

L'analyse distributionnelle appliquée par HARRIS en analyse du discours a pour but de montrer, rendre compte que les phrases ne s'enchaînent pas arbitrairement, qu'il existe une grammaire de cet enchaînement, différente de la grammaire de la langue.

La méthode adoptée par HARRIS est fondée sur l'identification des morphèmes constitutifs de la langue dont relève ce texte, les classes grammaticales et les différents liens grammaticaux entre les phrases. Il ressort de tout cela un principe fondamental de cette méthode : la « classe d'équivalence ». Selon la définition de HARRIS :

[48] HARRIS (Z.) Cité par PAVEAU (M-A.) et alii, *Les grandes théories de la linguistique*, Paris, Armand Colin 2008 p 154

« On dira que des éléments (parties de textes, morphèmes ou séquences de morphèmes) sont équivalents entre eux s'ils se présentent dans l'environnement d'autres éléments identiques ou équivalents. Tout ensemble d'éléments équivalents entre eux s'appelle une classe d'équivalence »[49]

L'établissement des classes d'équivalence exige comme principe de base la recherche des co-occurrences entre les éléments constitutifs des phrases successives d'un énoncé. Mais, que faut-il entendre par co-occurrence ?
Selon le dictionnaire de linguistique :

« on appelle occurrence d'un élément linguistique x le fait que x figure dans une phrase donnée, les éléments qui figurent avec lui dans cette phrase sont ses co-occurrences »[50]

Cette méthode n'a pas l'ambition de chercher le sens du texte, son but principal est de rendre compte de l'organisation du texte. Il importe ici de préciser la place qu'y tiennent les transformations grammaticales.

En effet, le texte n'est pas toujours structuré de façon à trouver des co-occurrences au niveau des phrases successives. Une petite modification structurale des éléments est nécessaire (sans toutefois « blesser » le sens) pour voir apparaître des co-occurrences auparavant imprévisibles.

Néanmoins, bien que la méthode de HARRIS rendre compte de l'organisation du texte, elle a des limites.

[49] HARRIS (Z.) Cité par PAVEAU (M.-A.) et alii, op. cit. p. 154
[50] DUBOIS (J.) et Alii, op. ci. P. 125

I.1.4.2.1. Les limites de la méthode harrissienne

Toute médaille a son revers. Bien que HARRIS soit l'initiateur de l'approche distributionnaliste appliquée à l'analyse, un certain nombre de critique lui ont été faites.
En effet, la méthode de HARRIS ne se limite qu'à la surface du texte. Cela est dû au fait que HARRIS part d'une définition qui n'est pas claire et précise du concept de discours. Il considère intuitivement ce dernier comme tout énoncé dépassant le cadre de la phrase.

Pour ce faire, HARRIS n'étudie pas finalement un texte suivi. Il fait en outre une option syntaxique en délaissant l'aspect sémantique des éléments constitutifs de la phrase. A propos Régine ROBIN dit :

> *« Les classes d'équivalence obtenues sont des classes syntaxiques et en rien sémantiques »*[51]

Néanmoins, la méthode harrissienne constitue inévitablement un point de départ de toute analyse du discours. A cet effet, voilà ce qu'en dit ROBIN :

> *« La méthode harrissienne ne constitue qu'un point de départ et non un point d'aboutissement »*[52]

Dans la perspective d'améliorer la méthode de HARRIS, des efforts ont été conjugués par différents analystes. Parmi ceux-ci signalons Michel PECHEUX. Qu'en est-il de son analyse automatique du discours ?

[51] ROBIN (R.), Cité par MAINGUENEAU (D.), Op. cit. 1976. P. 82
[52] ROBIN (R.) *« Analyse du discours entre la linguistique et les sciences humaines : L'éternel malentendu »* Langages 81, 1969, p. 16

I.1.4.2.2. PECHEUX et l'analyse automatique du discours

L'analyse automatique du discours telle qu'elle est prônée par PECHEUX dépasse le cadre de la phrase et embrasse même plusieurs discours en s'intéressant à l'interdiscursivité et aux conditions de production. Sur ce point, voici ce que propose PECHEUX :

> *« L'analyse suppose qu'il est impossible d'analyser un discours comme un texte, c'est-à-dire comme une séquence linguistique fermée sur elle-même, mais qu'il est nécessaire de le référer à l'ensemble des discours possibles à partir d'un état défini des conditions de production »*[53]

Aussi l'analyse automatique du discours prend-elle en compte les protagonistes et la discursivité socioculturelle :

> *« Les phénomènes linguistiques de dimension supérieure à la phrase peuvent effectivement être conçus comme un fonctionnement, mais à la condition d'ajouter immédiatement que ce fonctionnement n'est pas intégralement linguistique, au sens actuel de ce terme, et qu'on ne peut le définir qu'en référence au mécanisme de mise en place des protagonistes et de l'objet du discours, mécanisme que nous avons appelé « les conditions de production »du discours »*[54]

Ainsi constatons-nous que l'analyse automatique du discours préconisée par PECHEUX est de loin différente de celle de HARRIS. Pour ce faire, les recherches actuelles s'inspirent alors de PECHEUX en prenant en considération l'interdiscursivité. Aussi tiennent – elles compte chaque fois des conditions de production des discours. Celles-ci sont définies par PROVOST-CHAUVEAU comme suit :

[53] PECHEUX, (M.), *Op. cit.* 1969, p. 16
[54] PECHEUX, (M.), *Op. cit.* 1969, p. 16

« La définition des conditions de production devra prendre en considération, non seulement la situation objective des protagonistes du discours (caractérisant de X appartenant à tel ou tel groupe à l'intérieur d'une formation sociale donnée s'adressant à Y à propos de Z) mais également l'ensemble discursif sous-jacent à cette situation »[55]

Compte tenu de ce qui se trouve ci-dessus, précisons que notre analyse n'est pas celle purement interne d'un seul discours qui n'a aucune pertinence. Mais, elle porte sur un corpus composé d'un ensemble de discours concrets dominés par les mêmes conditions de production.

A cela, il se pose un nouveau problème auquel il faut faire face. MAINGUENEAU nous aide à y parvenir :

« Le problème qui se trouve posé est d'enrichir l'analyse du discours par une analyse tenant compte des phénomènes énonciatifs »[56]

I.1.4.3. L'approche énonciative

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il est important de définir « l'énonciation ». Celle-ci vient du verbe énoncer du latin « enuntiare »qui signifie « faire savoir », exprimer en termes nets, sous une forme arrêtée ce que l'on a à dire.

Dominique MAINGUENEAU définit l'énonciation comme :

« L'acte individuel d'utilisation de la langue »[57]

C'est chez Benveniste que l'on trouve la définition originelle et devenue canonique de l'énonciation :

[55] PROVOST-CHAUVEAU (J.) *« Analyse du discours jaurésien »* Langages n° 52, 1978, p. 16
[56] MAINGUENEAU (D), *Op. Cit,* 1976 pp 84-85
[57] MAINGUENEAU (D), *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, 1999, p. 9

« L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation »[58]

Selon DUCROT, l'énonciation est vue comme l'événement correspondant à la production de l'énoncé :

« C'est l'événement historique constitué par le fait qu'un énoncé a été produit, c'est-à-dire qu'une phrase a été réalisée. On peut l'étudier en cherchant les conditions sociales et psychologiques qui déterminent cette production. [...]. Mais on peut aussi étudier [...] les allusions qu'un énoncé fait à l'énonciation, allusions qui font partie du sens même de cet énoncé. Une telle étude se laisse mener d'un point de vue strictement linguistique, dans la mesure où toutes les langues comportent des mots et des structures dont l'interprétation fait nécessairement intervenir le fait même de l'énonciation »[59]

L'approche énonciative peut être définie comme un chemin par lequel les chercheurs passent pour sortir de la problématique syntaxique et lexicale que celles-ci posent en analyse du discours.

Cependant, il faut signaler que l'énonciation est une notion dont le champ n'est pas encore délimité. Dans ce domaine, les chercheurs se poursuivent parallèlement à celles qui se font dans d'autres approches dont le statut est encore ambigu. C'est une approche qui se cherche.

Actuellement, le courant énonciatif est représenté en France par Antoine CULIOLI. Selon lui, l'approche énonciative consiste à analyser le sens de l'énoncé en tenant compte des facteurs qui permettent de l'interpréter à savoir le

[58] BENVENISTE (E.), *Problèmes de linguistique générale,* Tome 2, Paris, Gallimard, 1974, p. 80.
[59] DUCROT (O) et alii, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, seuil, 1995, p. 603.

cadre énonciatif, les paraphrases équivalentes à l'énoncé soumis à l'analyse, le type d'énoncé, le type de notion, l'opération de repérage ou le point de vue de l'énonciateur.

A côté de ces facteurs, Jean DUBOIS développe cinq notions fondamentales de l'énonciation qui permettent d'élucider le procès de l'énonciation .Ces notions sont : la distance, la modalisation, la tension, la transparence et l'opacité.

I.1.4.3.1. La distance

Le concept de distance est l'attitude du sujet parlant face à son énoncé, c'est-à-dire la distance relative mise par lui entre son énoncé et lui-même. La distance tend vers zéro lorsque le sujet de l'énonciation coïncide avec le sujet de l'énoncé. C'est-à-dire que le sujet prend totalement en charge l'énoncé.

Au contraire, la distance peut être maximale. Dans ce cas, le sujet de l'énoncé tend vers « il ». On a affaire aux normes d'un discours didactique. Sur ce dernier DUBOIS dit :

> *« Ceci repose sur l'idée qu'il existe quelque chose de commun, d'universel ou de quasi universel dans les propriétés du discours »*[60]

I.1.4.3.2. La modalisation

La modalisation est définie par le dictionnaire Larousse de la langue française comme étant :

> *« La marque par laquelle le sujet traduit sa plus ou moins grande adhésion à son énoncé. Les marques de la modalisation peuvent être des*

[60] DUBOIS (J.), « Enoncé et énonciation » Langages 13, 1969, p. 104

verbes (pouvoir, devoir, vouloir), des adverbes (peut-être, sans doute, évidemment etc.), des temps (conditionnel, futur), le jeu des niveaux de langue »[61]

I.1.4.3.3. La tension

La tension est la relation établie entre le sujet parlant et l'interlocuteur par le moyen de l'énoncé, processus « exprimant le désir de communication ». La dynamique des rapports entre le locuteur et l'interlocuteur peut se traduire pour le premier, par une attitude de chercher à persuader le second.

Chaque fois que le locuteur, par des stratégies diverses, cherche à arracher l'adhésion de son interlocuteur, le discours est tendu. En cas de tension, on emploie des auxiliaires modaux (vouloir, pouvoir, falloir, devoir) qui sont mieux indiqués pour désigner le degré de tension. De même, les temps verbaux comme le futur, l'impératif et le subjonctif peuvent exprimer la tension.

I.1.4.3.4. La transparence et l'opacité

La transparence s'observe lorsque le récepteur s'identifie au lecteur et prend en charge le message comme s'il en est l'énonciateur.

Concernant l'opacité, le discours devient incompréhensible. Le récepteur essaie de le rendre transparent, selon son degré de compréhension, en s'érigeant en sujet d'énonciation.

[61] Grand Larousse de la Langue française/ Paris, Larousse, Septembre 2001, p. 3405

I.1.4.4. Les procédés énonciatifs

Les procédés énonciatifs permettent à celui qui parle de se mettre lui-même en scène. Ainsi, CHARAUDEAU en distingue-t-il trois à savoir l'énonciation élocutive, allocutive et délocutive.

1.1.4.4.1 L'énonciation élocutive

L'énonciation élocutive s'exprime à l'aide des pronoms personnels de la première personne accompagnés de verbes de modalité, d'adverbes et de qualificatifs qui revèlent l'implication de l'orateur et décrivent son point de vue personnel.

1.1.4.4.2 L'énonciation allocutive

Quant à l'énonciation allocutive, elle s'exprime à l'aide des pronoms personnels de deuxième personne accompagnés de verbes de modalité, des qualificatifs et de diverses dénominations qui révèlent à la fois l'implication de l'interlocuteur, la place que lui attribue le locuteur et la relation qui s'instaure entre eux.

1.1.4.4.3 L'énonciation délocutive

Enfin, l'énonciation délocutive présente ce qui est dit comme si le propos tenu n'était sous la responsabilité d'aucun des interlocuteurs en présence.

I.1.4.4.4. L'emploi du discours rapporté

Rapporter un discours, c'est reproduire un énoncé d'autrui durant le moment d'énonciation différent de celui de l'énoncé primaire.

La langue, telle qu'elle se manifeste dans les textes englobe le « déjà dit ». C'est ce qu'affirme M.BAKHTINE :

« Tout texte se reconstruit comme une mosaïque de citation, tout texte est absorption et transformation d'autres textes »[62]

De là, il sera question de voir dans notre corpus, tout discours rapporté utilisé pour argumenter.

Tous ceux qui se ressemblent s'assemblent. A côté de ces procédés utilisés en énonciation, il y a des lois qui la régissent. Ces lois sont appelées « lois du discours ».

I.1.4.5. Les lois du discours

Tout discours est régi par des normes. En effet, la liste des lois du discours et les relations qu'elles entretiennent entre elles varient d'un auteur à l'autre. Certaines d'entre elles ont une portée générale et d'autres spécifiques.

I.1.4.5.1. La loi de pertinence

Cette loi est d'une grande importance à tel point qu'elle serait considérée même comme l'axiome fondamental de l'échange verbal. C'est ce qu'affirme D. SPERBER et D. WILSON en disant :

[62] BAKHTINE (M) Cité par RODRIGUES FARIA CORACINI (M. –J) ,*« L'hétérogénéité dans le discours scientifique français et brésilien : un effet persuasif »,* Langages 105, Larousse, 1992, p. 76

« De façon très intuitive, un énoncé est d'autant plus pertinent qu'avec moins d'information, il amène l'auditeur à enrichir ou modifier le plus ses connaissances ou ses conceptions. En d'autres termes, la pertinence pragmatique d'un énoncé est en proportion directe du nombre de conséquences pragmatiques qu'il entraîne pour l'auditeur et en proportion inverse de la richesse d'information qu'il contient. »[63]

Intuitivement, cette loi stipule qu'une énonciation doit être maximalement appropriée au contexte dans lequel elle intervient. C'est-à-dire qu'elle doit apporter au destinataire des informations qui modifient la situation.

I.1.4.5.2. La loi de sincérité

La sincérité s'oppose au mensonge par le fait que cette première est une qualité humaine qui consiste à dire la vérité. Hélas, beaucoup d'hommes politiques n'en ont pas et optent pour le mensonge. C'est l'avis de KAMTO Maurice :

« A l'évidence le mensonge est présent en politique. Il tend même devenir une pièce maîtresse de ce jeu dévoyé. Mais il n'est pas en son centre »[64]

La loi de sincérité concerne l'engagement de l'énonciateur dans l'acte de discours qu'il accomplit. A l'égard du destinataire, toute énonciation est présumée sincère, les locuteurs sont censés adhérer à leur propos. Néanmoins, la vérité se cache au fond d'un puit. Il faut alors que le destinataire ait des connaissances étendues pour savoir si cette loi est observée ou non.

A côté de ces lois dites générales, mentionnons celles qui sont plus spécifiques. Celles-ci portent sur le contenu des énoncés.

[63] SPERBER (D) et alii, Cité par MAINGUENEAU (D.), *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Armand Colin 2005, p. 103.

[64] KAMTO (M), *Déchéance de la politique : Décrépitude morale et exigence éthique dans le gouvernement des hommes en Afrique*, Paris, MANDARA, 1999. P. 73.

I.1.4.5.3. La loi d'informativité

Cette loi stipule que les énoncés doivent apporter des informations nouvelles au destinataire. Alors, elle exclut le fait de parler « pour ne rien dire ». A cet effet, voici ce qu'en dit DUCROT :

> *« Tout énoncé A, s'il est présenté comme source d'information, induit le sous-entendu que le destinataire ignore A, ou même, éventuellement, qu'il s'attendrait plutôt à non –A (ce qui augmente encore la valeur d'informativité de l'acte accompli »*[65]

I.1.4.5.4. La loi d'exhaustivité

Cette loi exige que le locuteur donne, sur le thème dont il parle, les renseignements les plus forts qu'il possède, et qui sont susceptible d'intéresser le destinataire.

Tant que nous parlons d'« exhaustivité », l'énonciation serait tronquée si elle était séparée du contexte de production du message. Pour pallier à ce problème, nous allons faire un survol des circonstances qui président à la production des discours qui font objet de notre analyse.

[65] DUCROT (O), *Dire et ne pas dire : principe de sémantique linguistique*, Paris, Hermann, 1972, p. 133

I.2 CADRE SOCIO-POLITIQUE

L'analyse du discours suppose sa mise en relation avec ses conditions de production, ce qui n'est pas facile à l'analyste. Selon MAINGUENEAU,

> *« ... Pour travailler avec le maximum d'efficacité, mieux vaut chercher à équilibrer discours et conditions de production pour que leur articulation soit la plus riche possible; il nous semble que cela explique en partie le succès actuel de l'analyse de corpus de discours politiques »*[66]

Ainsi, pour équilibrer le discours et ses conditions de production, nous sommes-nous proposé de retracer de façon succincte l'histoire de la France sous le pouvoir de Nicolas SARKOZY qui est le prédécesseur de François HOLLANDE.

I.2.1. Les gouvernements français sous le pouvoir de Nicolas SARKOZY

La France sous le pouvoir de Sarkozy connaît trois gouvernements successifs, tous placés sous l'autorité du premier ministre François FILLON.

I.2.1.1. Le Gouvernement de François FILLON I

Le premier gouvernement de François FILLON est le trente-deuxième gouvernement de la V^{ème} République française. Il a été mis en place le 18 mai 2007. Ce gouvernement comporte quinze ministres, quatre secrétaires d'Etat et un haut commissaire. Il fut remplacé le 18 juin 2007 par le deuxième gouvernement.

[66] MAINGEUNEAU (D) *Initiation aux méthodes d'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1976 p. 18.

1.2.1.2. Le gouvernement de François FILLON II

Celui-ci est le trente-troisième gouvernement de la République française. Le 18 juin 2007, le premier ministre François FILLON remet la démission de son gouvernement au président de la République Nicolas Sarkozy, qui le nomme de nouveau premier ministre. La composition du gouvernement est officialisée le lendemain et est remanié douze fois par la suite.

1.2.1.3. Le gouvernement de François FILLON III

Le troisième gouvernement de François FILLON est le 34ème gouvernement de la Vème République française. Le 13 novembre 2010, le premier ministre François FILLON remet la démission de son deuxième gouvernement au président de la République Nicolas Sarkozy. Le lendemain, Nicolas Sarkozy le nomme encore premier ministre.

I.2.2. Les grands défis du gouvernement de François FILLON

Dès le début du gouvernement François FILLON, la France a été marquée par la crise financière qui a plongé ce pays dans une situation économique en récession.

En 2007, éclate une crise financière mondiale, conséquence d'un endettement privé excessif dû aux dérèglements du système financier américain.

En 2008, la France doit faire face à la crise des subprimes. Les bourses s'effondrent et l'économie entre en récessions. Des mesures de relance sont mises en place, comme la suppression de la première tranche de l'impôt sur le

revenu ou le retour d'une prime à la casse automobile mais en vain. Le chômage augmente, le pouvoir d'achat des français baisse.

En 2011, une nouvelle étape de la crise frappe la France et l'Europe. Les bourses s'effondrent à la suite de la perte du triple A par les Etats-Unis, et la confiance disparaît dans les dettes publiques. Le gouvernement François FILLON sera alors obligé de lancer un premier plan d'austérité de 11 milliards d'euros fin août, puis un autre de 8 milliards en novembre, mais les efforts du gouvernement sont vains.

La fin du mandat du gouvernement de François FILLON a été marquée par les tueries de Toulouse et Montauban.

Cette crise, bien qu'elle ne doive pas servir à tout expliquer, il est incontestable qu'elle a rendu difficile, voire impossible, la réalisation de certains engagements plus particulièrement ceux touchant à l'économie et au travail.

I.2.3. Les promesses non tenues par Nicolas Sarkozy

Chose promise, chose due. Lors de la campagne présidentielle de 2007 en France, Nicolas SARKOZY avait promis beaucoup de choses à réaliser. Hélas, une bonne partie des promesses n'a pas été tenue.

En effet, lors de sa campagne de 2007, Nicolas SARKOZY avait promis de réduire le taux de chômeurs :

« Je veux m'engager sur le plein emploi : 5% des chômeurs à la fin de mon quinquennat »[67]

[67] Bigbrowser.blog.lemonde.fr.consulté le 19/10/2013

Cinq ans plus tard, c'est un constat d'échec, le taux de chômage a largement augmenté et on compte plus de 5 millions de chômeurs en 2011.

Le 18 décembre 2006, dans son discours de charleville-Mézières, Nicolas SARKOZY disait :

« Je veux, si je suis élu président de la République d'ici à deux ans, plus personne ne soit obligée de dormir sur le trottoir et d'y mourir de froid.Parce que le droit à l'hébergement, je vais vous le dire, c'est une obligation humaine. »[68]

Néanmoins, le nombre des sans domiciles fixes (SDF) n'a pas cessé de progresser. On estime 350 d'entre eux qui meurent toujours de froid chaque année.

S'agissant de la dette et déficits publics, SARKOZY avait promis :

« La maîtrise de nos finances publiques est un impératif moral autant que financier. Les jeunes générations ne peuvent accepter que les générations actuelles vivent à leur crédit »[69]

Fin 2007, la dette publique représentait 64,2% du PIB, soit 1,210 milliards d'euros. Le déficit, lui, était de 2,7% du PIB soit un trou de quelques 50 milliards d'euros. Fin 2011, la dette a augmenté jusqu'à 1,688 milliards d'euros, soit 85,3% du PIB. Le déficit budgétaire était de 90,8 milliards d'euros fin 2011 soit 5,4% du PIB.

Selon la cour des comptes (le rapport de juin 2011), la montée des déficits et de la dette est due à la crise économique qu'a connue la France et a obligé

[68] www.lemonde.fr.consulté le 19/10/2013.
[69] Sarkofrance.blogspot.com.consulté le 19/10/2013.

SARKOZY à abandonner certains engagements. Néanmoins toutes les réformes ne dépendent pas de moyens budgétaires.

En effet, Nicolas SARKOZY avait promis la parité gouvernementale homme-femme mais son dernier gouvernement comptait 33 membres, 22 ministres dont 4 femmes (18%). Il avait promis aussi l'égalité salariale homme-femme. Pourtant fin 2009, l'écart de salaire est de 18,3% dans le privé et 14,1% dans la fonction publique.

Disons-nous peut être, ces quelques exemples des promesses non tenues ont été la cause de la candidature de François HOLLANDE au poste présidentielle en France l'an 2012. Mais, qui est François HOLLANDE ?

I.2.4. La vie de François HOLLANDE

Né le 12 août 1954, à Rouen, en Seine-Maritime, François HOLLANDE est le fils d'une assistante sociale et d'un médecin. Après une licence de droit à Paris, il intègre l'institut d'études politiques de Paris et enfin l'Ecole Nationale d'Administration (ENA).

A la sortie de l'ENA, en 1980, François HOLLANDE devient auditeur à la Cour des comptes. Adhérent au Parti Socialiste, il devient Conseiller de François MITTERAND pour les questions économiques.

Après sa défaite aux élections législatives contre Jacques CHIRAC dans la circonscription d'Ussel, en Corrèze en 1981, François MITTERAND le charge de mission toujours à propos des questions économiques. En 1983, il devient le directeur de cabinet de deux porte- parole successifs du gouvernement Mauroy : Max Gallon et Roland DUMAS.

EN 1988, après la réélection de François MITTERAND, François HOLLANDE est élu député de Tulle. En 1993, il perd son mandat de député. Malgré cela, il entreprend son ascension au sein du Parti Socialiste. En 1994, il redevient secrétaire national chargé des questions économiques.

De 1997 à 2008, il est le premier secrétaire du Parti Socialiste. Tenu pour responsable de la défaite de son parti et de son ex-compagne Ségolène ROYAL qui était candidat à l'élection présidentielle de 2007, il quitte la tête du parti Socialiste en 2008.

Désigné candidat du PS (Parti Socialiste) et du PRG (Parti Radical de Gauche) à l'élection présidentielle de 2012, il remporte le second tour avec 51,64% des voix face au président Nicolas SARKOZY le 6 mai 2012.

En définitive, au terme de ce chapitre, nous pouvons déduire qu'avec ce bref parcours des approches en analyse du discours, nous avons jeté les bases théoriques qui serviront d'outils de travail que nous nous sommes proposé.

CHAPITRE II : ANALYSE LEXICO-SEMANTIQUE DES MOTS-CLES

Contrairement au chapitre précédent centré sur l'aspect théorique, celui-ci constitue une application directe des théories de l'analyse du discours. Cette application se fait sur le corpus tiré de quelques discours prononcés par François HOLLANDE lors de la campagne présidentielle de 2012 à Bourget (Disc.B.), à Rouen (Disc.R.),à Lyon (Disc.L.) et à Toulouse (Disc.T.). Pour constituer le corpus, il nous a fallu des phrases de base, desquelles nous avons extrait « les noyaux ». Ce sont ceux-ci qui nous ont servi de corpus.

D'après DUBOIS, le noyau est *« Une partie de la phrase de base. »* [70]
Il ajoute que *« Le noyau est constitué de deux parties : le syntagme nominal (SN) et le syntagme verbal (SV) qui sont les constituants immédiats (P→SN + SV).»*[71]
Le noyau représente la phrase *« active, déclarative, affirmative, appelée aussi phrase noyau ou phrase nucléaire. »*[72]

Le constat de notre analyse est que les verbes se combinant aux mots récurrents sont de trois catégories : les verbes d'état, les verbes d'action ainsi que la catégorie des auxiliaires modaux.

Pour aborder les cinq mots récurrents à savoir « la France », « les Français », « la République », « l'Europe », « la victoire », nous comptons développer des réseaux sur base de leurs structures syntaxiques.

Pour mieux cerner les mots récurrents, chaque lexème est étudié suivant la position qu'il occupe dans la phrase noyau. Pour y parvenir, nous avons recours

[70] DUBOIS (J.) Dictionnaire de Linguistique, Paris, Librairie Larousse, 1973, p 343.
[71] Ibidem.
[72] Ibidem.

à la théorie des « actants », « associations », « circonstants » et « qualification ». Aussi, avons-nous recours à d'autres disciplines que la linguistique pour relever l'aspect interprétatif de l'analyse.

II.1. La France

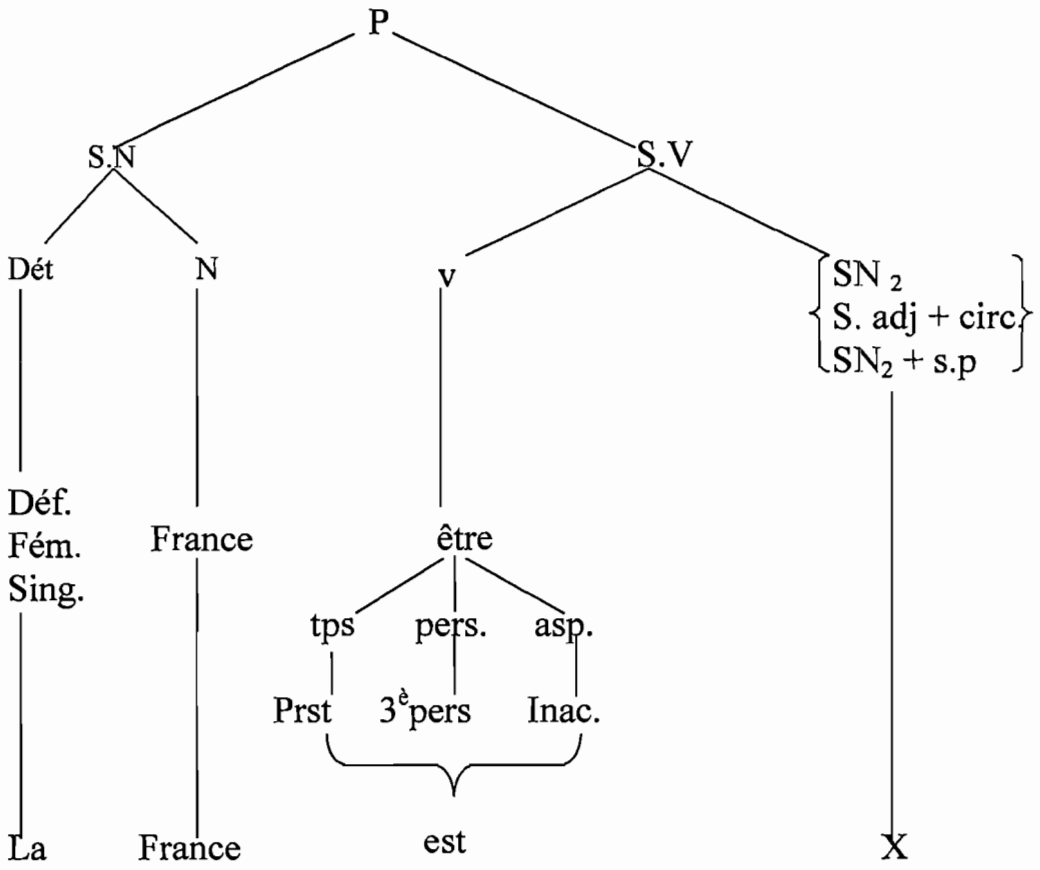
Le concept « France » est très fréquent dans notre corpus. La raison est que l'étude menée porte sur les discours prononcés en France. Selon la nature de l'énoncé, le concept rentre dans la catégorie des actants 1, actants 2 et actants 3.

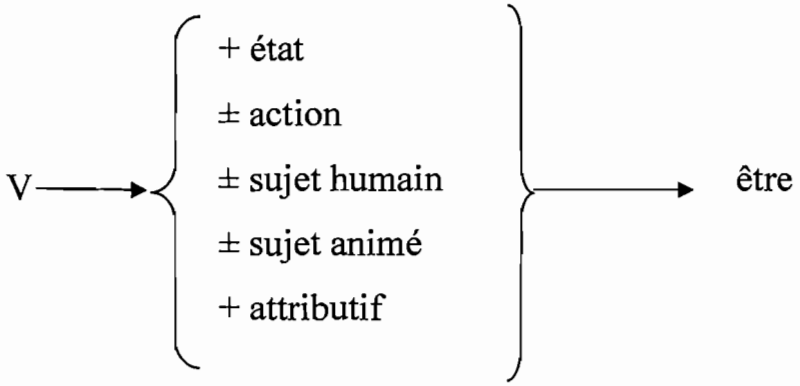
II.1.1. Les actants 1

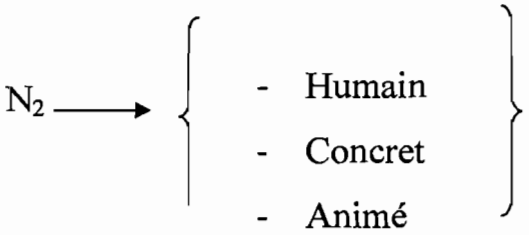
Comme actants 1, la notion de « France » se combine surtout avec les verbes d'état en l'occurrence le verbe « être ». Cette unité se combine également avec les verbes d'action et les auxiliaires modaux. Dans la perspective de mieux identifier la notion dans notre analyse, nous dégageons chaque fois les traits du verbe qui donne à l'actantsa nature. C'est en effet le verbe qui gouverne tous les autres éléments de l'énoncé.

II.1.1.1. Les actants 1 des verbes d'état

Pour les actants 1 des verbes d'état, l'unité associée à ceux-là joue la fonction du sujet. Le verbe « être » est à l'origine de l'action. Le syntagme se représente comme suit :


P
S.N
S.V
Dét
N
v
SN 2
S. adj + circ.
SN2 + s.p
Déf.
Fém.
Sing.
France
être
tps
pers.
asp.
Prst
3è pers
Inac.
La
France
est
X


V
+ état
± action
± sujet humain
± sujet animé
+ attributif
être


N2
- Humain
- Concret
- Animé

X définit un état ou une situation en rapport avec la France. A chaque verbe d'état est associé un attribut dont les traits sémantiques nous aident à analyser l'énoncé.

Les attributs de la France apparaissent dans les énoncés comme des notions abstraites. Il s'agit des valeurs socio-politiques et économiques attachées à la France grâce à la copule « être ». Le locuteur lui assigne une étiquette qu'il établit comme un parallélisme entre les valeurs et la France.

- La France est la solution (Disc. B.)
- La France n'est pas un problème (Disc. B.)
- La France n'est plus exemplaire aujourd'hui(Disc.R.)
- La France est un pays d'épargne (Disc. R.)
- La France n'est pas n'importe quel pays (Disc. R.)

Pour les deux premiers énoncés, le locuteur rappelle à la société française que la France est un pays qui résout d'habitude les problèmes auxquels la France et le monde entier font face.

En effet, sous le quinquennat de Nicolas SARKOZY, la France a connu bien de problèmes d'ordre socio-économique : le pouvoir d'achat a diminué, le taux de chômage , la dette publique et les déficits budgétaires ont augmenté. A tous ces problèmes se greffent la crise économique, financière et celle de la dette dans la zone euro qui secouaient la France et les autres coins du monde.

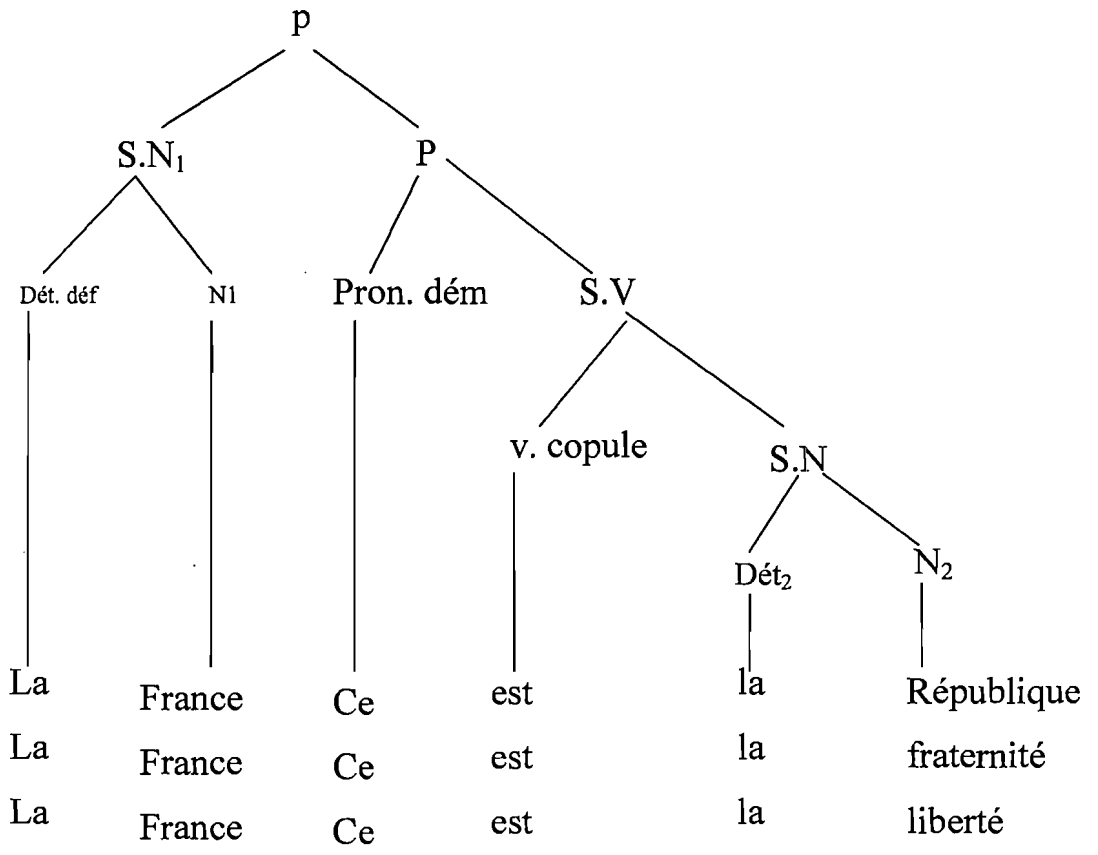
Pour ce faire, le locuteur essaie de tranquilliser la société française qui semble désespérée. Il donne l'espoir en affirmant que bien que la France ait été endeuillée par cette grande tempête, la solution n'est pas ailleurs mais en France.

Autrement dit, le locuteur encourage son auditoire pour qu'il ne soit pas rebuté par les épreuves qu'a connues la France, mais, qu'il faut plutôt en trouver une solution.

Les trois derniers énoncés vont de pair avec les deux précédemment interprétés. En effet, avec l'adjectif « exemplaire » et le circonstant « aujourd'hui », le locuteur exprime que dans le temps, la France servait de bon modèle au reste du monde. Ce qui n'est pas le cas « aujourd'hui ». C'est donc dire qu'autrefois, la France trouvait une solution aux problèmes qui minaient le monde sans attendre l'intervention d'ailleurs.

- La France c'est la République (Disc. R.)
- La France c'est la fraternité (Disc. R.)
- La France c'est la liberté (Disc. R.)

Les énoncés ci-dessus ont la structure syntaxique qui suit :



Les traits lexico-sémantiques de la notion « France » sont (+/-concret, - comptable, ± humain, ± animé, + propre).

Les traits des attributifs de France sont (+ abstrait, - sujet humain, - animé, - comptable).

Il s'agit d'une caractérisation de la France. Les attributs de la France apparaissent dans cette catégorie comme des concepts abstraits.

Par les concepts « République », « fraternité », « liberté », le locuteur rappelle aux Français qui, peut- être ne s'en souviennent plus ou l'ignorent, que la France est un pays dirigé par un président et caractérisé par la fraternité et la liberté.

Les trois attributs de la France ne sont pas employés par hasard. En effet, la France avait été dirigée par des rois où tout procédait de ceux-là. En évoquant la « République » le locuteur veut mettre l'accent sur le rôle d'un président qui diffère de celui d'un roi.

Ici, le locuteur semble incriminer le gouvernement de son rival Nicolas SARKOZY. Il dit implicitement que sous la République de celui –là, tout procédait d'une personne, d'un seul parti politique. Ainsi, le destinateur fait-il une comparaison entre la gouvernance de SARKOZY et celle du roi.

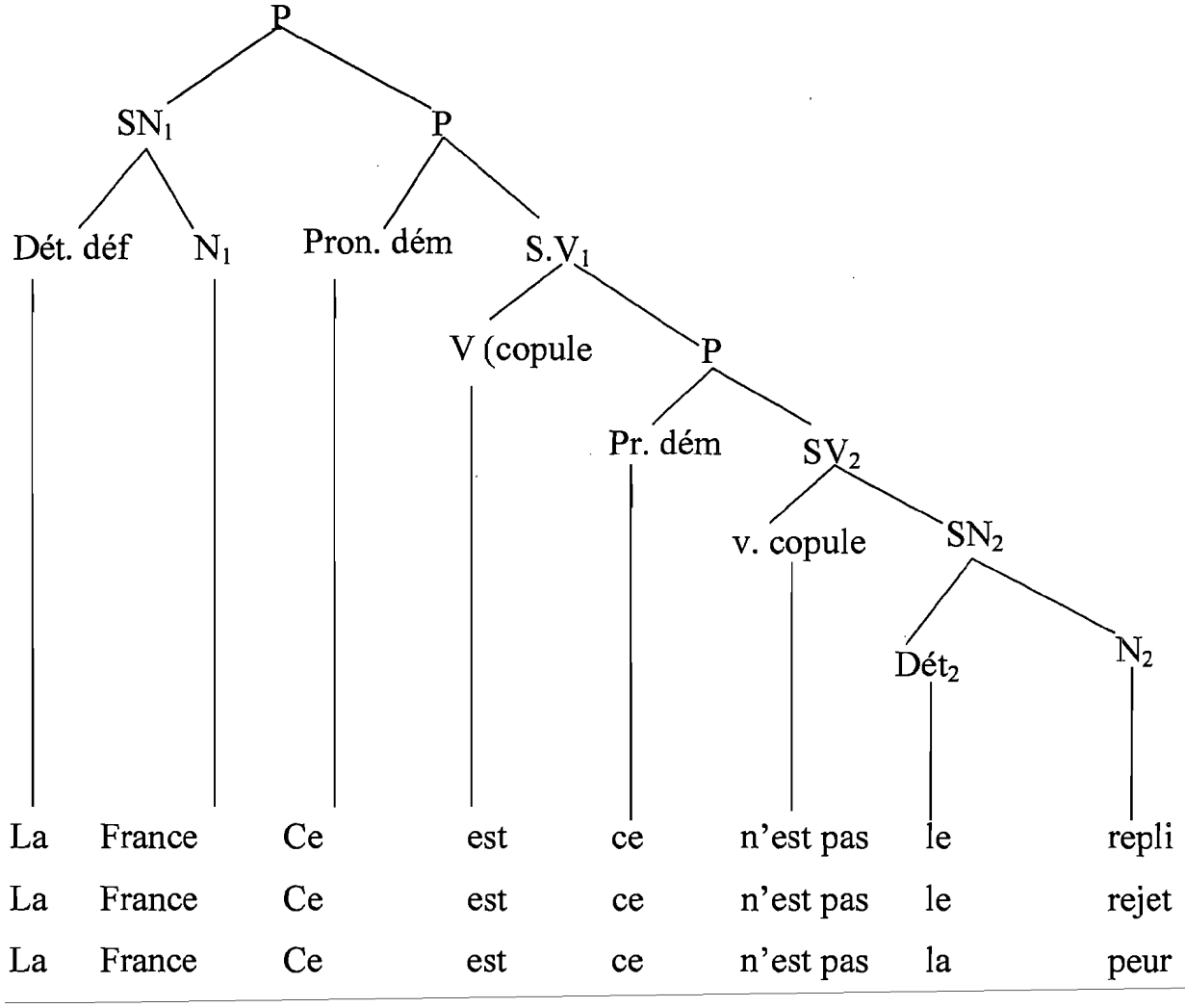
Aussi ce n'est-il pas pour rien que le concept « République » est évoqué avant ces deux autres : « fraternité », « liberté ». La raison est que le président qui est à la tête d'une République française doit garantir la liberté et la fraternité.

En effet, la liberté et la fraternité sont deux notions qui, à côté de l'égalité, constituent la devise française. Ces notions ont historiquement marqué la France selon leurs origines.

En évoquant la fraternité, le locuteur veut souligner qu'elle n'est plus comme elle était. D'une façon non explicite, il veut montrer que l'Etat « Sarkozyste » n'avait pas cessé de monter les populations contre les autres, les chrétiens contre les musulmans par exemple.

- La France c'est ce n'est pas le repli (Disc. R.)
- La France c'est ce n'est pas le rejet (Disc. R.)
- La France c'est ce n'est pas la peur (Disc. R.)

Ces trois énoncés ont la structure syntaxique suivante :



Leurs traits sémantiques sont (-animé, + abstrait, - Comptable, humain).

Ces trois énoncés négatifs ne sont pas éloignés sémantiquement, de ceux mentionnés ci-dessus.

Dans la perspective d'étayer ce qui est dit précédemment, le locuteur essaie d'éveiller son électorat en mettant l'accent sur ce que la France n'est pas. Il montre que la France a connu un recul, a été abandonnée sous Sarkozy. Le propagandiste semble inviter toute la société française à changer cette mauvaise qualification par le biais des élections présidentielles.

Mettant en cause son rival, le locuteur dit :

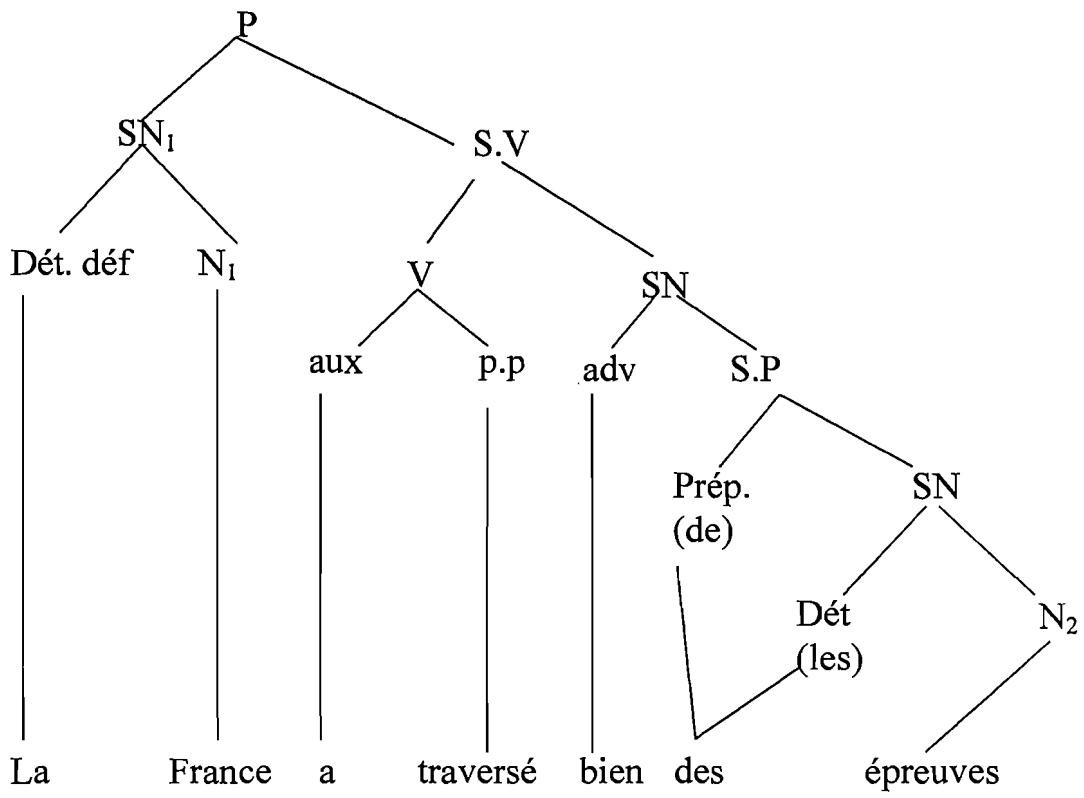
« Et à un moment où beaucoup de nos concitoyens sont en défiance par rapport à la politique, sont tentés d'aller vers l'extrême, l'extrême droite, des réponses à des problèmes qui sont posés mais dont aucun ne trouvera sa solution dans les discours de haine, d'exclusion, de repli, de fermeture »[73]

II.1.1.2. Les actants 1 des verbes d'action

- La France a traversé bien des épreuves (Disc. L.)
- La France a traversé bien des crises (Disc. L.)
- La France a traversé bien des guerres (Disc. L.)
- La France a traversé bien des révolutions (Disc. L.)
- La France a abandonné son industrie (Disc. L.)
- La France a surmonté bien des conflits (Disc. L.)

[73]http : //W.W.W parti-socialiste.fr

La structure syntaxique de ces énoncés figurant ci-dessus se présente comme suit :



Dans ces énoncés, c'est le verbe qui gouverne tout. Ainsi le trait (+ action) donne-t-il à l'entité abstraite « France » un rôle actif. La France acquiert pour ce faire un trait (+ humain).

Avec les différents énoncés, le locuteur brosse les grands événements que la France a vécus durant les diverses périodes. Partant, le locuteur ravive le courage et redonne l'espoir que les Français sont à la hauteur de surmonter la crise économique qui entrave le développement politico-économique de la France.

- La France mérite mieux que ça (Disc. R.)
- La France ne cédera aux populistes (Disc. L.)

- La France imposera de savoir convaincre et entrainer nos partenaires(Disc.B.)
- C'est nous la France, nous, par notre histoire qui pouvons parler fort ! (Disc. L.)

La structure syntaxique de ces énoncés est la suivante :

P→SN +SV

SN → Dét. Déf. + N_1

N_1→France

$$SV \rightarrow V+ \left\{ \begin{array}{l} SP \rightarrow Prép + N \\ S\ adv \rightarrow adv + pron.\ ind \\ SN \rightarrow Dét + N \end{array} \right\}$$

$$N_1 \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} + humain \\ - Abstrait \\ +animé \end{array} \right\}$$

Par l'entremise de ces énoncés, le locuteur veut dire que l'histoire de son pays a marqué le monde et est prise comme modèle des autres pays.

En effet, la France a guidé les autres pays du monde à travers sa Révolution de 1789 et son organisation politique. De cette première est née le Droit de l'homme qui a fait que les autres pays ont emboîté le pas à la France. Encore, de son organisation politique, le reste du monde a marché dans le sillage de la France surtout pour la constitution. Ainsi, grâce à ces qualités historiques, la France porte sa voix plus loin et est entendue.

II.1.1.3. Les actants 1 des auxiliaires modaux

D'après DELAHAYE, les auxiliaires modaux *« permettent de déterminer l'ordre d'importance aux yeux de l'acteur, des modalités d'action (...) le recours de l'auteur aux modalités est particulièrement révélateur de ses attitudes profondes, il est lié à l'idéologie dominante »*[74]

$P \rightarrow SN + SV$

$SN \rightarrow Dét + N_1$

$N_1 \rightarrow$ France

$$SV \rightarrow MOD + \begin{cases} V.\ inf. + SN_2 \\ V.\ inf + prop.\ Sub + circ \\ V.\ inf + SN_2 + C.\ du\ nom \end{cases}$$

$SN_2 \rightarrow Dét + N_2$

Les trois énoncés relevés contiennent chacun un seul verbe modal. Il s'agit du verbe « devoir »

Les traits lexicaux dudit verbe sont :

V→[- action , + état / situation ; - sujet humain, - sujet animé]

L'ensemble (mod + V. inf) prouve le degré de conviction du locuteur face à son énoncé.

- La France doit déterminer son avenir (Disc. R.)
- La France doit progresser, sur tous les plans en même temps (Disc. R.)
- La France doit retrouver l'ambition de changer l'orientation de l'Europe (Disc. B.)

L'heure du choix est proche. Elle est fixée aux élections présidentielles avec lesquelles la France fait la détermination de son avenir.

[74] DELAHAYE (Y), La frontière et le texte, Paris, Payot, 1972 pp 150-151

En effet, l'avenir de la France peut être meilleur ou pire. Cela dépend de la manière dont la société française s'y prend. C'est donc dire que la situation socio-politique et économique régnant sous le régime de Sarkozy peut être stagnante ou changée. Tout dépend de la volonté, la détermination des Français lors du scrutin présidentiel.

C'est donc cette détermination qui permet à la France de progresser politiquement mais aussi économiquement. De manière implicite, le locuteur fait un clin d'œil à ses compatriotes que s'ils votent en faveur de son rival la France ne va pas connaître l'apogée.

De même, ce choix donne à la France une ambition assignant à l'Europe une vision. Ici le locuteur utilise « redonner ». Avec le préfixe re-, il veut faire savoir que cette ambition n'existant plus sous Sarkozy, semble être retrouvée avec son arrivée au pouvoir.

II.1.2. Les actants 2

$$SV \rightarrow V + \left\{ \begin{array}{l} SN \\ SN + SP \end{array} \right\}$$

SN → Dét +N

N→ France

V→ [+ action ,+ transitif direct]

- Je veux redresser la France (Disc. B.)
- Je veux réconcilier la France avec ses entreprises (Disc. L.)
- Je veux réconcilier la France avec le progrès (Disc. L.)
- Je veux concilier la France avec son avenir (Disc. L.)
- Nous avons le devoir d'être ceux qui vont redresser la France (Disc .L.)
- Nous aimons la France (Disc. L.)

- Comme si elle était la seule légitime à pouvoir diriger la France (Disc. R.)
- C'est pour la jeunesse que je veux présider la France(Disc. B.)
- Je veux gagner avec nous le droit de présider la France(Disc. B.)

Pour ces différents énoncés, la France est l'objet d'une action incarnée par les verbes à l'infinitif « redresser », « réconcilier », « aimer », « présider » et « diriger ». Leur trait lexico- sémantique est (+ action].

La France a besoin d'un redressement au niveau industriel, économique et social. En effet, les entreprises françaises ont connu des moments difficiles avec l'éclatement de la crise économique et financière. Beaucoup d'entre elles ont fermé les portes suite à l'instabilité financière d'une part et le dumping d'autre part.

II.1.3. Les actants 3

- Je suis venu vous parler de la France (Disc. B.)
- Je suis venu vous parler de la France qui souffre (Idem.)
- Je suis venu vous parler de la France qui espère (Idem.)
- Je suis venu vous parler de la France d'aujourd'hui (Idem.)
- Je suis venu vous parler de la France de demain (Idem.)
- Je suis venu vous parler de la France que nous allons construire le 6 mai (Idem.)

La structure syntaxique des énoncés figurant ci-dessus est la suivante :

SV → V+SP

SP → Prép +SN

SN → Dét +N

Dét→ [déf, fém, sing]

N→France

Prep →(de)

$$N \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} \pm \text{ humain} \\ \pm \text{ animé} \\ + \text{ propre} \\ \pm \text{ concret} \end{array} \right\}$$

Ces traits confèrent à la France est une notion abstraite un trait humain. La France qui est conçue comme une personne physique qui souffre « aujourd'hui » mais aussi qui espère guérir de cette souffrance « demain ».

La France a largement besoin de l'espoir. Cela, parce que c'est une France qui est dans un pessimisme absolu à cause des problèmes internes. Le locuteur interpelle les Français à l'optimisme malgré la situation qui semble « agonisante » sous Sarkozy.

Néanmoins, la société française attend la délivrance, le salut, la guérison avec les élections de François HOLLANDE .La France d'« aujourd'hui » est celle qui souffre tellement d'une crise économique, des problèmes socio-politiques. L'espoir semble qu'il n'est d'ailleurs que le 6 mai, une date avec laquelle la France va renaître.

- J'ai conscience de redonner confiance à la France(Disc. B.)
- Je veux redonner confiance à la France dans l'Europe (Disc. B.)
- Mais je veux aussi permettre à la France de se réconcilier avec l'Europe. (Disc. L.)

La structure syntaxique des énoncés ci-dessus est la suivante :

SV → V + SP

SP → Prép +SN

SN → Dét +N

N→ France

Contrairement aux actants 2, la France n'est pas ici l'objet d'une action incarnée par le verbe mais ce au profit de quoi l'action est exercée. Les verbes de ces trois énoncés sont « redonner » et « permettre ».

La France a perdu confiance. Cela est dû au taux de chômage qui ne cesse de grimper, au placement de la France par la commission européenne sous la surveillance renforcée, le pouvoir d'achat faible par rapport aux autres puissances.

En effet, la commission européenne a décidé de placer la France sous surveillance renforcée sous le règne de Sarkozy. Cela est dû à la compétitivité faible, dettes et déficits trop élevés par rapport aux autres puissances de l'union Européenne. Ainsi, la France est-elle gratifiée d'un sévère avertissement qui la plonge dans un pur désespoir.

Face à tout cela, la France a besoin d'une confiance, à l'égard des Français d'abord, ensuite à celui de l'Europe. Il en résulte que cette confiance perdue sous le président sortant se rétablira avec le changement de celui-là. Ainsi, la France recouvrera -t- elle son ancienne puissante image dans le monde.

II.1.4. Les associations

Le réseau des associations reflète principalement deux structures syntaxiques :

a) $SN \rightarrow SN_1$ de SN_2

Association $\rightarrow \{SN_1\}$

b) $SN \rightarrow SN_2$ de SN_1

Association $\rightarrow \{SN_2\}$

En (a), les associations se trouvent en SN_1 et le SN_2 est la notion de « France »

En (b), les associations se placent en SN_2 et en position de SN_1 se place la « France »

- Porter les valeurs de la France dans le monde (Disc. B.)
- La réindustrialisation de la France sera ma priorité(Disc .B.)
- L'aménagement de la France sera ma priorité(Disc. B.)
- J'ai besoin de toutes les forces de la France (Disc. R.)

Ces énoncés sont construits à partir de la préposition « de » qui exprime le fait de posséder.SN_2 possède SN_1.

Pour le premier cas, le groupe des associations présente un SN_1 dont les traits caractéristiques du nom sont :

$$SN \rightarrow Dét + N$$

$$N \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} \pm \text{ animé} \\ \pm \text{ humain} \\ \pm \text{ concret} \end{array} \right\}$$

A travers les énoncés ci-dessus, le locuteur met en évidence ce qui sera prioritaire « la réindustrialisation », « l'aménagement culturel », « les forces », « les valeurs ». Par le préfixe « re- », il souligne que le secteur industriel doit être réformé.

En effet, cette réforme envisagée par HOLLANDE est nécessaire pour rassurer la bonne marche du secteur industriel , étant donné que ce dernier a connu beaucoup de secousses durant le quinquennat de Sarkozy.

Certes, au soir de son élection, le 6 mai 2007, Nicolas SARKOZY avait déclaré que l'une de ses ambitions était de revitaliser le tissu industriel français. Mais, hélas, le bilan industriel à la fin de son mandat semble non satisfaisant.

- Une France du travail (Dis. B.)
- Une France de justice (Idem.)

- Une France de solidarité (Idem.)
- Je veux que nous allions ensemble vers la France de demain (Disc. B.)
- Une France de la diversité (Idem.)
- Une France de la confiance (Idem.)
- Une France du civisme (Idem.)
- Une France de l'exemple (Idem.)

Ici, la France se trouve en position de SN_1 et est associée à d'autres noms. Leurs traits lexico-sémantiques sont :

$$N \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} \text{-Concret} \\ \text{+ abstrait} \\ \text{- comptable} \\ \text{+ humain} \end{array} \right\}$$

Le locuteur montre l'avenir meilleur de la France. Par les mots associés à la France, il souhaite une France meilleure qui servirait d'exemple au reste du monde.

II.1.5. Les circonstants

TESNIERE en dit ceci :

« Les circonstants expriment les circonstances de temps, de lieu, de manière, dans lesquelles se déroule le procès (...). Les circonstants sont toujours des adverbes (de temps, de lieu, de manière etc. »[75]

Au regard des énoncés de base, la structure syntaxique des circonstants est la suivante :

$$P \rightarrow SN + SV$$

$$V \rightarrow [\ +\ \text{action}\]$$

$$SP \rightarrow \text{Prép} + SN_2$$

$$\text{Prép} \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} \text{en} \\ \text{dans} \end{array} \right\}$$

[75] TESNIERE (L), Eléments de syntaxe structurale, Paris, Klincsieck, 1976, pp 102-103.

$SN_2 \rightarrow$ [en ou dans] + N_2

$N_2 \rightarrow$ France

$N_2 \rightarrow$ { - Commun ; - animé ; - concret }

Les prépositions [en, dans] attribuent un trait [+ lieu] au lexème « France »

- C'est faire participer les citoyens aux grands débats qui les concernent et le premier sera l'avenir de l'énergie en France (Disc. B.)
- Je favoriserai la production en France en orientant les financements (Disc. B.)
- Ce qu'attendent tant de familles en France, avec ces suppressions de postes et de classes (Disc. R.)
- Nous manquons des logements en France (Disc. B.)
- Qui va mieux en France? (Disc. R.)
- Espoir dans la France (Disc .R.)
- Il induira un changement en France, mais il provoquera aussi un changement en Europe (Disc. R.)

D'une manière générale, le destinateur semble magnifier la future présidence qui, selon lui, est d'une façon ou d'une autre, différente de celle qu'il qualifie de « dégradation »

En effet, la France attend des élections présidentielles un salut qui vient de la victoire de la gauche. Celle-là donnera l'espoir mais aussi établira un changement radical au niveau de différents secteurs français ainsi qu'en Europe. A propos, le locuteur dit :

« C'est la Gauche qui a toujours redressé le pays à des moments décisifs de notre histoire ! Et nous, nous devons non pas faire peur, mais donner

espoir. Espoir dans le redressement, espoir dans la justice, espoir dans la jeunesse, espoir dans la République, espoir dans la France, espoir dans l'avenir. »[76]

De là, on déduit que la Gauche avait régné sous François MITTERAND. Certes, elle a été battue en 2002. S'il a été ainsi, c'est que la Gauche a eu une défaillance. Y aurait-il un grand changement avec François HOLLANDE ?

II.1.6. La qualification

La structure syntaxique des qualifications est la suivante :

P→SN +S adj

SN → Dét +N

Dét→[dém,ind]

N → Dét + N

N → [la France]

S Adj → adj.

La notion d'adjectif qualificatif peut être appréhendée sous deux angles : celui d'attribut et celui d'épithète. Le premier est lié au nom qui lui est associé avec un verbe d'état. Le second est attaché au substantif qu'il suit directement. Signalons que par coïncidence, on a des énoncés concernant uniquement ce dernier cas.

- Je veux une France solidaire (Disc. R.)
- Je veux une France juste (Disc. R.)
- Merci pour cette France redressée (Disc. L.)
- Merci pour cette France réconciliée (Disc. L.)
- Merci pour cette France rassemblée (Disc. L.)
- Une France réconciliée avec ses dirigeants (Disc. L.)

[76] http/www.parti-socialiste.fr

- Nous devons être les acteurs d'une France réconciliée, d'une France redressée, d'une France harmonieuse(Disc. L.)
- Mon projet, c'est la France réconciliée (Disc. L.)

Le propagandiste témoigne la volonté et la gratitude d'une réforme qu'il envisage pour la France. Néanmoins, cette gratitude est anticipative. Alors que le redressement, le rassemblement et la réconciliation sont toujours des projets du locuteur, ce dernier présente la France comme elle a déjà atteint tout.

Sans doute, le locuteur présente –t-il ses remerciements puisqu'il a l'espoir que les Français l'élisent. C'est comme une victoire prémonitoire qui fait que la France est présentée ainsi.

II. 2. Les Français

Le concept « Français », lui aussi est récurrent dans notre corpus pour la simple raison que tous les discours soumis à l'analyse sont adressés à ceux-là.

Les Français sont les habitants de la France. Ils comprennent les Français de souche et les autres peuples venant d'autres pays qui se sont installés dans le pays.

II.2.1. Les actants

Sous cette rubrique, nous avons distingué les actants 1, les actants 2 et les actants 3.

II.2.1.1. Les actants 1

Les Français jouent la fonction de sujet. Cette notion concorde parfaitement avec :

- Les verbes d'état
- Les verbes d'action
- Les auxiliaires modaux

II.2.1.1.1. Les actants 1 des verbes d'état

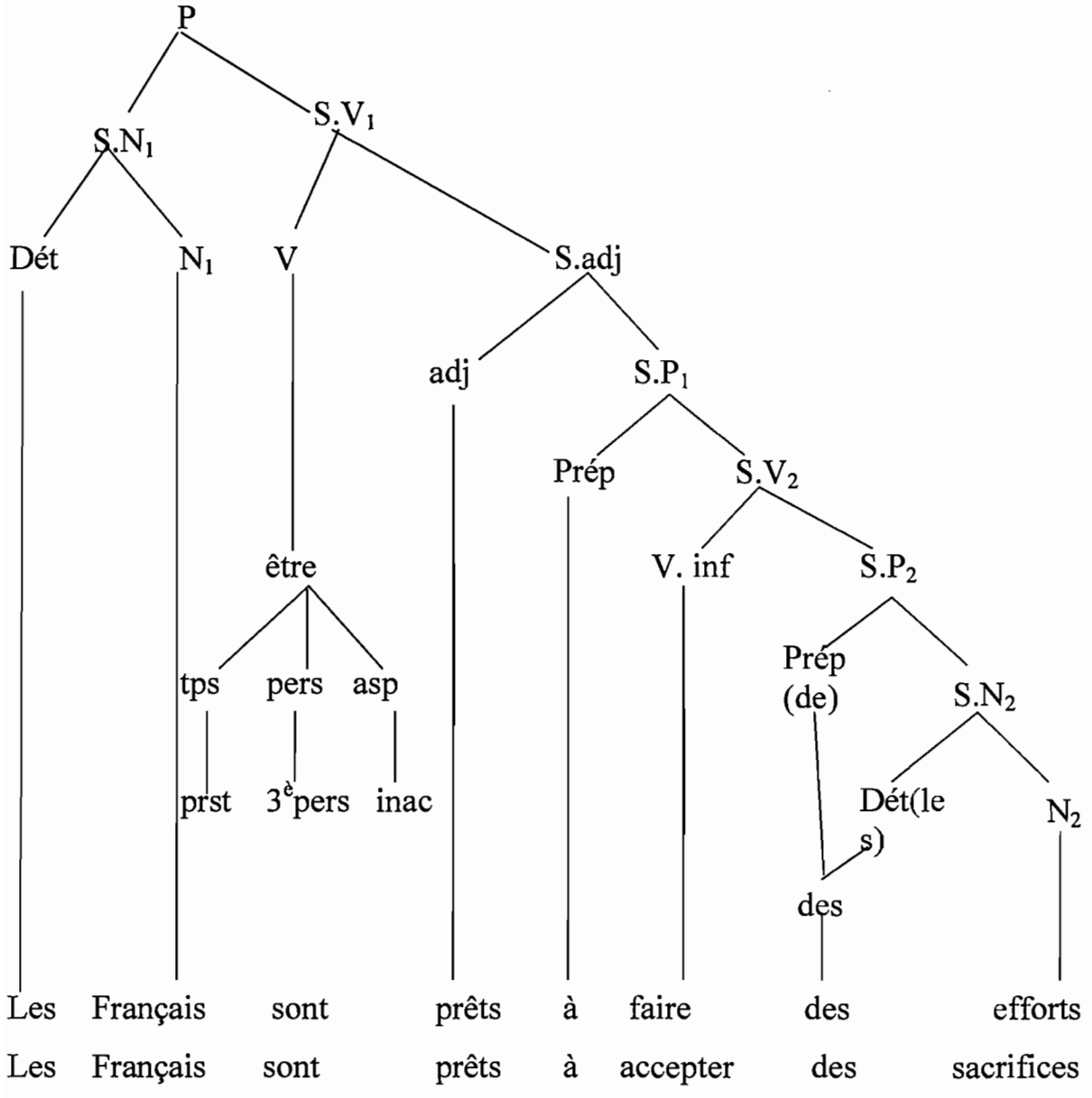
- Les Français sont prêts à faire des efforts (Disc .L.)
- Les Français sont prêts à accepter des sacrifices (Disc .L.)
- Les Français ne sont pas prêts à accepter un creusement des inégalités (Ibidem.)

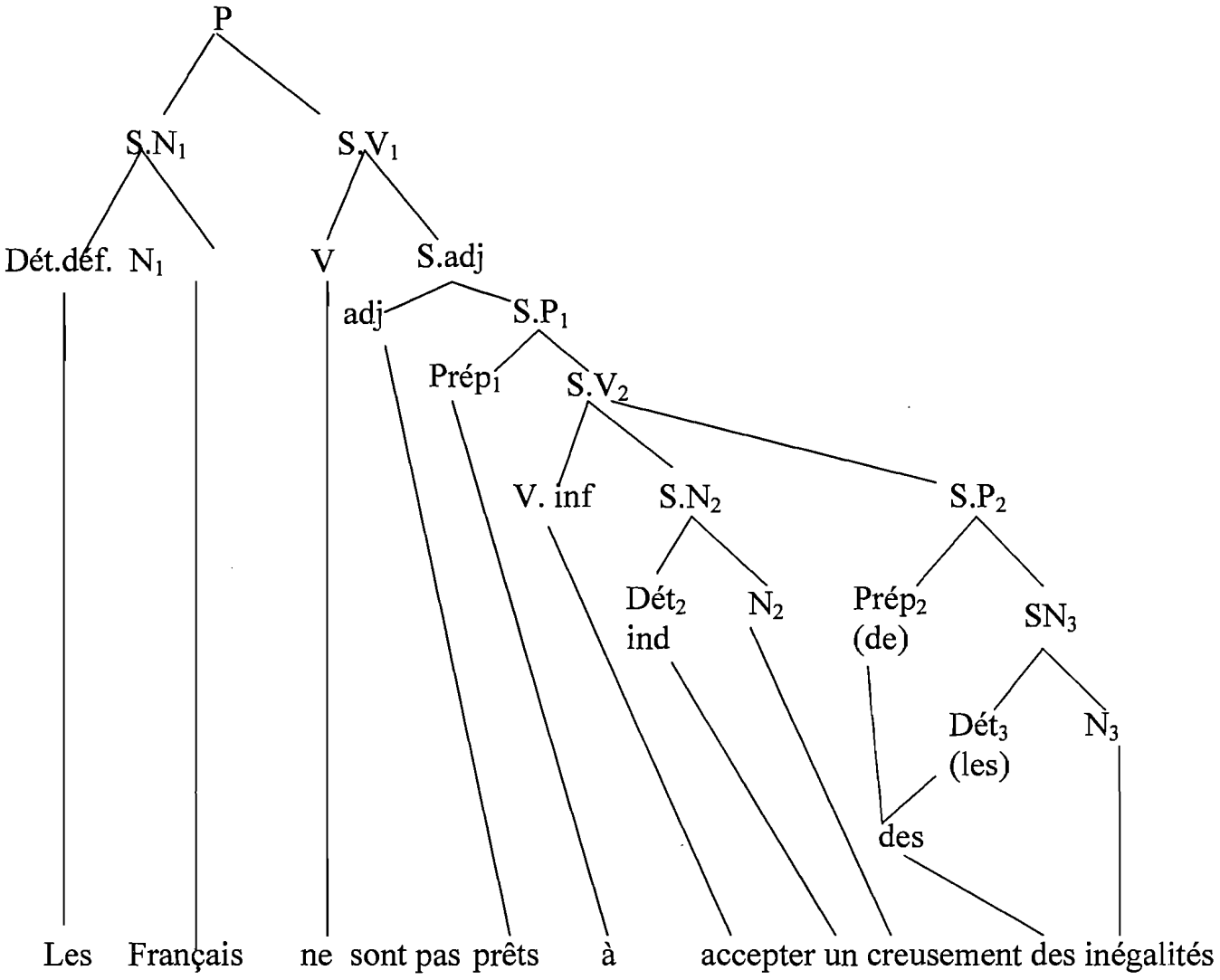
Les traits lexico-sémantiques sont les suivants :

V →[+ état, + sujet humain, + sujet concret, + sujet animé]

N ⟶ [+humain,+ animé, +concret]

La structure syntaxique de ces énoncés se présence comme suit :





Cette structure illustre une caractéristique des Français. Le verbe « être » constitutif de ces phrases est très éloquent pour ce qui est de la situation sociale et politique des Français.

En effet, le locuteur est au courant de la situation régnant en France. C'est le problème de l'inégalité basée sur les rémunérations excessives pour les hommes et moins pour les femmes, les cadeaux fiscaux accordés aux riches, des bonus etc.Sans toutefois pointer du doigt son rival, le locuteur veut dire d'une manière non manifeste que ces inégalités se creusent sous le règne de SARKOZY.

Ainsi veut-il dire que s'il est élu, le gouvernement issu du scrutin ainsi que tout le peuple Français feront une tolérance zéro à ces différentes sortes d'inégalités.

II.2.1.1.2. Les actants 1 des verbes d'action

$P \rightarrow SN + SV$

$N_1 \rightarrow$ Français

$$N_1 \rightarrow \left\{\begin{array}{l} + \text{humain} \\ + \text{propre} \\ + \text{animé} \end{array}\right\}$$

$$SV \rightarrow V + \left\{\begin{array}{l} SN_2 \\ SP \end{array}\right\}$$

$$V \rightarrow \left\{\begin{array}{l} + \text{action} \\ \pm \text{transitif} \\ + \text{sujet humain} \\ + \text{animé} \end{array}\right\}$$

$SN_2 \rightarrow$ Dét+ N2

$$N_2 \rightarrow \left\{\begin{array}{l} + \text{abstrait} \\ - \text{Comptable} \\ - \text{animé} \\ - \text{humain} \end{array}\right\}$$

- Les Français attendent aujourd'hui une direction forte (Disc. B.)
- Les Français attendent aujourd'hui un rassemblement (Idem.)
- Les Français attendent aujourd'hui une considération de la part de celui qui doit les conduire (Idem.)
- Les Français attendent aujourd'hui un apaisement (Idem.)
- Les Français attendent aujourd'hui un respect (Idem.)

- Les Français attendent aujourd'hui une confiance (Idem.)
- Les Français n'ont rien à craindre de l'inégalité (Disc .B.)

Les Français sont présentés comme des personnes malheureuses. Ils attendent la délivrance après les élections présidentielles. Le locuteur semble pointer du doigt SARKOZY pour la politique jugée incapable de résoudre les problèmes qui minent la société française.

En effet, les Français n'auraient plus confiance en le président sortant à cause de la situation qui prévaut en France. Certes, Nicolas SARKOZY avait promis le 22 avril 2007 lors de sa campagne :

« La France dont je rêve est une France qui ne laisse personne, une France qui est comme une famille où le plus faible, le plus vulnérable, le plus fragile a droit à autant d'amour, de respect, autant d'attention que le plus fort »[77]

Mais, cette belle déclaration paraît contradictoire avec la réalité de la France d' « aujourd'hui» : chômage de masse, paupérisme, suicide au travail et dans les prisons, grande souffrance infligée aux sans papiers, népotisme, médias aux ordres et la discrimination des immigrés. A l'égard de cette situation, force est de constater que les Français sont en attente d'une direction forte qui incarne l'apaisement ainsi que l'estime.

L'adverbe « aujourd'hui »est significatif .Il s'oppose à « demain ». Celui-ci appartient à François HOLLANDE, et celui-là à Nicolas SARKOZY. C'est donc dire que l'ère du changement sonne avec François HOLLANDE. Ce discours intervient pour tranquilliser les Français « traumatisés » par une situation jugée désastreuse.

[77] www.lemonde.fr/politique/articles consulté le 19/10/2013.

- C'est cette gauche-là que les Français attendent (Disc. R.)
- Il assènera que les Français vivent au- dessus de leurs moyens et qu'il faut les mettre à la diète (Disc. R.)
- Et je fais cette promesse, si les Français m'en donnent mandat (Disc. R.)
- En cas de réélection, les Français seraient consultés sur le chômage (Disc. R.)
- Ce que les Français décideront le 6 mai vaudra pour la France (Dis. R.)
- Si les Français m'accordent leur confiance, le président que je serai ressemblera au candidat que je suis. (Disc. T.)
- Tant que les Français n'ont pas voté, n'imaginez pas que la victoire est là (Disc. T.)
- C'est terrible de penser que tous les Français ne vont pas voter pour nous (Disc. R.)

La grande mission échoit aux français. Ceux-ci jouent un grand rôle pour la détermination du président de la République française. Ainsi, sont-ils interpelés à voter pour la gauche qui, selon le locuteur, est la seule tendance qui redresse le pays.

II.2.1.1.3. Les actants 1 des auxiliaires modaux.

$P \rightarrow SN + SV$

$SV \rightarrow mod + inf \begin{Bmatrix} + SP+SP \\ + SN_2 \end{Bmatrix}$

$Mod \rightarrow \begin{Bmatrix} devoir \\ Vouloir \\ Pouvoir \end{Bmatrix}$

$Inf \rightarrow \begin{Bmatrix} + action \\ +sujet\ humain \end{Bmatrix}$

- Trop de Français doivent renoncer à se soigner pour des raisons financières ou pour des raisons de domicile (Disc. B.)
- C'est pourquoi les Français voudront le changement parce que ce bilan n'est plus un projet et ne doit pas être un regret (Disc. L.)
- Aux Français eux-mêmes, qui peuvent se laisser parfois impressionner (Disc. R.)

Avec les auxiliaires modaux « devoir, vouloir, pouvoir », le locuteur exprime les différentes attitudes des français face à la situation régnant en France. Il déplore l`état des lieux « actuel » du secteur sanitaire : certains français n`ont pas accès aux soins médicaux suite à la pauvreté.

Le locuteur semble opposer son projet à celui de son rival. Bien entendu, sous le régime de ce dernier, dans le domaine de l'emploi, du logement, de l'éducation, de la santé, la plupart des immigrés sont défavorisés par rapport à la population non immigrée alors que beaucoup d'entre eux possèdent la nationalité française.

II.2.1.1.4. Les actants 2

P → SN + SV
SN → Dét +N
V → [+ transitif, + action, + sujet humain, + complément animé]

En actant 2, « les Français » subissent l'action des verbes affectés du trait [+ sujet humain]. Les traits [+ action] et [+ transitif] signifient que l'action dont les Français subissent est réalisée par les personnes.

Les traits [+ transitifs] et [+ complément animé] montrent que le complément d'objet direct (COD) est un agent humain. Celui-ci est justement « Les Français ».

- Je veux réconcilier les Français avec l'idée de la République (Disc. L.)
- Mais ce sont eux qui ont accablé les Français d'impôts nouveaux ! (Disc. L.)
- Cette méthode consiste à monter les Français les uns contre les autres (Disc. L.)
- J'ai entendu ce matin le candidat sortant venir à nouveau tourmenter les Français en déformant ou en caricaturant notre programme (Disc. L.)
- Eh bien voilà le référendum qui va arriver le 6 mai si vous arrivez à mobiliser les Français autour de cette grande consultation (Disc. R.)

Les verbes « réconcilier », « accabler », monter », « tourmenter » et « mobiliser » incarnent des actions menées en faveur ou en défaveur des Français et ceux-ci subissent l'action exprimée par ces verbes.

Le locuteur se présente comme un médiateur des peuples qui semblent menacés par l'inégalité alors que la République devrait être caractérisée par l'égalité et la parité. Face au manque d'égalité en France, le locuteur essaie de mettre l'accent sur la meilleure solution. Il dit :

> *« Que veut-on protéger ? Qui veut-on servir ? Les plus puissants, les plus privilégiés ? Ou, au contraire, les enfants de la République ? J'ai fait mon choix »*[78]

Il semble que sous le régime sarkozyste, l'inégalité se fait observer sous différents aspects. Les cadeaux fiscaux sont accordés aux riches tandis que les pauvres n'en reçoivent rien. Cependant, ils continuent de vivre dans la misère.

[78] http/www François hollande 92.fr

A cela se greffent les impôts nouveaux qui sont un fardeau pour les français. Ceux-là sont imposés à tous alors qu`il ya ceux qui ne sont pas capables de les payer.

II.2.1.1.5. Les actants 3

P→ SN +SV

SV → V+SP

V → { +action ; + sujet humain ; + complément animé ; + transitif indirect ; + attributif }

SP → Prép { + SN_2+SP ; SP ; Prop. Sub }

Prép → { à/ aux }

SP_2 → Prép + SN_2

$Prép_2$ → { dans ; de }

N_2 → Français

N_2 → { - commun ; + animé ; + concret ; + humain }

- Et c'est pourquoi je veux redonner confiance aux Français (Disc. B.)
- Le quinquennat s'achève par des prélèvements imposés à tous les Français (Disc. B.)
- Je serai le président qui s'adressera aux Français dans ce qu'ils ont de meilleur (Disc. R.)
- Je veux redonner confiance aux Français dans leur vie (Disc. B.)
- C'est pour l'égalité que nous aurons aussi à combattre et à proposer aux Français le changement (Disc .B.)
- Nous avons fixé aux Français l'objectif, mais également les moyens (Disc. B.)
- Je viens ici après François Mitterrand dire aux Français que de nouveau la Gauche est là, prête à diriger le pays (Disc. T.)
- Utiliser l'immigration, l'étranger, pour faire croire aux Français qu'ils seraient menacés dans leur identité, dans leur mode de vie, dans leur emploi (Disc. T.)
- C'est le sens du pacte productif que j'ai proposé aux Français (Disc. L.)
- Ce n'est pas d'abord aux Français de faire l'effort (Disc. L.)
- C'est la raison pour laquelle j'ai fait en sorte de dire aux Français que ma première décision serait d'augmenter l'allocation de la rentrée scolaire dès le mois de septembre de 25% (Disc. L.)

Grâce aux prépositions « à », « aux » et surtout au trait du verbe [+ transitif indirect], les Français sont au carrefour de l'action qu'accomplira le candidat François HOLLANDE. Les Français sont bénéficiaires des réformes envisagées du point de vue politique, social et économique.

Sans doute, paraît-il que les Français briguent une réforme. En effet, selon les études menées par l'Institut National de Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), le taux de prélèvement obligatoire a monté durant le

quinquennat de SARKOZY. Il est passé de 43,5% quand il arrivait au pouvoir, au 44, 5% en 2012.

De là, le locuteur prône un changement du destin du pays. Celui-là sera possible aussi en luttant contre les terroristes qui sont toujours à la quête de l'insécurité. Partant, le locuteur garantit la confiance aux Français dans leur vie. Pour exprimer cela, il utilise le verbe « redonner ». Le préfixe « re- » est significatif. C'est-à-dire que le locuteur veut faire renaître la confiance qui existait sous François Mitterrand.

De cette confiance, il en résulte qu'elle doit être cherchée par les Français, spécialement les dirigeants qui serviront d'exemple aux autres. Le locuteur semble exhorter ses compatriotes. Ainsi, c'est une invitation pour prendre le taureau par les cornes pour accéder à une vie jugée heureuse.

II.2.1.1.6. Les associations

Elles sont de type : $SN \rightarrow SN_1$ de SN_2

Prép→[de]

- Il s'achève par une massue, celle de la TVA sur la tête des Français (Disc. R.)
- Oui ! Est-ce que les impôts de la plupart des Français ont baissé ? (Disc. B.)
- C'est également au nom de la dignité que je rétablirai l'égalité des Français dans l'accès aux soins (Disc. R.)
- Pour moi, le redressement de la France exige le redressement des Français (Disc. L.)
- Une réforme fiscale ambitieuse qui bénéficiera à l'immense majorité des Français (Disc. L.)

- Mon projet s'adresse à l'immense majorité des Français (Disc. L.)

Tenant compte des énoncés ci-dessus, le locuteur brosse un bilan peu glorieux de son adversaire. De ces énoncés, il en découle une certaine réalité. Sous le quinquennat « Sarkozyste », la hausse des impôts a été établie. Il a été aussi marqué par l'incapacité d'assurer la santé pour tous, de rendre justice à tous, de favoriser l'essor économique.

A cet effet, la réforme est nécessaire pour redresser la situation qui mine la société française.

II.2.1.1.7. Les qualifications

P → SN + adj

SN → dét +N

N →Français

N→ { + commun, + animé, + concret }

- Le peuple français est un peuple politique (Disc. R.)
- Je fais confiance au peuple français pour savoir ce qu'il a à faire (Disc. R.)
- Mais c'est le peuple français qui aura donné de la force (Disc. R.)
- Une décision grave va être prise par le peuple français (Disc. T.)
- Là encore, c'est le peuple français qui sera déterminant, parce que c'est lui qui fournira une partie de la réponse (Disc. R.)

L'usage conjoint de la qualification « français » pour attribuer une qualité aux termes qui la précède est une astuce discursive pour mettre en alerte l'interlocuteur sur l'importance du lexème « français ». Il va de soi que plus l'attention est réservée à cette notion, plus les français en sont fiers.

Le locuteur met au centre de l'action le peuple français à qui, il confie les capacités déterminantes. Celles-ci sont déterminées lors des élections. C'est donc au peuple français de sanctionner le gouvernement de Fillon, jugé s'être révélé incapable de résoudre les problèmes liés au chômage, à la montée des impôts et à la détérioration du pouvoir d'achat.

Donc, pour mettre fin à ces maux, le peuple joue un rôle incontournable, celui consistant à privilégier la candidature du locuteur.

II.3. La République

Le concept « République » vient du latin « res publica » qui signifie « chose publique ». L'usage de ce terme sous – entend l'existence d'un espace public commun à tous les membres de la collectivité. Cet espace est régi par des lois qui s'appliquent également à tous.

La République est un régime politique où les fonctions de chef de l'Etat ne sont pas héréditaires mais procèdent d'une élection. Nous signalerons que la France connaît alors jusqu'à nos jours cinq République. La cinquième dont fait partie notre locuteur a débuté en 1958.

II.3.1. Les actants 1

Comme actants 1, la notion « République » se trouve en actant 1 des verbes d'état, actant 1 des verbes d'action et enfin en actant 1 des auxiliaires modaux.

II.3.1.1. Les actants 1 des verbes d'état

P→ SN +P

SN → V inf + SN_1

SN_1 → Dét + N; Dét [Déf., fém, sing]

P → Pr. Dém + SV

Pr dém → + [masc, sing]

SV → V+ { SN ; SP ; S. adj + SP }

V →être (copule)

N_1 → { + propre ; + concret ; ± humain }

- Présider la République, c'est se dévouer à l'intérêt général dont toute décision doit procéder (Disc. B.)
- Présider la République, c'est préserver l'Etat (Disc. B.)
- Présider la République, c'est être viscéralement attaché à la laïcité (Disc. B.)
- Présider la République, c'est élargir les droits du parlement (Disc. B.)
- Présider la République, c'est accepter de partager le pouvoir de nomination aux plus hautes fonctions (Disc. B.)
- Présider la République, c'est démocratiser les institutions (Disc. B.)
- Présider la République, c'est être impitoyable à l'égard de la corruption (Disc. B.)
- Présider la République, c'est à cette fonction que je suis préparé (Disc. B.)
- La République, c'est maintenant ! (Disc. B.)

Sans toutefois évoquer le nom de Nicolas SARKOZY, le locuteur s'attaque à son rival. Il entame toutes les phrases par « présider la République » ce qui est un moyen de se placer sur le même plan que chef de l'Etat et de prendre son contre-pied.

Par biais d'un présentatif, le locuteur est en train de caractériser la République, la mission de la présider. La grande mission de présider la République est illustrée par les définitions que le locuteur attribue à celle-là.

En effet, la laïcité évoquée par le locuteur prend son origine au décret de 1905. Elle se définit comme étant :

> *« Un système qui exclut les Eglise du pouvoir politique ou administratif et en particulier de l'organisation publique »*[79]

La laïcité veut que l'Etat et ses fonctionnaires respectent toutes les religions, mais sans en privilégier aucune. Ce principe s'est définitivement imposé au moment de la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905.

Bien que la laïcité soit un principe fondamental pour tout l'Etat qui entend défendre son autonomie par rapport à quelque confession que ce soit, ce principe n'aurait pas pu être respecté.

En effet, la politique du président SARKOZY en matière de laïcité semble avoir été changeante voire contradictoire. Lors de son discours de Latran, le 20 décembre 2007, il a évoqué la *« laïcité positive »* insistant sur la nécessité de valoriser les racines chrétiennes de la France.

[79] KONDRATIEV-ZYTHUM, Nouveau Larousse encyclopédique, Paris, Larousse, 1994 p 878

Néanmoins, son mandat se termine par la mise en œuvre de ce qu'on peut qualifier de *« laïcité restrictive »*. Celle-ci s'observe à travers les propos du président et ceux du ministre de l'intérieur Claude Guéant visant à restreindre l'expression religieuse des musulmans dans la vie publique.

De là, les attentats de Toulouse perpétrés le 19 mars 2012 au collège Lycée Juif Ozar Hatoral montrent qu'il ya des religions menacées. Le locuteur insiste sur la laïcité car des extrémismes religieux sont signalés en France et menacent la paix dans le pays. Donc, son discours vient à point nommé pour apaiser cette situation qui semble tellement tendue.

Par l'avant dernier énoncé, le locuteur rassure qu'il est prêt à assurer une grande responsabilité de présider la République. Par le biais de cet énoncé, il éveille le public pour qu'il l'élise afin de tenir ses engagements.

Le dernier énoncé sert de tremplin au locuteur pour signaler qu'il est temps d'établir la République. De cet énoncé, on peut constater que les autres Républiques qu'a connues la France ne seraient pas dignes de leur nom selon le locuteur. Celui-ci utilise ce langage pour convaincre tous ses opposants pour embrasser le bon chemin.

II.3.1.2. Les actants 1 des verbes d'action

P → SN + SV

SN → Dét + N

Dét → [Dét ou ind, fém, sing]

SV → { V+ SP / Prop. Sub }

$$N \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} + \text{ sujet humain} \\ + \text{ animé} \\ + \text{ concret} \end{array} \right\}$$

- Le République vous rattrapera ! (Disc. B.)
- Eh bien je dis non, la République ne le permettra pas (Disc. R.)
- Nous lutterons de toutes nos forces pour une République qui réconcilie (Disc. R.)
- Et la République applique avec fermeté et dignité ses lois (Disc. T.)

Dans les deux premiers énoncés, le locuteur prévient les indisciplinés que l'heure sonne. Les délinquants financiers, les fraudeurs, les caïds sont avertis par le président. A cet effet, le locuteur met en place des « zones » pour lutter contre l'insécurité.

Les piliers de la République : la justice fiscale et la solidarité nationale sont jugés faibles. En effet, les cadeaux fiscaux accordés aux riches et la non assurance des soins médicaux pour tous alertent le locuteur.

II.3.1.3. Les actants 1 des auxiliaires modaux

$$P \rightarrow SN + SV$$

$$SV \rightarrow \text{mod} + \left\{ \begin{array}{l} \text{V. inf} + \text{prop compl} \\ \text{Prop. Compl} \\ \text{v. inf} \end{array} \right\}$$

$$\text{mod} \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} \text{pouvoir} \\ \text{vouloir} \end{array} \right\}$$

$$\text{inf} \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} + \text{ action} \\ + \text{ sujet humain} \\ + \text{ sujet animé} \end{array} \right\}$$

- Comment la République peut-elle accepter que les femmes soient moins payées que les hommes ? (Disc. B.)
- La République veut que le talent, l'effort, le risque soient récompensés (Disc. R.)
- Une France du civisme, où chacun demandera non pas ce que la République peut faire pour lui, mais ce que lui, peut faire pour la République (Disc. B.)

Ici, le locuteur manifeste son indignation contre l'injustice régnant entre les femmes et les hommes en France. C'est donc dire la disparité salariale entre les deux genres. Le propagandiste essaie d'interpeller les femmes françaises à ne pas élire pour Sarkozy qui semble laisser que cette disparité salariale basée sur le genre soit établie.

Bref, c'est une allocution qui paraît satisfaisante pour les femmes et d'autres qui sont contre l'injustice.

II.3.2. Les actants 2

- Je ne laisserai pas utiliser la colère et la détresse pour mettre en cause la République (Disc .B.)
- Mais il se trouve que c'est nous, la France, qui avons inventé la République (Disc. B.)
- Je veux une République forte (Disc. R.)
- Il trouverait la République sur son chemin ! (Disc. R.)
- Vive la République (Disc. T.)

Comme les actants 2 sont intégrés au syntagme verbal, nous nous confinerons à ce dernier lors de l'analyse des actants 2.

$SV \rightarrow V + SN_2$

$SN_2 \rightarrow Dét + N_2$

Dét→[déf ou ind, fém, sing]

N_2[République]

V →[+ transitif, + action, + sujet humain, + complément animé]

$N_2 \rightarrow$ { - commun ; ±concret ; ± animé }

Notre analyse nous amène à constater que « la République « subit l'action incarnée par les verbes ou expression : « inventer », « mettre en cause », « vouloir », « vivre ». Par ces verbes, le locuteur montre l'action qu'il envisage pour la République.

En effet, le locuteur souhaite une République digne de son nom. Pour y parvenir, le propagandiste montre la puissance des Français. Il plonge ceux-là dans le passé, l`époque de l`invention de la République. C`est donc dire que, si les français ont inventé la République, ils ne seraient pas incapables d`instaurer une République forte.

II.3.3. Les actants 3

- Le sérieux, la bonne gestion, la discipline sont aussi des valeurs qui appartiennent à la République (Disc. L.)
- Nous allons gagner pour la République (Disc. T.)

P→SN +SV

SV → V+SP

V→ { + attributif
+ transitif indirect
± action
+ sujet humain }

SP → Prép + SN

SN →Dét +N

Dét→[déf, fém, sing]

N→ La République

Prép →[à
pour]

N → { - commun
+ concret
+ humain }

Par les prépositions [à], [pour], le concept « République » est bénéficiaire de l'action exprimée par les verbes joints par ces prépositions à la République.

Le locuteur ici est comme le flambeau de la société française. Etant donné que la France a été caractérisée par des finances publiques déséquilibrées et les dettes publiques, le destinateur prend cette occasion pour s'engager à rétablir les valeurs françaises qui ont manqué à Sarkozy pour la bonne marche du pays.

II.3.4. Les associations

- Le président de la République tel que je le conçois ne peut pas décider de tout (Disc. R.)
- C'est cela, le récit de la République (Disc. B.)

- Une France de la diversité où chacun apportera sa différence, mais dans l'unité de la République (Disc. R.)
- L'âme de la République, c'est l'égalité (Disc. R.)
- Je veux réconcilier les Français avec l'idée de la République (Disc. L.)
- Le président de la République deviendra un justiciable comme les autres (Disc. L.)
- Chacun a droit à la sollicitude de la République (Disc. R.)

Elles sont de type : SN → SN_1 de SN_2

Prép →de

Les associations se trouvent en SN_1 et le lexème « la République » se place en SN_2.

Le concept « République » est associé en grande partie avec le mot président. Ce n'est pas par hasard que le locuteur opte pour cette association. Il veut révéler que la présidence à laquelle il aspire convient pour la République française.

Pour faire entrer ses idées dans les esprits des Français, le locuteur associe la République aux mots : président, récit, l'âme, l'unité, l'idée, la sollicitude. Il stipule que la République française a comme âme l'égalité. Celle-ci n'est pas choisie par hasard. L'égalité est le fondement de la République étant donné que c'est celle-là qui fait partie des mobiles de la Révolution française de 1789.

II.3.5. Les circonstants

- Aujourd'hui, dans la République, il y a des citoyens qui sont de toutes confessions (Disc.T.)
- Elle ne le sera jamais dans la République laïque que nous voulons (Disc. T.)
- L'espérance dans la République (Disc. R.)
- Espoir dans la République (Disc. L.)
- La France dans la République (Disc. L.)
- Dans la République du XXI^{ème} siècle, personne ne doit être laissé sur le bord de la route (Disc. R.)

La structure syntaxique des énoncés ci-dessus est la suivante :

SV →V +SP

SP → Prép + SN

Prép → [dans]

SN →[dans] +N

N → République

$$N \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} - \text{ commun} \\ - \text{ sujet} \\ + \text{ concret} \end{array} \right\}$$

La préposition « dans » utilisée pour tous les énoncées véhiculent un message important. Le locuteur se déguise derrière ces énoncés pour incriminer le président sortant qu'il lui a été incapable d'établir la laïcité et la solidarité.

En effet, le locuteur met l'accent sur les oubliés, les handicapés, les vieux et mendiants qui nécessitent une attention particulière de la part de l'Etat. Pour cela, le locuteur stipule à la société française de ne plus se désespérer.

II.3.6 Les qualifications

- Une République unie(Disc. R.)
- Une République laïque(Disc. R.)
- Une République forte (Disc. R.)

Dans les énoncés ci-dessus, le lexème « République » précède les adjectifs « unie », « laïque », « forte » jouant le rôle de qualification.

De ces adjectifs qualificatifs jaillissent les ambitions que le locuteur a pour la République. Le locuteur met en cause le gouvernement de Fillon qui n'aurait pas centré ses forces à unir les Français.

Le premier énoncé n'est pas évoqué par hasard. Le locuteur tient compte de la situation de l'époque en France. Il s'observerait un grand fossé entre les riches et les pauvres, les hommes et les femmes. Il profite de cette occasion pour faire savoir qu'une République forte possible. Mais, la contribution des Français est inégalable : le vote en faveur de lui.

Dans d'autres énoncés néanmoins, nous retrouvons le terme « République » qui devient l'adjectif qualifiant le nom précédent.

- C'est ça le rêve républicain (Disc. R.)
- L'idée républicaine, c'est une promesse (Disc. B.)

- La promesse républicaine, c'est que chaque génération vivra mieux que la précédente (Disc. B.)
- Tous ceux qui se sont succédé pendant des décennies à la tête du pays ont porté le récit républicain (Disc. B.)

La France a connu une situation tourmentée. Cela a fait que les Français soient désespérés. Le locuteur profite de cette situation alarmante pour promettre à la future génération le progrès économique, scientifique, social, humain, éducatif. Bref, un avenir qui est le rêve républicain.

II.4. L'Europe

La définition de l'Europe est d'une extrême difficulté. Ses limites géographiquement incertaines sont à l'origine de la complexité du concept.

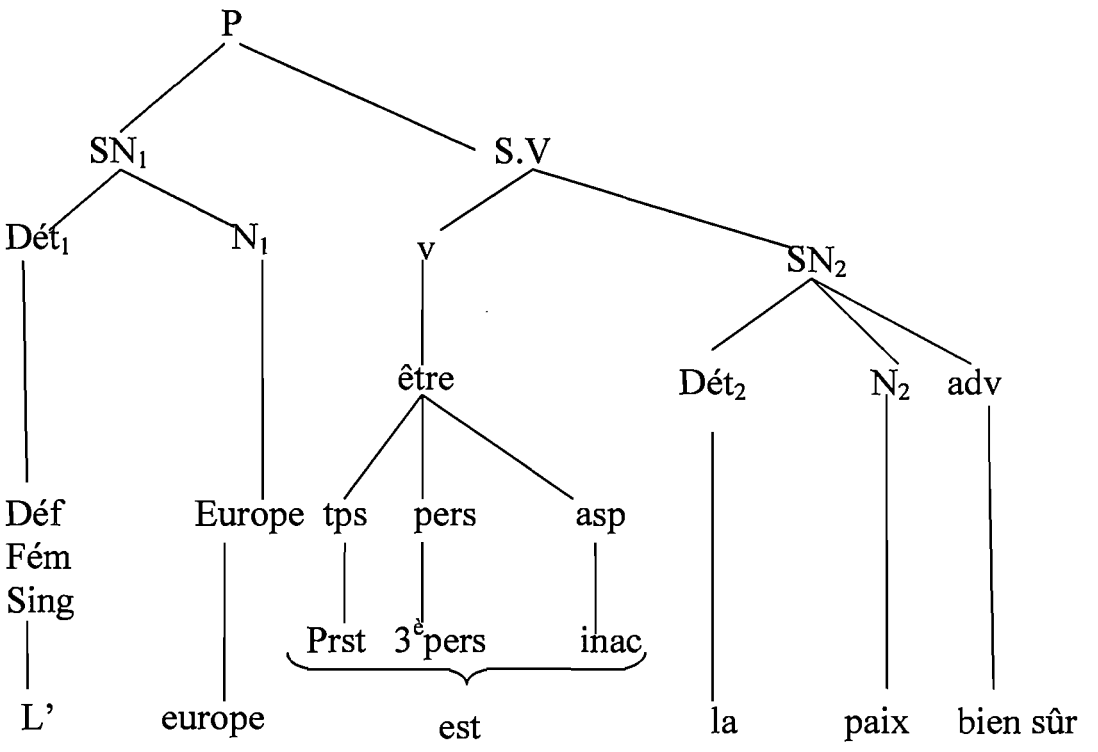
II.4.1.1 Les actants

Selon la nature du verbe de l'énoncé, l'Europe rentre dans les réseaux des actants 1, actants 2 et actants 3.

II.4.1.1. Les actants 1

Comme actants1, l'Europe se combine avec les verbes d'état en l'occurrence le verbe « être ». On le trouve encore combiné avec des verbes d'action. Dans notre analyse, afin de mieux cerner la notion, nous dégageons chaque fois les traits du verbe qui donnent à l'achat sa nature. C'est en effet, le verbe qui gouverne tous les autres éléments.

II.4.1.1.1. Les actants 1 des verbes d'état



Il s'agit d'une catégorisation de l'Europe.

$$V \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} + \text{ état} \\ \pm \text{action} \\ \pm \text{ sujet humain} \\ \pm \text{ sujet concret} \\ \pm \text{ sujet animé} \end{array} \right\}$$

L'attribut définit un état ou une situation en rapport avec l'Europe. Au verbe d'état est donc rattaché un attribut dont les traits sémantiques permettent le groupement suivant :

$SN_2 \rightarrow Dét + N_2$

$$N \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} \text{- humain} \\ \text{+ abstrait} \\ \text{- Animé} \\ \text{- comptable} \end{array} \right\}$$

L'attribut de l'Europe apparaît dans cette catégorie comme un concept abstrait. Il s'agit d'une valeur primordiale attachée à l'Europe. Grâce au copule « être », le locuteur établit la relation entre l'Europe et sa valeur.

En effet, la paix évoquée ici n'est pas la sécurité due à la stabilité, à l'arrêt des guerres européennes. C'est de la stabilité économique. Celle-ci a été mise en danger par crise économique et la dette dans la zone euro. Le locuteur espère que cette instabilité disparaît avec l'intervention de la France.

II.4.1.1.2. Les actants 1 des verbes d'action

- L'Europe n'échappera pas aux grandes questions qui sont posées ni aux choix qui l'attendent (Disc. L.)
- L'Europe s'est affaiblie (Disc. T.)
- L'Europe se révèle incapable de protéger sa monnaie de sa spéculation (Disc. B.)
- L'Europe a besoin de la France (Disc. L.)

$P \rightarrow SN + SV$

$SN \rightarrow Dét + N$

$SV \rightarrow V + \{SP\}$

Le locuteur détermine le rôle joué par la France dans l'Europe. Il jette à tort d'une manière manifeste au gouvernement en place. Celui-ci est jugé faible et n'aide pas l'Europe à sortir des problèmes économiques.

II.4.1.1.3. Les actants 2

- Mais je sais ce que les Français décideront le 6 mai vaudra pour la France, mais influencera l'Europe tout entière (Disc. R.)
- La France a été affaiblie parce que sa voix a manqué pour mobiliser l'Europe (Disc. L.)

En tant qu'actant 2, l'Europe est l'objet d'une action incarnée par des verbes dont le trait essentiel est [+action]. L'actant 2 se retrouvant uniquement dans SV, nous n'étudions que ce syntagme.

Leur structure syntaxique est :

P →SN+SV

SV →V+SN

SN →Dét+N

N → Europe

$$V \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} + \text{ action} \\ + \text{ transitif direct} \\ + \text{ complément} \\ + \text{ sujet humain} \end{array} \right\}$$

Le locuteur semble accuser la France dirigée par Nicolas Sarkozy. Celui-ci, bien qu'il soit président, il ne serait pas déterminant dans la prise de décision en Europe. Cela est dû à la perte de la place occupée par la France en Europe.

II.4.1.1.4. Les actants 3

- La France a besoin de l'Europe (Disc. L.)
- Ce qui manque à l'Europe, c'est du mouvement (Disc. B.)

La structure syntaxique de ces deux énoncés est celle-ci :

P →SN+SV

SV →V+SP

SP → Prép +SN

Prép → [de /à]

SN →Dét +N

Dét [déf, fém, sing]

N → Europe

Etant donné que la France fait partie de l'union Européenne et de la zone euro, le locuteur montre que la France n'est qu'une île si elle n'est pas associée à l'Europe. Par celle-ci, il veut souligner les autres pays européens qui font partie de deux associations évoquées ci-dessus.

II.4.1.1.5. Les associations

- Il nous faudra aussi agir à l'échelle de l'Europe(Disc. R.)
- Une contribution écologique sera installée aux frontières de l'Europe pour venir compléter ce dispositif (Disc. B.)
- Le mouvement vers une Europe de croissance (Disc. B.)
- Le mouvement vers une Europe de solidarité (Disc. B.)
- Le mouvement vers une Europe de protection (Disc. B.)

SN → SN_1 des SN_2

Le lexème « Europe » se combine avec d'autres mots se trouvant d'une part en SN_1 et d'autre part en SN_2.

De ces énoncés, il en découle que le locuteur présente son souhait pour l'Europe dont il fait partie. L'Europe connaît un mouvement d'ensemble comme l'Union Européenne, l'OTAN. Pourtant, le locuteur s'y engage beaucoup pour renforcer ce mouvement. Ainsi, l'Europe sera puissante et unie.

II.4.1.1.6. Les circonstants

- Dois-je rappeler que bien des pays en Europe s'en sortent mieux que nous ? (Disc. L.)
- Le devoir qui est le nôtre, la responsabilité est la mienne, c'est que la victoire du 6 mai soit ressentie partout en Europe (Disc. B.)
- L'Allemagne ne sera pas forte dans une Europe faible (Disc. B.)
- Elle ne restera pas riche dans une Europe appauvrie. (Disc. B.)
- Je proposerai une nouvelle politique commerciale en Europe (Disc. B.)
- Mais comment allez-vous faire venir vos alliés dans cette Europe (Disc. B.)

La structure syntaxique des énoncés figurant ci-dessus est la suivante :

$$SV \rightarrow V+SP$$

$$SP \rightarrow Prép+SN$$

$$Prép \rightarrow \begin{pmatrix} en \\ dans \end{pmatrix}$$

$$SN \rightarrow [en/dans] +N$$

$$N \rightarrow Europe$$

$$N \rightarrow \begin{Bmatrix} + Propre \\ \pm sujet\ humain \\ \pm concret \end{Bmatrix}$$

Le locuteur insiste sur le redressement de la France. Il prétend qu'il soit ainsi pour toute l'Europe. En effet l'Allemagne est l'un des pays qui ont résisté un peu aux secousses de la crise économique et financière. Elle est prise comme un modèle de l'Europe. Pourtant, l'union fait la force. Il faut que tous les pays travaillent de concert pour une Europe prospère.

II.5. La victoire

Le concept « victoire » présuppose un combat ou bataille quelconque comme nous le trouvons dans le dictionnaire :

« *Succès obtenu dans un combat, une bataille, une guerre* »[80]

Dans tout combat, même politique, il faut au moins deux parties qui s'affrontent. De ces parties, il y a toujours une qui remporte sur l'autre. Donc, il y a un vainqueur et un vaincu. Pour le cas de notre discours, la victoire n'est pas encore réalisée. Elle est toujours en projet.

II.5.1. Les actants 1

II.5.1.1. Les actants 1 des verbes d'état

P→SN +SV

SN →Dét +N

Dét →La

N→ Victoire

SV→ GV +{Prép +SN+Prép+SN }

La victoire elle est à portée de main(Disc T)

Les traits lexico-sémantiques du lexème « victoire » sont [+concret, + sujet humain]

[80] Alain (R) et alii, Le micro-Robert, Paris, Le Robert 1991 p 1349

Le locuteur part de cet énoncé pour révéler que la victoire est très proche. Ledit énoncé fait partie d'un discours prononcé quelques jours avant que les élections du second tour aient lieu.

La victoire qui est une notion abstraite se voit cependant attribuer par le locuteur des traits d'un objet concret, palpable. Le locuteur utilise un langage allégorique qui fait que la victoire signifie la personnalité de François Hollande au pouvoir.

II.5.1.2. Les actants 1 des verbes d'action

P →SN +SV

SN →Dét +N

Dét→[déf, fém, sing]

N → Victoire

$$N \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} + \text{concret} \\ + \text{humain} \\ + \text{animé} \\ + \text{comptable} \end{array} \right\}$$

$$SV \rightarrow \left\{ \begin{array}{c} S + V \\ \text{Pron.} + v \end{array} \right\}$$

$$V \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} + \text{action} \\ \pm \text{perceptif} \\ + \text{transitif direct} \end{array} \right\}$$

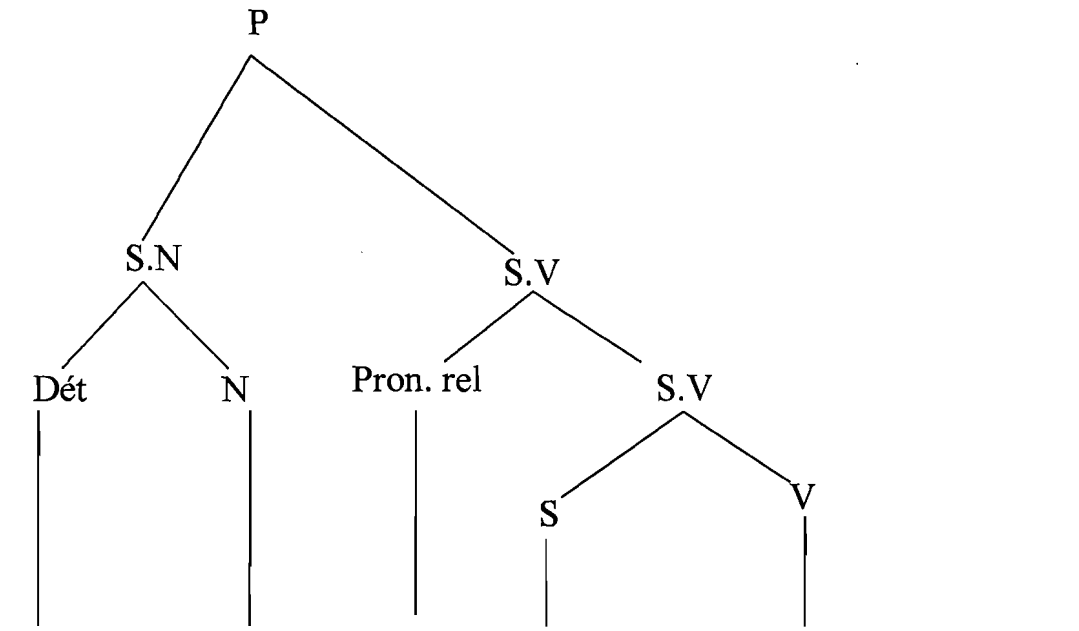
Au présent

- La victoire, elle arrive (Disc. T.)
- La victoire, je la sens venir (Disc. T.)
- La victoire, je la vois (Disc. T.)

Les verbes « arriver », « sentir », « voir » confèrent à la notion « victoire » de nature abstraite, un trait concret, humain. Avec ces verbes, la victoire devient François HOLLANDE, président de la République.

Par le biais de ces trois énoncés, le locuteur « chante » la victoire. Néanmoins, c'est une victoire anticipée. Cela est dû à l'espoir que le locuteur a en lui, celui de vaincre son rival. En effet, ces énoncés sont déclarés à Toulouse après les élections du premier tour où François HOLLANDE avait dépassé Nicolas SARKOZY. Donc, pour lui, la victoire est au seuil de la porte, sensible, voire visible.

A travers cette structure « apposition », le locuteur met en évidence le concept « victoire ». Son arrivée, sa sensation et sa visibilité sont mises en valeurs par le pronom personnel « la »



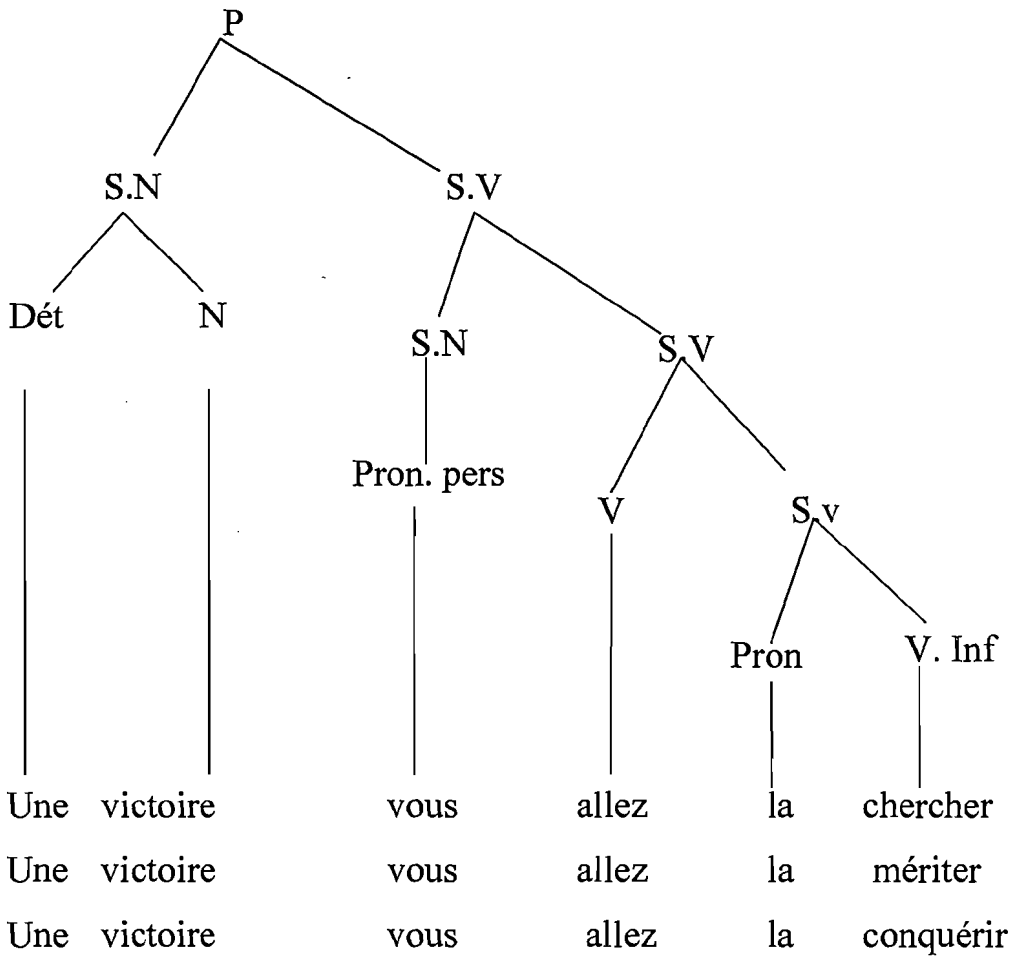
Partant de ces énoncés, le propagandiste confère à la victoire attendue un rôle consistant d'élévation, redressement et renforcement. Comme nous l'avons déjà constaté, il semble que le locuteur insiste souvent sur le redressement de la France aux différents secteurs de la vie publique. Celle-ci est handicapée par la crise économique mais aussi par une gouvernance qui n'est pas bonne. Alors, il faut un redressement. Pourtant, ce dernier est conditionné par la victoire qui résulte des élections du second tour du 6 mai 2012.

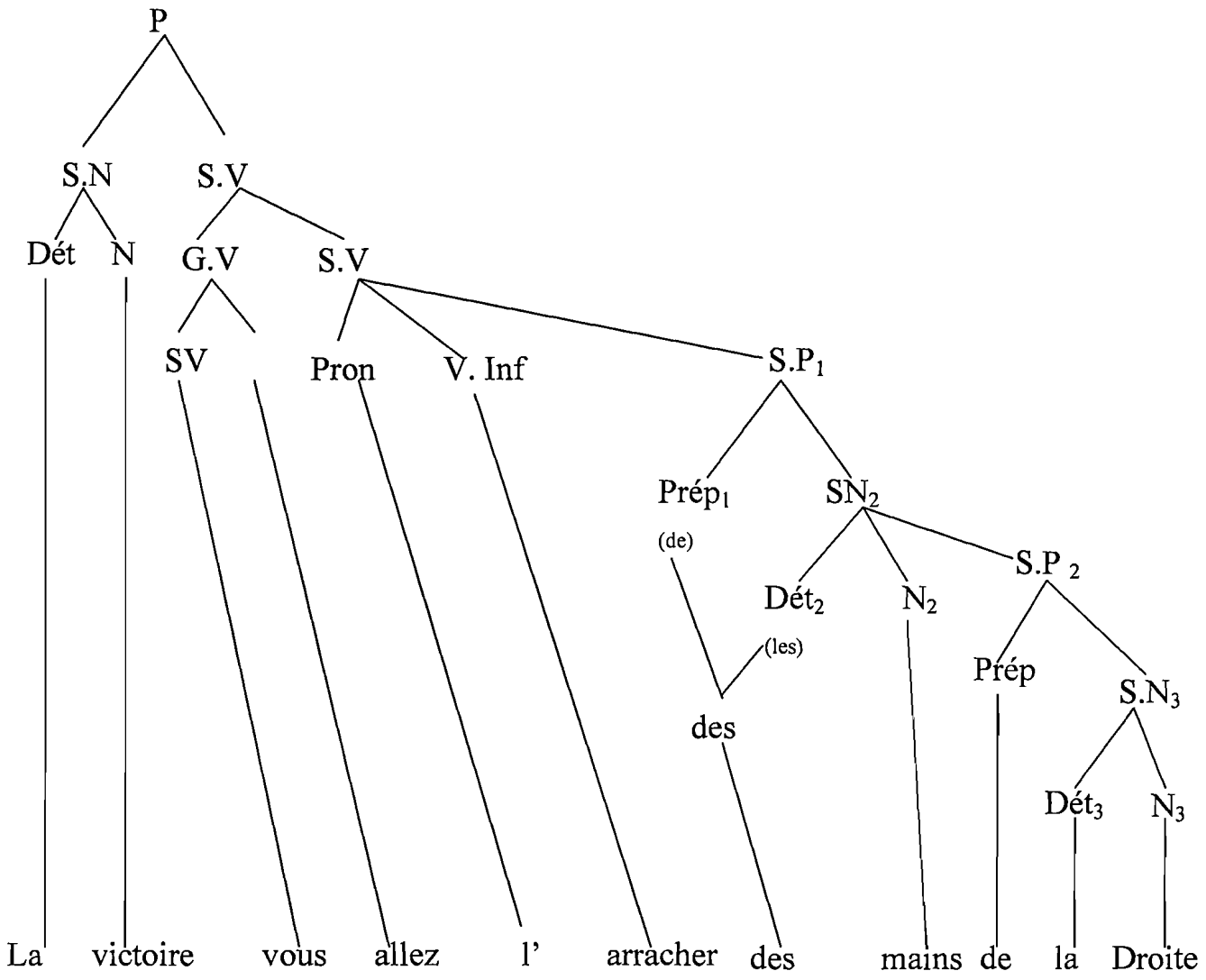
C'est donc exhorter les esprits français que la victoire est proche et qu'il ne faut pas la laisser glisser entre les mains.

Futur proche

- La victoire vous allez la chercher (Disc. T.)
- La victoire vous allez la mériter (Disc. T.)
- La victoire vous allez la conquérir (Disc. T.)
- La victoire vous allez l'arracher des mains de la Droite (Disc. T.)

Les énoncés ci-dessus présentent la structure syntaxique suivante.





Les Français avaient élu François HOLLANDE à 28,63% contre 27,18% de Nicolas SARKOZY lors du premier tour du 22 avril 2012. Pour plus de sensibilisation, le locuteur demande à son électorat de faire le tout possible pour la victoire. C'est donc dire que la victoire ne va pas de pair avec l'oisiveté, mais travailler avec zèle pour récolter le plus grand nombre possible de voix.

A moins de trois jours pour que les élections du second tour aient lieu, le destinateur prononce un discours qui semble convaincant et frappant tous les hésitants et les indécis. C'est d'ailleurs ceux-là qui sont visés pour maximiser la victoire.

Le lexème « victoire » n'est pas employé par hasard. C'est plutôt pour des raisons politico-historique. En effet, la Droite venait de passer dix ans au pouvoir. De cette longue durée, le locuteur semble éveiller la Gauche pour qu'elle retire la victoire des mains des opposants. C'est donc un clin d'œil pour profiter du juste moment pour remporter la victoire.

L'emploi du futur proche est significatif. C'est donc dire que la victoire est imminente. Ainsi faut-il faire le tout possible pour y arriver.

II.5.2. Les actants 2

P →SN +SV

SN →Dét + N

V →[+transitif direct, + action, + sujet humain, + complément animé]

- C'est la Gauche qui donne la victoire (Disc. R.)
- Je veux une victoire qui permette de réunir, de réconcilier, de rassembler (Disc. T.)
- Toulouse aussi parce que c'est la ville fière qui aime la campagne mais qui aime la victoire (Disc. T.)
- Mais, allez savoir pourquoi, à mesure que les sondages annonçaient notre victoire, voilà que les esprits commençaient à s'ouvrir, que les consciences s'éclairaient (Disc. T.)

Les verbes « vouloir », « aimer », « annoncer » avec leur trait (+action) confère à la notion victoire le trait (+humain).

La victoire sert de tremplin au locuteur pour se présenter comme u rassembleur des Français et des partis politiques spécialement ceux de la tendance gauche. Il sous-entend que le locuteur veut que ceux-là se coalisent pour l'aider à accéder au pouvoir. Ainsi, la victoire sera-t-elle grande.

II.5.3. Les associations

- Une victoire de la confiance (Disc. T.)
- Une victoire de la fierté (Disc .T.)
- Une victoire du bonheur (Disc. T.)

$SN \rightarrow SN_1$ de SN_2

$Prép \rightarrow \left\{ \begin{matrix} de \\ De + le \end{matrix} \right\}$

Pour notre cas, les associations se trouvent en SN_2.

A travers ces syntagmes, le locuteur révèle que la victoire du 6 mai 2012 est le salut pour la France. Elle panse les cœurs « blessés » par la politique du président sortant.

- Et je ne doute pas qu'il en sera ainsi au lendemain de notre victoire (Disc T)
- Nous partagerons l'esprit d'unité et le devoir de victoire (Disc T)
- Nous avons un devoir de victoire (Disc T)

Les associations du lexème « victoire » se trouvent en position SN_1.

Le locuteur brigue la victoire et celle-ci est une obligation pour tous les Français. Depuis dix ans, la Gauche avait tenté d'accéder au pouvoir mais en vain. Pour ce faire, le locuteur s'y engage et fait engager tout le monde pour ne pas rater la dernière occasion.

II.5.4. Les qualifications

- Je veux que notre victoire soit belle (Disc. T.)
- Je veux que notre victoire soit grande (Disc.T.)

Le concept « victoire » est qualifié par des adjectifs « belle » et « grande ». Ceux-ci intensifient le sens de la victoire. Après le score faible lors du premier tour des élections présidentielles, le locuteur souhaite que ce score soit élevé. C'est donc un appel lancé à tout électorat.

En somme, après cette brève analyse lexico-sémantique du discours de François HOLLANDE lors de la campagne présidentielle de 2012, notre constat est que cinq mots y sont récurrents : la France, les Français, la République, l'Europe et la victoire.

Pour la bonne marche de notre analyse, nous avons réparti les cinq notions dans les réseaux du modèle d'analyse qui nous a semblé le plus adapté à notre corpus. Nous avons ensuite dégagé les structures syntaxiques des énoncés contenant ces notions avant de relever les traits sémantiques des principales composantes. Aussi, avons-nous procédé à une brève interprétation des structures syntaxiques et des traits sémantiques, laquelle interprétation tenue compte des réalités socio-politiques françaises.

La dernière étape de notre travail consistera en une étude de la relation locuteur-énoncé/locuteur- allocutaire. Nous étudierons les diverses stratégies mises en œuvre par le locuteur pour atteindre ses objectifs. Il ne s'agira pas d'une analyse rhétorique mais plutôt celle du type énonciatif.

CHAPITRE III : ANALYSE ENONCIATIVE DU DISCOURS ETUDIE

Le présent chapitre n'est pas consacré à l'analyse de tous les procédés énonciatifs utilisés par François HOLLANDE dans les discours de campagne présidentielle. C'est plutôt une étude basée sur la récurrence des procédés énonciatifs rencontrés dans le corpus. Pour y parvenir, nous nous sommes confiné à l'énonciation élocutive, allocutive et délocutive. A celles-ci se greffent les énoncés rapportés ainsi que les personnes utilisées par le locuteur. Aussi avons-nous relevé des énoncés concordant avec les concepts théoriques développés au premier chapitre de notre travail.

III.1. Les procédés énonciatifs

Toute communication orale ou écrite nécessite un ou plusieurs types d'énonciation. Dans la perspective de traduire différentes intentions, provoquer et accroître l'adhésion d'un auditeur, le locuteur a une façon de procéder dans son langage.

A propos, Jean-Michel ADAM dit :

> *« On parle toujours en cherchant à faire partager à un interlocuteur des opinions ou des représentations relatives à un thème donné, en cherchant à provoquer ou à accroître l'adhésion d'un auditoire plus vaste aux thèses que l'on présente à son assentiment. »*[81]

En outre, les énoncés traduisent les idées du locuteur et visent à faire changer la situation. C'est ce qu'on affirme Kerbrat-Orecchioni :

> *« Le langage est avant tout, non point miroir de la pensée, mais moyen de la conduite d'autrui »*[82]

[81] ADAM (J- M) cité par KAZOVIYO (G.), op.cit. Thèse de doctorat, Toulouse, 2004, p 72
[82] Kerbrat-Orecchioni(C) citée par KAZOVIYO (G.), Idem, p 33

Partant, en s'adressant à l'allocutaire, le locuteur met en jeu des procédés énonciatifs propices à la situation d'énonciation.

III.1.1. L'énonciation élocutive

A travers notre corpus, nous avons relevé ces différents énoncés :

- Je suis prêt à assumer cette responsabilité (Disc. B.)
- J'en assumerai donc, si les Français m'en donnent mandat, toute la responsabilité (Disc. B.)
- J'en préviendrai nos alliés et je ferai en sorte que ce retrait se fasse en bon ordre sans en aucune façon menacer la vie de nos soldats (Disc. B.)
- J'ai toujours suivi la ligne que je m'étais fixée (Disc. B.)
- Je sais ce qui nous attend pour ces quelques semaines qui nous séparent du premier tour (Disc. R.)
- Je veux réhabiliter la politique, restaurer la vie civique(Disc. R.)
- Je veux que nous allions ensemble vers la France de demain (Disc. B.)
- J'ai aussi besoin de vos élus sans lesquels rien ne sera possible dans cette campagne (Disc. R.)
- C'est pourquoi j'engagerai avec le parlement la réforme fiscale dont notre pays a besoin (Disc. B.)
- Je ne promettrai donc que ce que je suis capable de tenir (Disc. B.)
- Je suis un optimiste de la volonté (Disc. B.)
- Je proposerai une nouvelle politique commerciale en Europe qui fera obstacle à la concurrence (Disc. B.)

A voir les différents énoncés mentionnés ci-dessus, il est à constater que le locuteur traduit des avis divers témoignant une implication totale dans son langage. Avec le pronom personnel *« je »,* le locuteur exprime des énoncés qui n'engagent que lui seul mais aussi qu'il compte honorer.

Cependant, les autres énoncés engagent le locuteur et son auditoire. C'est le cas des énoncés suivants :

- Eh bien nous réussirons parce que nous commencerons par évoquer le rêve ! (Disc. B.)
- Alors, ce que ces pays ont fait, nous ne serions pas capables de le faire ? Si nous le ferons après l'élection présidentielle ! (Disc. B.)
- Quelle société voulons-nous transmettre à nos enfants, à nos petits-enfants? (Disc. B.)
- Nous ne devons pas opposer les créateurs et leurs publics (Disc. B.)
- Nous devons être les acteurs de cette mutation (Disc. R.)
- Nous plafonnerons les rémunérations dans le service public (Disc. R.)
- Nous augmenterons les effectifs de police et de Gendarmerie (Disc. R.)
- Nous les répartirons sur le territoire différemment là où il y a effectivement le plus de besoins (Disc. R.)

A travers ces énoncés, le locuteur prend une distance par rapport à ce qu'il dit. Il ne fait pas un engagement personnel mais collectif. Le locuteur se comporte comme un porte-parole et ce qu'il prononce engage le parti auquel il appartient et toute la société française. Le pronom *« nous »* contribue à mettre en place une solidarité dans la conviction, le devoir et l'action.

III.1.2. L'énonciation allocutive

Voici quelques énoncés illustrant l'énonciation allocutive.

- Voulez-vous changer de président, de politique, de méthode, de majorité ? (Disc. R.)
- Voulez-vous poursuivre cinq ans de plus avec le même président ?(Disc. R.)
- Alors, ne vous laissez pas impressionner, intimider (Disc. R.)
- Vous me connaissez, certains, depuis longtemps trente ans (Disc. B.)

Le *« vous »* dénote deux ou plusieurs récepteurs. Il désigne l'assemblée à laquelle s'adresse le locuteur. Au niveau du corpus, le locuteur s'adresse aux interlocuteurs directs. Rappelons qu'il s'agit d'une campagne électorale qui se tient dans des endroits déterminés: Bourget et Rouen. Les énoncés qui recèlent le pronom *« vous »* permettent au locuteur d'éveiller la conscience de son auditoire.

III.1.3. L'énonciation délocutive

Après notre analyse, nous avons relevé des énoncés délocutifs ci-dessous :

- C'est vrai que le sentiment existe que la Droite est à bout de souffle, à bout de nerfs (Disc. T.)
- L'égalité doit concerner tous les domaines de la vie en société (Disc. B.)
- Ce redressement, mes amis, est indispensable (Disc. B.)
- Désormais, il est possible e, une fraction de seconde de déplacer des sommes d'argent virtigineuses, de menacer des Etats (Disc. B.)
- Si la finance est l'adversaire, alors il faut l'affronter avec nos moyens (Disc. B.)
- Présider la République, c'est donner l'exemple, y compris dans son comportement et pour sa propre rémunération (Disc. B.)
- Maîtriser la finance commencera ici par le vote d'une loi sur les banques qui les obligera à séparer leurs activités de crédit de leurs opérations spéculatives (Disc. B.)
- Une contribution écologique sera installée aux frontières de l'Europe pour venir compléter ce dispositif (Disc. B.)

En ayant recours à ce type d'énonciation, le locuteur veut se cacher derrière ses énoncés pour exprimer des propos qui n'engagent aucune personne, que ce soit le locuteur ou l'allocutaire. Ce procédé semble efficace dans l'espace

discursif dans la mesure où si les promesses ne sont pas tenues, personne ne sera condamnée.

III.2. Les formes énonciatives

En analysant les énoncés du discours soumis à l'analyse, on prouve que le locuteur tantôt assume ce qu'il dit, tantôt en prend distance. Il s'agit de montrer que le locuteur essaie d'établir un rapport entre lui et son destinataire. On révélera aussi que le message livré est opaque ou transparent.

III.2.1. La distance

Pour le procédé de « distance », nous avons ciblé les énoncés y relatifs ci-dessous :

- Il est légitime de porter jugement (Disc. L.)
- Il y aura des établissements à chaque fois différents, selon les actes qui auront été commis par ces jeunes délinquants (Disc. R.)
- On en parle depuis tellement longtemps (Disc. L.)
- Il faut réussir cette transition de civilisation (Disc. L.)
- Il est donc temps de décider le retrait qui s'impose et je l'ai décidé de longue date (Disc. B.)
- Faire en sorte que chacun se trouve dans la même exigence de garder un emploi pour les plus anciens ou d'y accéder pour les plus jeunes (Disc. L.)
- C'est pourquoi nous créerons la banque publique d'investissement (Disc. L.)
- C'est pourquoi nous lutterons contre les excès de la finance pour que les banques soient d'avantage au service des entreprises (Disc. L.)
- La promesse républicaine, c'est que chaque génération vivra mieux que la précédente (Disc. B.)
- Nous avons, parce que nous sommes dans un contexte exceptionnellement difficile, à redresser notre pays (Disc. T.)

Dans la perspective de prendre distance par rapport à ses énoncés, le locuteur utilise des procédés pour donner une information. Il s'agit par exemple des formes impersonnelles comme le pronom « il » le pronom neutre « on » phrase infinitive.

A l'égard de ses énoncés, le locuteur s'en écarte. Il veut dire que ce qu'il dit engage une collectivité ou le parti qui l'a mandaté. Il y a donc un manque d'engagement total mais aussi personnel. Ce jeu de fixer des balises entre l'énoncé et son sujet montre que le locuteur a une volonté manifeste de ne pas assumer ses propos aux yeux de tout le monde. On dirait qu'il parle au nom du parti socialiste. En réalité, c'est lui le véritable auteur de ses propos.

Les énoncés figurant ci-dessus interviennent au moment où la France fait face aux problèmes socio-économiques. La plupart des jeunes sont en chômage, le niveau de vie a baissé. Face à cette série de problèmes, c'est le gouvernement qui s'efforcera de redresser la situation bouleversée par la crise économique et financière.

Etant donné que l'espoir de la France est la jeunesse, le locuteur semble vouloir éradiquer le chômage en promettant de créer mille cinq cents emplois à l'égard des jeunes.

Pourtant, c'est un projet qui exige de travailler de concert pour conjurer ce « fléau » qui plonge le pays dans le désespoir.

III.2.2. La modalisation

Le concept de la modalisation nous a permis de constater une adhésion prononcée du locuteur à son énoncé.

En effet, la présence des auxiliaires modaux tels que falloir, vouloir, devoir ainsi que le recours au pronom personnel « Nous » témoignent cette adhésion.

L'appel lancé par le locuteur à son interlocuteur d'être des protagonistes du changement doit commencer par le locuteur lui-même. D'où l'emploi du pronom « Nous ». Pour ce faire, la population française est interpelée à la contribution en vue de construire une « belle » France caractérisée par l'espoir.

- Elle ne doit pas être regardée comme une fatalité, mais comme un défi (Disc. R.)
- Je veux réhabiliter la politique, restaurer la vie civique (Disc. R.)
- Il doit donner les grandes orientations, rassembler la nation autour de grands objectifs, d'une vision (Disc. R.)
- Je veux redonner confiance à la jeunesse (Disc. B.)
- Et nous, nous devons non pas faire peur, mais donner espoir (Disc. R.)
- Si la finance est l'adversaire, alors il faut l'affronter avec nos moyens (Disc. B.)
- Evitons de pêcher par arrogance en considérant que nous serions le seul peuple à décider du reste (Disc. R.)

Il s'agit donc d'une implication totale du locuteur à son énoncé. Il prouve qu'il est pertinemment convaincu de ce que contiennent ses énoncés.

Après avoir analysé la position du locuteur face à son énoncé, il s'avère nécessaire d'examiner le niveau de transparence ou d'opacité du message devant le récepteur de celui-là.

III.2.3. Transparence/opacité

III.2.3.1. La transparence

Dans la perspective d'être bien saisi, le locuteur emploie quelques lois du discours développées dans la partie théorique de notre travail. Ici, il s'agit de la loi d'exhaustivité mise en œuvre. Cette dernière suppose l'apport de toutes les informations relatives à l'énoncé.

- La France, notre France a été affaiblie parce que la finance a dominé l'économie, détruit les emplois, fragilisé nos entreprises (Disc. L.)
- La France, notre France a été affaiblie parce que les impôts se sont multipliés (Disc. L.)
- La France, notre France a été affaiblie parce que les Français vivent moins bien, parce qu'il y a près de 8 millions de pauvres en France (Disc. L.)
- La France, notre France a été affaiblie parce que les piliers de la République ont été abîmés (Disc. L.)
- La France, notre France a été affaiblie parce qu'elle produit moins (Disc. L.)
- Elle a été affaiblie parce qu'elle travaille moins et que le chômage atteint près de 10% de la population active (Disc. L.)

A travers ces anaphores, nous constatons que cette forme d'énumération vise à expliciter davantage les énoncés. Aussi, évite-t-elle toute incompréhension qui proviendrait des discours prononcés.

- L'égalité, c'est aussi le meilleur accès pour tous au logement (Disc. B.)
- L'égalité, c'est le même salaire quand on a les mêmes compétences et les mêmes responsabilités (Disc. B.)
- L'égalité, c'est toujours, l'égalité ce sont les mêmes droits pour tous, quels que soient son sexe et son orientation, c'est le droit de pouvoir se marier, d'adopter, pour les couples qui en décident ainsi. (Disc. B.)
- C'est pour l'égalité que le peuple s'est soulevé en juin 1848 (Disc. B.)
- C'est pour l'égalité que la France a fait sa révolution et a aboli les privilèges dans la nuit du 4 août 1789 (Disc. B.)
- C'est pour l'égalité que la III^{ème} République a instauré l'école obligatoire (Disc. B.)
- C'est pour l'égalité que le gouvernement du général de Gaule a institué la sécurité en 1945 (Disc. B.)
- C'est pour l'égalité que François MITTERAND a été élu en 1981 (Disc. B.)
- C'est pour l'égalité que nous aurons à combattre et à proposer aux Français le changement (Disc. B.)

En analysant ces énoncés, force est de constater que le locuteur engage une défense pour l'égalité.

En effet, par le biais de différentes acceptions assignées à l' « égalité », le locuteur s'attaque implicitement à son adversaire. Dans son initiative de lutter pour l'égalité, François HOLLANDE prône un changement qui aboutira à l'égalité.

L'emploi du présentatif « c'est » montre en quoi les énoncés ci-dessus sont exhaustifs.

III.2.3.2. L'opacité

Grâce à l'emploi de certains procédés discursifs pouvant susciter des confusions dans l'interprétation de l'énoncé ainsi que le pronom neutre *« on »*, on identifie la place de l'opacité dans les énoncés suivants.

- Quand on a été un président de l'échec, on ne peut pas être un candidat de l'espoir (Disc. T.)
- On voudra-à mesure qu'une possible victoire se dessinera, mais nous n'en sommes pas encore la-faire peur (Disc. R.)
- On dira que si nous gagnons, la France risque d'être dégradée (Disc. R.)
- On dira tant de choses, tant de choses fausses (Disc. R.)
- L'Etat montrera l'exemple, il mettra immédiatement à la disposition des collectivités locales tous ses terrains disponibles pour leur permettre de construire de nouveaux logements dans un délai de cinq ans (Disc. B.)
- Comment la République peut-elle accepter que les femmes soient moins payées que les hommes ? (Disc. B.)
- On dira que nous voulons détruire la famille, alors que nous allons augmenter l'allocation de rentrée scolaire et que nous allons donner priorité à l'école ce qu'attendent tant de familles en France, avec ces suppressions de postes et de classes (Disc. R.)

En effet, le locuteur ne veut pas assumer à lui seul la responsabilité de ses propos. Pour ce faire, il emploie un langage qui n'est pas clair au point de créer une confusion chez l'allocutaire. Ce procédé présente un avantage d'entraver les plaintes au cas où les promesses ne seraient pas tenues. Dans ce cas, on ne voit pas celui qui en est responsable.

Face à l'avenir incertain de la vie socio-politique, le locuteur se préserve en utilisant le pronom neutre versant dans la confusion.

Il s'agit de conjuguer les efforts selon le locuteur, pour résoudre tous les problèmes qui préoccupent la France.

C'est donc l'Etat et la République qui sont interpellés pour réformer la vie précaire dans laquelle vivent les habitants de la France.

III.2.4. La tension

- Il faut, certes, des disciplines au sein de la zone euro (Disc. R.)
- Il faut une vision, une volonté, une solidarité, une unité (Disc. R.)
- Il faut plus de logement, plus de logements moins chers (Disc. B.)
- L'égalité doit concerner tous les domaines de la vie en société (Disc. B.)
- Je veux, amis, ici et au-delà, voir votre bonheur le 6 mai, la joie (Disc. B.)
- Je veux voir la joie de la conquête, l'enthousiasme de l'audace, et en même temps les débordements de la liberté (Disc. B.)
- Nous avons besoin d'Europe, elle doit nous aider à sortir de la crise mais pas imposer une austérité sans fin qui peut nous entrainer dans la spirale de la dépression (Disc. B.)
- Redresser l'économie, redresser l'industrie mais aussi redresser les finances (Disc. B.)
- Ne croyez pas davantage les enquêtes d'opinion répétées- qui ne font pas de mal, mais ne doivent pas entretenir l'illusion (Disc. L.)

Suite à l'emploi des auxiliaires modaux *« devoir », « vouloir » et « falloir »* et celui de l'impératif, le locuteur veut que l'auditoire réponde massivement à son invitation. Il convie ses allocutaires à apporter une pierre à l'édifice pour la réalisation de son idéologie.

Avec l'auxiliaire modal « vouloir », le locuteur montre que l'allocutaire est mis au courant de sa situation. Le locuteur manifeste la volonté de mettre fin aux problèmes auxquels font face les français si jamais il est élu président de la République.

A la suite de cette succincte analyse de quelques procédés mis en œuvre dans le discours de François HOLLANDE lors de la campagne présidentielle, il convient de faire l'étude des personnes pour compléter ladite analyse.

III.3. Les personnes et la forme possessive

Pour convaincre les allocutaires afin de les faire adhérer à ses énoncés, le locuteur recourt à la mise en jeu des personnes. Ainsi, s'avère-t-il indispensable d'étudier les personnes utilisées par le propagandiste dans son discours. C'est cette raison qui nous incite à consacrer cette partie à l'analyse des pronoms.

III.3.1. Les personnes

III.3.1.1. Je

La personne *« je »* est récurrente dans notre corpus. Elle apparaît à 486 fois. Cette personne identifie le locuteur ; c'est-à-dire celui qui prend la parole et l'adresse à l'auditoire. L'emploi de ladite personne témoigne de l'implication individuelle au plus haut degré du locuteur dans son énoncé. Le recours à la personne *« je »* est récurrent dans notre corpus. Cela est dû au choix du locuteur tout en voulant assumer la responsabilité du pays.

Voici les énoncés renfermant la personne *« je »* que nous avons relevés du corpus en guise d'illustration.

- Je ne promettrai donc que ce que je suis capable de tenir (Disc. B.)
- Je pense à nos morts en Afghanistan, auxquels je veux rendre hommage ici, avec émotion, avec dignité, avec respect, comme aux blessés qui souffrent dans leur chair (Disc. B.)
- Moi, je ne laisserai pas faire, je ne laisserai pas les ouvriers, les employés, aller vers une politique qui n'a jamais rien fait pour servir les intérêts de ces classes-la. (Disc. B.)

- Je ne laisserai pas une formation politique réclamer le rétablissement de la peine de mort (Disc. B.)
- Je me battrai, je me battrai jusqu'au dernier souffle pour conjurer ce risque et pour éviter que l'élection soit tronquée (Disc. B.)
- Je ne me détourne pas de mon objectif : gagner, faire gagner la Gauche, faire avancer la France (Disc. R.)

Par le biais de la personne *« je »,* le locuteur exprime son ambition et s'y engage corps et âme.

III.3.1.2.Il, Elle, on

La troisième personne du singulier est aussi présente dans le corpus. Certes, le pronom neutre *« on »* n'est pas employé au même degré que ces deux autres pronoms.

- On cherche à opposer, à diviser, à déchirer (Disc. R.)
- On invoque même une prétendue hiérarchie des civilisations ! (Disc. R.)
- On ne peut pas avoir d'un côté la modernisation économique et d'un autre côté, la régression sociale et le conservatisme sur les mœurs (Disc. R.)
- On appelle la rescousse des patrons amis (Disc. R.)
- On me dit : vous serez peut-être le seul (Disc. L.)
- Et on pense que ce sera sans conséquence ? (Disc. T.)
- Qu'on m'entende bien, l'égalité, ce n'est pas l'égalitarisme, c'est la justice (Disc. B.)
- Et on ne me fera pas croire qu'avec 150.000 euros, ce sont les classes moyennes qui seront concernées ! (Disc. B.)
- On le voit sur le raffinage, aujourd'hui, à petroplus.
- Elle commande beaucoup de chose (Disc. B.)
- Il n'a pas de nom, pas de visage, pas de parti, il ne présentera jamais sa candidature, il ne sera donc pas élu et pourtant il gouverne (Disc. B.)

- Elle imposera de savoir convaincre et entraîner nos partenaires (Disc. B.)
- Il n'appartient pas qu'à la Gauche (Disc. B.)
- Elle ne résout rien par elle-même, mais elle autorise tout si on sait la saisir (Disc. B.)

Dans ces énoncés, la distance est maximale. Le locuteur s'efface. Il est difficile ainsi de savoir l'agent de l'action puisque c'est une personne indéfinie si on s'écarte du contexte du moment de l'énonciation.

En effet, le pronom *« on »* est dit neutre. La personne qu'il désigne n'est pas identifiable facilement.

L'emploi du pronom personnel *« on »* est significatif. C'est une manière pour le locuteur de parler des autres sans que ceux-là soient désignés par leurs noms. Derrière ce pronom, il se cache une agression, une ironie à l'égard de ses adversaires politiques.

III. 3.1.3. Nous (Je+tu+il)

Le pronom personnel *« nous »* est employé par le locuteur 417 fois. Cet usage conjoint de *« nous »* assigne au locuteur lui-même la possibilité de prendre part à ses énoncés et faire adhérer ses auditeurs à ce qu'il dit.

A ce propos GUESPIN écrit ceci :

« Il contraint le destinataire à accepter cette identification des points de vues »[83]

[83] GUESPIN (LUCIEN), « *Problématiques des travaux sur l'analyse du discours politiques* », Langages 23,Paris,Larousse 1971 p.53

Quelques énoncés relevés à titre illustratif sont ceux-ci :

- Nous sommes ici, mes chers amis, pour changer le destin de notre pays (Disc. B.)
- Mais nous appartenons à la même nation, avec ses valeurs, ses principes, sa culture, ses institutions et nous aspirons donc au même avenir (Disc. B.)
- Nous avons besoin, là encore, d'inventer des politiques (Disc. B.)
- Nous aurons à redonner confiance, confiance dans l'action de l'Etat, confiance dans la politique, confiance dans l'avenir (Disc. T.)
- Nous allons gagner pour que même ceux qui n'auront pas voté pour nous le 6 mai puissent se dire qu'en définitive, c'est nous qui portons l'espérance (Disc. T.)
- Nous avons fait le meilleur résultat d'un candidat socialiste (Dis. T.)
- Nous avons laissé la droite derrière (Disc. T.)

Le locuteur reconnaît toutes les préoccupations nationales. Par conséquent, il demande avec insistance à son auditoire de l'élire massivement pour qu'il y ait la réforme politique.

L'emploi fréquent de « nous » permet au locuteur de rassurer la population qu'en cas de prise de décision, elle sera concertée pour travailler de concert.

III.3.1.4. Vous

La personne « vous » apparaît cent trente cinq fois dans notre corpus. En effet, les discours de campagne électorale recourent souvent à « vous ». Cela est dû au fait que le propagandiste ne s'adresse pas à une seule personne mais à une foule de gens.

- Et vous, les jeunes, si vous entrez enfin dans l'emploi avec un contrat à durée indéterminée, vous pouvez retrouver l'autonomie que vous attendez depuis si longtemps (Disc. B.)
- Vous êtes ce peuple-là, un grand peuple qui doit être à la hauteur de la tâche historique ! (Disc. R.)
- J'ai besoin, maintenant, de vous ! Vous citoyens, vous amis, vous la Gauche dans toutes les sensibilités (Disc. R.)
- Vous formez un grand mouvement populaire qui doit nous conduire – et j'en ai ici le devoir et la responsabilité – à la victoire pour la France le 6 mai (Disc. L.)
- Nous vous attendons, vous les Français, pour que vous donniez à l'Europe le visage de l'espérance, du combat, de la démocratie, de la croissance, de la culture (Disc. L.)
- Nous vous espérons ! (Disc. L.)

En employant le pronom *« vous »*, le locuteur cherche une implication de son destinataire dans sa communication. Il veut le mettre de son côté. Il fait pression sur lui pour le faire réagir.

Cependant, le locuteur s'adresse non seulement à ses militants mais à tous les Français. Il veut convaincre ceux-là y compris les adversaires « Droite », les indécis ainsi que ceux du parti socialiste.

En effet, le locuteur attend l'heure des élections. Ainsi, se présente-t-il comme un prophète qui prêche avec une injonction en vue de gagner les élections mais aussi changer l'image de la France.

Toutefois, pour s'adresser à ses allocutaires, le locuteur ne recourt pas uniquement à l'emploi des différentes personnes que nous venons de montrer. Il utilise aussi des formes possessives.

III.3.2. Les formes possessives

III.3.2.1. La forme possessive : mes

Comme nous l'avons déjà survolé, les hommes politiques n'assument pas souvent totalement leurs énoncés. Il en est de même pour le déterminant possessif « mes ». Pour notre cas, celui-là sert à montrer que le locuteur ne s'écarte pas de l'auditoire mais que les deux sont ensembles pour une réalisation collective.

- Mes chers amis, nous sommes à la fin d'un mandat (Disc. L.)
- Mes chers amis, merci pour votre engagement, merci pour votre enthousiasme, merci pour votre envie que vous donniez à d'autres (Disc. L.)
- Mes chers amis, j'achève la campagne ici à Toulouse (Disc. T.)
- Mes chers amis, cette campagne s'achève (Disc. T.)
- Mes chers amis, vous qui êtes ici, vous qui me regardez de plus loin même, je suis venu vous parler de la France et donc de la République (Disc. B.)

Par cette formule d'interpellation, le locuteur s'adresse à son auditoire. Cependant, l'emploi de « mes » traduit une amitié indéfectible. Par cet emploi, on implique de façon implicite et le locuteur et l'auditoire dans l'énoncé. Autrement dit, c'est une technique employée pour rendre tendu son discours en s'associant à ses allocutaires.

Toutefois, à l'exception de cette forme possessive « mes » employée pour l'interpellation, il y a une autre forme qui exprime une possession personnelle. C'est le cas des énoncés suivants :

- Tout dans ma vie m'a préparé à cette échéance : mes engagements, mes responsabilités, mes réussites, mes épreuves (Disc. B.)

- Ce sont mes héros (Disc. B.)
- Je suis constant dans mes choix (Disc. B.)

Contrairement aux énoncés précédemment vus, qui engagent le locuteur et le récepteur, ceux-ci engagent seulement le locuteur d'autant plus que c'est son appartenance.

III.3.2.2. La forme possessive : mon, ma

D'après notre dénombrement, cette forme est fréquente à 42 fois c'est-à-dire 23 fois pour *« mon »* et 19 fois pour *« ma »*. Contrairement au déterminant possessif *« mes »* qui semble impliquer une collectivité d'une part, et une seule personne d'autre part, cette forme possessive implique uniquement le locuteur d'autant plus que ce qui est déterminé par le possessif *« mon »* ou *« ma »* est à l'apanage du locuteur. C'est donc le cas des énoncés suivants :

- Mon programme, chacun le connaît (Disc. L.)
- Mon projet s'adresse à l'immense majorité des Français (Disc. L.)
- Mon projet ne distingue pas entre les Français (Disc. L.)
- J'ai réussi à convaincre les électeurs des primaires citoyens, quand bien peu imaginaient mon succès à l'origine (Disc. B.)
- Mon projet est celui de toutes les familles de France (Disc. L.)
- Mon projet est celui de France des citoyens pas celle des privilégiés : privilège de l'argent, privilège de la naissance, privilège de la rente, privilège du pouvoir, privilège de la confusion des genres, privilège de la connivence (Disc. L.)
- Mon devoir, si vous me permettez d'être le prochain président de la République, sera de mobiliser toutes les générations, autour d'une même ambition collective (Disc. L.)
- Je suis placide avec ces choses, j'ai fait de l'engagement ma vie entière (Disc. B.)

- Deux grandes dates ont marqué ma vie politique (Disc. B.)
- J'ai déclaré ma candidature à l'élection présidentielle il y a presque un an (Disc. B.)
- Je mesure chaque jour sa contribution à ma campagne et le travail qu'il a mené pour préparer la première année de l'alternance, là où tout se décide (Disc. R.)

L'emploi de la forme possessif *« mon », « ma »* est un moyen utilisé par le locuteur pour assumer totalement ses énoncés.

En effet, lors d'une campagne électorale, le propagandiste présente à son électorat des projets qui lui sont propres. Le possessif « mon » ou « ma » attribue à l'auteur la possibilité de faire savoir son idéologie et les promesses qu'il envisage tenir une fois il accède au pouvoir.

D'autres formes possessives correspondant à la troisième personne du singulier se manifestent cent dix-neuf fois dans le discours sous analyse. Il s'agit des formes « ses, son et sa ».

III.3.2.3. Les formes ses, son et sa

Elles sont entremêlées dans les énoncés de façon qu'il n'est pas facile de les dissocier. C'est le cas des énoncés ci-dessous :

- Chacune, chacun ici, plus loin, en métropole, en outre-mer a son histoire, ses racines, son parcours, ses préférences, sa singularité (Disc. B.)
- En même temps, je le connais : son projet, c'est son bilan (Disc. L.)
- Il invoque la crise pour justifier son bilan, occulter ses erreurs, excuser ses échecs (Disc. L.)
- Et tous ceux qui veulent vivre dans cette République en étant fiers de ses valeurs, fiers d'appartenir à la France que nous servons (Disc. L.)

Le locuteur, en recourant à cette forme possessive veut exprimer ce qui est en possession d'autrui ou un autre élément.

En effet, le locuteur qualifie les Français selon leurs origines. La France est peuplée par les Français de souche mais aussi ceux venus d'ailleurs, comme ceux des colonies françaises. Néanmoins ils partagent la même nation. Il semble en outre que le propagandiste incrimine son adversaire. En tenant compte des promesses non tenues, le locuteur prouve qu'il n'y aurait pas d'excuses pour le projet du président sortant, lequel projet reflète son bilan.

III.3.2.4. La forme possessive notre, (nos)

C'est une forme récurrente par excellence. Elle apparaît à plusieurs reprises dans notre corpus, soit 206 fois. D'aucuns peuvent se poser la question de savoir pourquoi le choix de cet adjectif. Il est à signaler que ce choix a été guidé par une grande représentativité de cette notion dans le corpus.

En effet, les formes possessives *« notre » et « nos »* sont fréquentes parce qu'il s'agit d'un discours politique comme nous l'avons déjà brossé dans les pages précédentes, c'est une tactique pour le locuteur de prendre des distances vis-à-vis de ses énoncés. Le locuteur prétend parler au nom d'une collectivité qui l'a mandaté.

Certains énoncés relevés du corpus en témoignent :

- Je suis conscient que c'est la préoccupation majeure de beaucoup de nos concitoyens (Disc. L.)
- Parce que c'est notre responsabilité, réussir la transition (Disc. L.)
- La Grèce est à genoux, et notre devoir, notre devoir, notre devoir d'Européens, est d'être solidaires et en même temps exigeants pour le redressement des pays qui ont été mal dirigés (Disc. L.)
- Nous devons coordonner nos politiques économiques (Disc R)

- Ce rendez-vous, nous devons le faire partager par une majorité de nos concitoyens (Disc. T.)
- Nous sommes ici, mes chers amis, pour changer le destin de notre pays (Disc. B.)

En utilisant l'adjectif possessif (sing : notre ; pl : nos), le locuteur veut montrer qu'il partage les préoccupations et les objectifs de la campagne avec ses allocutaires. Ce procédé du locuteur de s'associer au récepteur révèle que le propagandiste veut qu'il y ait la confiance en lui et en la France, ainsi que l'adhésion de ses auditeurs dans son projet. Pour ce faire, ceux-là pourront voter en sa faveur.

III.3.2.5. La forme possessive : Votre (Vos)

Cette forme n'est pas fréquente au même niveau que celle de *« notre (nos »*. Elle apparaît trente et une fois c'est-à-dire trente pour *« votre »* et une pour *« vos »*.

- Devant vous rassemblés, foule nombreuse, des milliers, je ressens une profonde émotion, celle d'exprimer votre conviction, votre volonté, votre espérance (Disc .B.)
- Merci pour votre espérance qui doit être celle du changement : changement de président, du changement de politique, du changement de destin pour notre pays (Disc. L.)
- J'ai aussi besoin des élus de votre territoire (Disc. R.)

L'adjectif possessif (sing : votre ; pl : vos) est utilisé par le locuteur pour montrer qu'il s'intéresse remarquablement au peuple français.

III. 4. La forme impérative

La forme impérative dans le discours de François HOLLANDE n'est pas un choix du hasard. Le locuteur a recours à cette forme pour donner des conseils ou ordres à ses allocutaires. Cette forme est souvent associée à celle qui est négative pour montrer ce qui ne convient pas pour les Français.

Bien que les énoncés présentant cette forme présente l'absence du pronom « vous », ils sont adressés à tous ceux qui les écoutent directement ou indirectement. Autrement dit, c'est toute la France qui est visée par le locuteur pour répondre à l'appel lancé par celui-là. C'est le cas des énoncés suivants :

- Dépassez ce moment ! (Disc. L.)
- Ne soyez pas les militants de la vindicte ou de la revanche (Disc. L.)
- Soyez les acteurs de l'espoir, de la volonté d'avance ! (Disc. L.)
- Ne vous dispersez pas !
- Saluons-les ! (Disc. T.)
- Ne vous éloignez pas ! (Disc. L.)
- Gauche française, ne vous décevez pas ! (Disc. T.)
- Réussissez ! (Disc. T.)
- Ne pensez pas que ceux qui sont encore à la responsabilité de l'Etat nous laisseront la place sans combattre (Disc. L.)
- Ne pensez pas que la Droite est fatiguée au point de nous laisser la responsabilité du pays (Disc. L.)
- Ne pensez pas non plus que leur bilan est ce qu'on en sait, que la victoire serait acquise (Disc. L.)
- Ne croyez pas davantage les enquêtes d'opinion répétées- qui ne font pas de mal, mais ne doivent pas entretenir l'illusion (Disc. L.)
- Redressez le pays ! (Disc. T.)

- Mettez de la justice ! (Disc. T.) ! Offrez à la jeunesse un avenir meilleur ! (Disc .T.)

La forme impérative est des fois associée à *« nous »,* la première personne du pluriel. Celle-ci est utilisée par le locuteur pour s'associer à ses allocutaires. C'est pour montrer que l'action est pour tout un chacun. Il s'agit aussi de marquer pour le locuteur son implication dans la quête de la victoire et redressement du pays.

III.5. La forme interrogative

Le discours de campagne électorale soumis à l'analyse recèle cette forme interrogative avec une récurrence non négligeable. Le locuteur utilise des interrogations oratoires. Celles-ci montrent parfois les signes de la présence du sujet de l'énonciation. Elles sont souvent mêlées de l'ironie derrière laquelle se cache le locuteur. Celui-ci, pour donner son point de vue recourt à l'ironie par la structure interrogative. Dans le corpus, nous avons relevé quelques énoncés à la forme interrogative.

- Mais qu'allons-nous laisser, laisser après nous, quelle société voulons-nous transmettre à nos enfants, à nos petits-enfants ? (Disc. B.)
- Comment, comment serait-il possible de parler de rêve en cette période ? (Disc. B.)
- Comment serait-il possible de parler de rêve au moment où la crise condamnerait toute ambition ? (Disc. B.)
- Quelle est la responsabilité de notre génération ? (Disc. B.)
- Quelle leçon la Droite pourrait-elle nous faire ? (Disc .T.)
- Mais où est le respect du travail quand trois millions de nos concitoyens sont au chômage ? (Disc. R.)
- Qui peut trouver normal qu'on gagne plus d'argent en dormant qu'en travaillant ? (Disc. B.)

- Comment peut-on accepter que cette chance devienne une charge ? (Disc. B.)

III.6. Les énoncés rapportés

Un discours n'est jamais fait des énoncés qui se présentent comme une séquence « homogène ». Il est plutôt composé par le déjà-dit et le à-dire.

Il en est de même pour le discours soumis à l'analyse. Pour illustrer et appuyer ce qu'il avance, le locuteur a recours à certains passages de quelques auteurs pris comme modèles et célèbres. Il s'agit entre autres de BAUDELAIRE, de Pierre Mendès FRANCE, de Jean JAURES, de SHAKESPEARE, d'Albert CAMUS et d'autres.

- Baudelaire l'évoquait : « *Le meilleur témoignage que nous puissions donner de notre dignité, c'est la culture* » (Disc. B.)

Le locuteur prétend convaincre le peuple français que leur culture est précieuse. En effet, les territoires oubliés, les zones abandonnées, les quartiers dégradés seront appuyés par l'aménagement culturel, projet classé dans ceux qui sont prioritaires.

- Je veux citer Pierre Mendès France qui disait que : « *La vérité doit forcément guider nos pas* » (Disc. B.)

Pour authentifier ce qu'il dit, le locuteur prouve par cette assertion que la promesse sera tenue. Cette citation sert de tremplin pour le locuteur de conjurer des lacunes des allocutaires qui proviendraient de son discours.

- Jaurès disait : « *Le patriotisme c'était d'aimer les autres-et-que le nationalisme, c'était de se méfier des autres* » (Disc. L.)
- Jean Jaurès disait : « *Le travail c'est la liberté, c'est l'accomplissement, c'est l'émancipation* » (Disc. R.)

Le locuteur met l'accent sur les inégalités qui s'observent en France, surtout au niveau des rémunérations. Pour conjurer cette dernière, le locuteur exhorte son auditoire de se méfier du nationalisme qui suscite des inégalités. Il prône enfin pour le patriotisme.

- Et je me permettrai de citer Shakespeare, qui rappelait cette loi pourtant universelle :

 « *Ils ont échoué parce qu'ils n'ont pas commencé par le rêve* » (Disc. B.)

Par cet énoncé cité, le locuteur semble faire une critique à l'égard de son adversaire. Il veut dire que celui-là n'avait pas prémédité à ce qu'il allait faire. Avec cette citation, c'est un moyen pour le locuteur de s'affirmer que son plan quinquennal se réalisera puisqu'il s'y est préparé.

- Albert CAMUS, après avoir reçu le prix Nobel de littérature écrivit ces mots à son vieil instituteur :

« Ma première pensée, après ma mère, a été pour vous. Sans vous, sans cette main affectueuse que vous avez tendue au petit enfant que j'étais, sans votre enseignement, sans votre exemple, rien de tout cela ne me serait arrivé » (Disc. B.)

Le locuteur prouve qu'il compte pour son électorat. En effet, la campagne électorale est organisé pour persuader les militants, les hésitants et les faire adhérer à l'idéologie. C'est donc dire que ce sont ceux-là que le locuteur cherche et dont il se préoccupe. C'est une citation persuasive pour le récepteur.

- Je suis reçu par les responsables des grands mouvements progressistes partout en Europe, en Allemagne, en Italie, en Grande-Bretagne, en Espagne. Et que me disent-ils partout.

« Nous vous attendons, vous les Français, pour que vous donniez à l'Europe le visage de l'espérance, du combat de la démocratie, de la croissance, de la culture ! Nous vous espérons ! » (Disc. L.)

- On me demande souvent :

« Mais comment allez-vous faire pour faire venir vos alliés dans cette Europe, sur les positions que vous défendez, puisque le président sortant n'y est pas arrivé ?» (Disc. B.)

Je reçois des messages de la Grèce, du Portugal, de l'Espagne, de l'Italie, partout où ils nous disent :

« Surtout ne laissez pas passer votre chance, vous peuple français, permettez l'alternance pas simplement en France mais dans toute l'Europe !» (Disc. T.)

- On nous dira : « il *a gouverné pendant cinq ans, il sait donc ce qu'il ne faut pas faire! Il connaît les erreurs à éviter* » (Disc. R.)

Toutes ces citations montrent la grandeur et l'ampleur de la France à l'égard des autres pays. L'occasion propice se présente pour concrétiser ce qu'on attend de la France.

En effet, la France qui a servi beaucoup de fois d'exemple aux autres pays, est attendue pour redonner l'espérance à toute l'Europe secoué par la crise économique et financière. Pour y parvenir, le locuteur met en garde son auditoire de ne pas se laisser tromper par la Droite toute en disant que leur candidat est expérimenté en rapport avec la présidence de la France.

En somme, après avoir analysé tous les procédés et formes énonciatifs utilisés par le locuteur durant ce parcours, notre constat est que d'une part, le locuteur s'implique totalement dans les énoncés, d'autre part, il s'y engage

partiellement. En plus de cela, le locuteur recourt aussi à des énoncés qui engagent ni le locuteur ni l'allocutaire.

Certes, la prédominance du pronom *« je »* contre *« nous »* nous aide à inférer que l'engagement personnel domine par rapport à celui dit «collectif».

Conclusion générale

Après ce long parcours, il s'impose à nous, de faire un panorama pour vérifier si les hypothèses et les objectifs ont été atteints. Cependant, rappelons d'abord notre démarche que nous avons adoptée.

Tout travail scientifique présente une problématique. Après avoir reformulé la problématique qui résulte des discours de campagne électorale, nous avons précisé nos hypothèses, objectifs ainsi que nos motivations. Aussi avons-nous tracé le cadre méthodologique.

Au premier chapitre, sans doute avons-nous montré que l'analyse du discours a évolué à partir de différents courants linguistiques d'où sa complexité. Aussi, avons-nous relevé certaines approches envisagées dans ce domaine d'analyse du discours, lesquelles ont été des piliers de notre travail. De celles-là, nous avons opéré notre choix méthodologique qui s'inspire des acquis de l'approche syntaxique et celle dite lexicologique. Celle-ci nous aide à choisir les lexèmes les plus récurrents dans notre corpus et celle-là nous permet de relever les phases de base appelées phases noyaux et de relever les environnements des lexèmes récurrents.

Quant à l'énonciation, l'étude des concepts énonciatifs nous a permis de découvrir les procédés et formes mis en jeu par le locuteur pour rendre son discours tendu, c'est-à-dire apte à persuader.

Pour clore le premier chapitre, nous avons analysé le cadre socio-historique. Nous avons dressé un bref aperçu socio-historique de la France des années deux mille douze et un peu avant. Nous avons montré que la France de

cette époque était confrontée en gros aux problèmes liés à la crise économique et financière.

Le deuxième chapitre est consacré à l'analyse proprement dite. Il s'agit d'une application de différentes approches de l'analyse du discours à notre corpus. Ces différentes approches sont l'approche syntaxique et lexico-sémantique.

Cette analyse s'est basée sur cinq termes jugés récurrents, plus que d'autres. Il s'agit entre autres de la France, des Français, de la République, de l'Europe et de la victoire.

Après avoir analysé en long et en large ces termes récurrents, notre constat est que leurs sens et leurs traits sémantiques sont tributaires de l'environnement sociopolitique des notions étudiées. Aussi, celles-ci dépendent-elles des conditions de production, des circonstances socio-historiques ayant entouré l'émission des discours.

Le dernier moment de notre travail a consisté en une analyse énonciative. Notre attention s'est focalisée sur les procédés et formes énonciatifs permettant de déceler les différentes manières que le locuteur a utilisées pour prendre en charge ou non les énoncés produits. A ce niveau d'analyse, les concepts de l'énonciation nous ont permis de cerner les diverses attitudes prises par le locuteur vis-à-vis de son énoncé. Ainsi avons-nous constaté que, contrairement aux autres discours gouvernementaux, celui de la campagne électorale fait exception. François HOLLANDE s'investit dans son discours à grande échelle. Il le fait dans l'optique d'assumer son programme de campagne et de persuader son électorat.

En ce qui concerne les hypothèses avancées au début de notre travail, nous espérons qu'elles sont vérifiées dans la mesure où nous avons situé notre travail dans un cadre bien déterminé, où notre corpus se trouve dans les conditions de production précises.

S'agissant des objectifs, nous affirmons qu'ils ont été atteints. Parce que nous avons traité en long et en large les sens qui découlent des mots récurrents et leur environnement linguistique. Aussi, avons-nous montré la manière dont procède le locuteur pour s'adresser à ses allocutaires.

Sans doute des aspects et des conclusions ont-ils été dégagés. Pourtant, il serait exagéré de notre part, de prétendre que tout a été fait. Pour ce faire, c'est ici que le présent travail pourrait être nourri par d'autres chercheurs susceptibles de pousser plus loin le domaine de notre investigation. Ainsi pourront-ils faire une analyse comparative du discours de campagne électorale de François HOLLANDE en 2012 et celui de Nicolas SARKOZY en 2012, ou de François HOLLANDE en 2012 et celui de François MITTERAND en 1988. Enfin l'hétérogénéité discursive à travers le discours de campagne électorale de François HOLLANDE en 2012.

Enfin, nous devons reconnaître que notre travail présente des imperfections. D'une part, cela est dû au fait que l'analyse du discours demeure une discipline peu connue, toute neuve et peu exploitée. D'autre part, nous avons connu un problème de documentation étant donné que les discours soumis à l'analyse ne datent pas de longtemps. D'où une entrave à un accomplissement satisfaisant de notre travail.

Néanmoins, nous espérons que notre modeste travail aura eu un apport, si minime soit-il, à l'évolution de cette discipline autant nouvelle que tâtonnante.

BIBLIOGRAPHIE

I. Le corpus est tiré de :

1. http : //PS31.Parti-socialiste.fr /2012/05/04/discours-de-François-hollande-a-toulouse-le-3-mai-2012/
2. http ://WWW.Parti-socialiste.fr/articles/revivez-le-meeting-de-François-hollande-rouen.
3. http://WWW.Françoishollande92.fr/index.php/7-fh92alaune/50-discours-de-Francçois-hollande-a-Lyon-le-1er -mars-2012
4. WWW.lejdd.fr/Election-présidentielle-2012/actualité/L'intégralité-du-discours-de François-Hollande-au-Bourget-467953

II. Les ouvrages généraux

1. ADAM (J.-M.), *Eléments de linguistique textuelle*, Paris, Mardaga, 1990.
2. BARDIN (L.), *Analyse de contenu*, Paris, P.U.F, 1977.
3. BENVENISTE (E.), *Problèmes de linguistique générale*, Tome2, Paris, Gallimard 1974
4. CHARAUDEAU (P.), *Le discours politique* : *Les masques du pouvoir*, Paris, Librairie Vuibert, 2005
5. DELAHAYE (Y.), *La Frontière et le texte*, Paris, Payot, 1977
6. DUBOIS (J.), *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872*, Paris, 1962.
7. DUCROT (O.), *Dire et ne pas dire* : *Principe de sémantique linguistique*, Paris, Hermann, 1972
8. KAMTO (M.), *Déchéance de la politique, Décrépitude Morale et exigence éthique dans le gouvernement des hommes en Afrique*, Paris, MANDARA, 1999.
9. MAINGUENEAU (D.), *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1976.

10.MAINGUENEAU (D.), *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, 1999.

11.MAINGUENEAU (D.), *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Armand Colin, 2005.

12.PAVEAU (M.-A) et alii, *Les grandes théories de la linguistique*, Paris, Armand Colin, 2008.

13.PECHEUX (M.), *Analyse automatique du discours*, Paris, Dunob, 1969.

14.ROBIN (R.), *Histoire et linguistique*, Paris, Armand Colin, 1973.

15.SARFATI (G.-E.), *Eléments d'analyse du discours*, Paris, Nathan, 1997

16.TESNIERE (L.), *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1976.

III. Revues et articles

1. CHAUVEAU (G.), «*Analyse linguistique du discours jaurésien* », Langages 52, Paris, Larousse, 1978.(pp.5-40)
2. COURTINE (J.-J) « *Analyse du discours politique* » Langages 62, Paris, Larousse, 1981(pp.9-17)
3. DUBOIS (J.) « *Enoncé et énonciation* », Langages 13, Paris, Larousse, 1969.
4. DUBOIS (J.), « *Elément pour une analyse contractive du discours politique* », Langages 23, Paris, Larousse, 1971.
5. GUESPIN (L.), « *Problématique des travaux sur le discours politique* », Langages 23, Paris, Larousse 1971(pp.3-24)
6. MARCELLESI (J.-B) « *Eléments pour une analyse contrastive du discours politique* », Langages 23, Paris, Larousse, 1971(pp.5-8)
7. ROBIN (R.), « *L'analyse du discours entre la linguistique et les sciences humaines : l'éternel malentendu* », Langages 81, Paris, Larousse 1986

8. RODRIGUES FARIA CORACINI (M.-J), « *L'hétérogénéité dans le discours scientifique français et brésilien : un effet persuasif* », Langages 105, Paris, Larousse 1992.

IV. Thèses et mémoires

1. GAHUNGU (A.), *Analyse syntaxique, lexico-sémantique et énonciative des discours présidentiels prononcés à l'occasion de la commémoration de l'indépendance du Burundi 2000 à 2002*, Mémoire de Licence, U.B, Bujumbura, Octobre 2008.
2. KAZOVIYO (G.), *Le phénomène de la manipulation dans le discours politique : analyse de déclarations et communiqués de presse burundais,* thèse de doctorat, Toulouse, 2004.
3. NIYONKURU (J-de-D.), *Contribution à l'analyse linguistique : application à des discours politique du Général Charles de GAULLE (1940-1962) ,mémoire de licence*, UB, juin 2008

V. Dictionnaires et Encyclopédies

1. ALAIN (R.) et alii, *Le micro-Robert*, Paris, Le Robert, 1991
2. DUBOIS (J.) et alii, *Dictionnaire de linguistique*, Librairie Larousse, 1973
3. DUCROT (O.), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1995.
4. KONDRATIEV-ZYTHUM, *Nouveau Larousse encyclopédique*, Paris, Larousse 1994.
5. MAINGUENEAU (D.) et alii, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Ed. du seuil 2002.
6. MOUNIN (G.), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, P.U.F. 1974
7. *Grand Larousse de la langue française*, Paris Larousse, 1969.